

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 12 MAI 2014

VOLUME 198

ODETTE GAGNON et DANIELLE BERGERONS
Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU
Me SONIA LeBEL

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me SIMON LAROSE et Me BENOIT BOUCHER pour le
Procureur général du Québec
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me SARAH LIRETTE pour l'Union des municipalités du
Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME et Me MICHEL DÉCARY pour le Parti
libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	8
LUC BERTHOLD	10
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	10
INTERROGÉ PAR M. RENAUD LACHANCE, commissaire	107
LOUIS MARCHAND	120
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	120

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
150P-1672 : Les enrobés bitumineux dans les villes du Caucous des cités régionales - rapport final de décembre 2011	106
151P-1673 : Plan de localisation - Sites en exploitation région Québec-Centre des filiales de Maskimo Construction inc.	130
151P-1674 : Carte des zones d'influence des usines d'enrobés du MTQ en Mauricie	131
151P-1675 : Contributions politiques provinciales effectuées par des employés de Maskimo Construction et des personnes résidant aux mêmes adresses entre 1998 et 2011	143
151P-1676 : Contributions politiques faites au Parti libéral du Québec par des entreprises de pavage dans la région de la Mauricie entre 1998 et 2011	150

151P-1677 :	Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par Louis Marchand et sa conjointe aux partis politiques provinciaux	162
151P-1678 :	Sollicitation de présence du Parti Québécois (sic) pour la soirée bénéfice du 16 avril 2010	196
151P-1679 :	Sollicitation de présence du Parti québécois pour la soirée bénéfice du 14 avril 2012	201
151P-1680 :	Rayon de concurrence de Maskimo en Mauricie - Zone d'influence des usines d'enrobés	212
151P-1681 :	Lettre de Maskimo à Julie Boulet du 19 mai 2004 - Autoroute 40 (Félix-Leclerc) Deschambault-Grondines	219
151P-1682 :	Appels d'offres publics du MTQ en Mauricie pour un projet scindé en deux - Route 155 à La Tuque	229

- 151P-1683 : Deux appels d'offres publics du MTQ en
Montérégie auxquels Maskimo
Construction a soumissionné en misant
sur l'utilisation d'une usine
d'asphalte mobile
236
- 151P-1684 : Contrats de pavage du MTQ (Mauricie)
attribués pour des routes de La Tuque
en 2006 et 2007
245
- 151P-1685 : Contrats de pavage du MTQ (Mauricie)
attribués de gré à gré ou en appel
d'offres sur invitation
254
- 151P-1686 : Tableau sur les contrats de pavage
conclus de gré à gré aux tarifs du MTQ
pour des travaux exécutés en Mauricie
dans un rayon de 50KM de l'usine
d'asphalte de Maskimo située à Trois-
Rivières
259
- 151P-1687 : Courriel envoyé à Richard Dionne le 27
août 2010 - Rencontre de ce matin
275

VOLUME 198
Le 12 mai 2014

- 7 -

151P-1688 : Appel d'offres public du MTQ en
Montérégie concernant l'autoroute 15

278

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce douzième (12e)
2 jour du mois de mai,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 (09:36:02)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Bonjour, Monsieur. Est-ce que les avocats peuvent
9 s'identifier, s'il vous plaît?

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Oui. Alors, bon matin, Madame la Présidente. Paul
12 Crépeau pour la Commission.

13 Me ESTELLE TREMBLAY :

14 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

15 Me SIMON LAROSE :

16 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
17 Québec.

18 Me BENOIT BOUCHER :

19 Et Benoit Boucher pour le Procureur général du
20 Québec. Bonjour.

21 Me MÉLISSA CHARLES :

22 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la
23 construction du Québec.

24 Me SARAH LIRETTE :

25 Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des

1 municipalités du Québec.

2 Me DENIS HOULE :

3 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
4 l'Association des constructeurs de routes et grands
5 travaux du Québec.

6 Me SIMON LAPLANTE :

7 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
8 constructeurs de routes et grands travaux du
9 Québec.

10 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

11 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
12 Québec.

13 Me FÉLIX RHÉAUME :

14 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
15 Québec.

16 Me MICHEL DÉCARY :

17 Bonjour. Et Michel Décary pour le Parti libéral du
18 Québec.

19 Me PIERRE POULIN :

20 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
21 criminelles et pénales. Bonjour.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Maître Crépeau, on vous écoute.

24

25

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce douzième (12e)
2 jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 LUC BERTHOLD, formateur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1]** Alors, bon matin, Monsieur Berthold.

12 R. Bon matin.

13 Q. **[2]** Vous vous décrivez comme formateur

14 aujourd'hui...

15 R. Oui.

16 Q. **[3]** ... mais avant d'être formateur, je comprends
17 que vous avez eu une carrière et dans les médias et
18 dans la politique.

19 R. Tout à fait.

20 Q. **[4]** Alors, on va peut-être faire une très courte
21 présentation et... avant d'arriver dans le vif du
22 sujet. Avant d'arriver en politique, vous avez fait
23 de la radio et du journalisme.

24 R. Tout à fait. J'ai été animateur journaliste à la
25 radio, rédacteur en chef d'un hebdomadaire, Le

1 Courrier Frontenac, à Thetford-Mines.

2 Q. **[5]** Thetford-Mines. Alors, je comprends que vous
3 êtes... vous y habitez depuis des années.

4 R. Exact.

5 Q. **[6]** Et on arrive immédiatement dans votre parcours
6 en politique provinciale. Vous vous êtes présenté
7 comme candidat à Thetford-Mines, c'est-à-dire comté
8 de Frontenac.

9 R. Tout à fait, en mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit
10 (1998), au départ de monsieur Roger Lefebvre qui
11 était député libéral, donc je me suis présenté
12 candidat libéral.

13 Q. **[7]** Candidat libéral.

14 R. J'ai perdu.

15 Q. **[8]** O.K. Et suite aux élections - parce que c'est
16 ça, c'est comme ça le choix...

17 R. Oui.

18 Q. **[9]** ... - vous êtes allé travailler dans des
19 cabinets à Québec.

20 R. Oui, ça... quelques mois plus tard, là, après
21 d'intense... après avoir été très persévérant, j'ai
22 réussi à travailler au sein d'un cabinet politique.
23 J'ai travaillé pour madame Nathalie Normandeau
24 comme attaché politique, responsable de ses
25 dossiers à Québec et également comme conseiller en

1 communication pour le cabinet de monsieur Charest.

2 Q. [10] Alors, à ce moment-là, le Parti libéral est
3 dans l'opposition. Alors, vous faites les deux
4 cabinets moitié-moitié de votre temps?

5 R. Pendant que madame Normandeau était à Québec, c'est
6 moi qui m'occupe de tous ses dossiers, là, qui
7 concernent l'Assemblée nationale, ses dossiers de
8 porte-parole. Puis quand elle est dans son comté,
9 bien, là, je consacre mon temps avec le service de
10 recherche du Parti libéral puis avec le cabinet de
11 monsieur Charest au niveau des communications.

12 Q. [11] Alors, c'est toujours dans les
13 communications...

14 R. Oui.

15 Q. [12] ... votre... votre domaine de prédilection.
16 Votre... et tout ce temps-là, jusqu'en deux mille
17 trois (2003), alors vous allez faire ce travail-là
18 jusqu'en deux mille trois (2003).

19 R. Jusqu'en deux mille trois (2003), oui. À la
20 campagne électorale de deux mille trois (2003), là,
21 pendant la campagne électorale, je m'occupais des
22 communications pour l'Est du Québec pour la
23 campagne électorale. Par la suite, après l'élection
24 de deux mille trois (2003), j'ai été nommé attaché
25 de presse de madame Nathalie Normandeau. J'ai

1 occupé cette fonction-là pendant à peu près un an
2 et demi jusqu'à peu près au mois d'août deux mille
3 quatre (2004). Et là j'ai été nommé directeur de
4 cabinet de la ministre déléguée au Transport,
5 madame Julie Boulet.

6 Q. **[13]** On va juste... il y a peut-être une petite
7 partie...

8 R. Oui.

9 Q. **[14]** Vous avez... est-ce que vous avez été aussi
10 président de l'Association libérale dans le comté
11 de Frontenac pendant un certain temps?

12 R. Oui, mais après ma... après ma défaite,
13 effectivement, j'ai pris la présidence de
14 l'association parce que je voulais que... pas que
15 tout s'arrête avec une défaite. Donc, j'ai pris la
16 présidence de l'association, puis j'ai été là
17 jusqu'en deux mille trois (2003), à l'époque où
18 monsieur Laurent Lessard, qui est aujourd'hui le
19 député, est devenu candidat, donc j'ai laissé la
20 place et les lieux à son équipe.

21 Q. **[15]** O.K. Vous nous avez amené, vous dites, en août
22 deux mille quatre (2004) où vous devenez directeur
23 de cabinet pour madame Boulet...

24 R. Oui.

25 Q. **[16]** ... Boulet, excusez-moi.

1 R. Oui, c'est ça.

2 Q. **[17]** Au ministère des Transports. Madame Boulet à
3 ce moment-là occupe le titre de ministre déléguée
4 au transport?

5 R. Ministre déléguée au transport, oui.

6 Q. **[18]** Et qui est le ministre en titre à ce moment-
7 là?

8 R. Je crois que c'était monsieur Marcoux.

9 Q. **[19]** Bon. Et vous allez occuper ce poste-là
10 jusqu'à?

11 R. Jusqu'au mois de janvier deux mille six (2006),
12 moment où j'ai décidé de... de me retirer et de
13 quitter le poste de directeur de cabinet pour me
14 lancer, préparer ma campagne électorale pour
15 devenir maire de Thetford-Mines au mois de novembre
16 de l'année deux mille six (2006). Donc, je voulais
17 avoir les coudées franches pour faire ma campagne
18 électorale, donc j'ai quitté. Puis dans l'intérim,
19 la directrice des communications au Parti libéral
20 avait quitté pour un congé de maternité. Donc, on
21 m'a demandé si j'étais disponible pour aller
22 justement occuper l'intérim en attendant que ma
23 campagne électorale commence à l'automne.

24 Q. **[20]** Et pour terminer, vous avez... vous avez
25 parlé, vous avez été élu à la mairie de Thetford.

- 1 R. Oui, tout à fait.
- 2 Q. **[21]** Deux mandats.
- 3 R. Deux mandats.
- 4 Q. **[22]** Ce qui vous amène de deux mille six (2006)
- 5 à...
- 6 R. Deux mille six (2006) à deux mille treize (2013).
- 7 Q. **[23]** Bon. Et aujourd'hui vous êtes formateur?
- 8 R. Aujourd'hui je suis formateur effectivement.
- 9 Q. **[24]** On va rentrer maintenant, on va regarder plus
- 10 spécifiquement le rôle du travail qui se fait dans
- 11 les cabinets, que ce soit au poste que vous avez
- 12 occupé ou différents postes et voir ça en relation
- 13 aussi avec le financement des partis politiques.
- 14 Êtes-vous... pouvez-vous nous dire ce que vous en
- 15 savez et je vous donne peut-être la parole comme ça
- 16 si vous voulez aborder le sujet. Ce que vous savez
- 17 du financement des partis politiques, aussi bien
- 18 lorsqu'un parti comme le Parti libéral est dans
- 19 l'opposition avant deux mille trois (2003) que
- 20 lorsqu'il est au pouvoir jusqu'en deux mille cinq
- 21 (2005) (sic) quand vous partirez?
- 22 R. Bien j'ai plusieurs, plusieurs chapeaux, je peux
- 23 commencer par parler comme président où j'étais
- 24 dans un comté, ce qu'on appelle orphelin, donc un
- 25 comté qui a pas de députés qui sont... qui sont

1 élus dans ce comté-là. Donc, on avait des objectifs
2 de financement à atteindre à chaque année, qui
3 étaient donnés lors d'une réunion du conseil
4 général du parti à tous les présidents
5 d'associations. Donc, on avait nos objectifs pour
6 l'année, puis par la suite bien on faisait, on
7 devait s'organiser, faire nos activités de
8 financement.

9 Q. **[25]** Savez-vous comment sont fixés ces objectifs-
10 là?

11 R. La seule chose que je peux savoir c'est bon, je
12 pense qu'au niveau du membership il y a des... il y
13 a des choses qui rentrent en ligne de compte au
14 niveau du nombre de membres. Si tu es un comté
15 orphelin comme moi, si tu es un comté avec député,
16 les objectifs sont plus élevés.

17 Q. **[26]** Avez-vous un ordre de grandeur, puis, là, on
18 se replace évidemment avant deux mille trois (2003)
19 et après deux mille trois (2003)?

20 R. Bien les ordres de grandeur que je connais, moi
21 c'était dix mille (10 000), entre dix et quinze
22 mille dollars (10 000-15 000 \$) pour une
23 association comme la nôtre, l'objectif de
24 financement annuel quand on est dans un comté
25 orphelin, ça devait être facilement le double pour

1 un comté avec député, à ce moment-là. Puis tout
2 dépendant aussi des comtés.

3 C'est sûr que dans certaines régions on
4 s'attend à ce qu'il y ait moins de revenus que dans
5 d'autres régions où il y a une concentration de
6 personnes beaucoup plus importante que dans des
7 comtés comme celui de Frontenac. Il y a aussi quand
8 on prend le pouvoir il y avait un nouveau volet
9 aussi les objectifs pour les comtés avec ministres
10 qui étaient d'après moi un peu plus élevés aussi.

11 Q. **[27]** Alors, peut-être tiens, on arrive, on a pris
12 le pouvoir en avril deux mille trois (2003), comté
13 avec ministre et vous êtes, à ce moment-là, au
14 cabinet de madame Normandeau?

15 R. Oui.

16 Q. **[28]** Avez-vous le chiffre, savez-vous quel est
17 l'objectif de financement qu'on a placé à la
18 ministre Normandeau?

19 R. Non, je ne le sais pas.

20 Q. **[29]** Vous avez pas le chiffre précisément, mais
21 avez-vous une idée de l'ordre de grandeur?

22 R. Comme elle a été comme ministre, non
23 malheureusement, ça devait être autour de quarante
24 mille dollars (40 000 \$), mais je ne le sais pas.
25 J'y vais de mémoire puis vraiment, là, je ne peux

1 pas, je ne peux pas vous donner un chiffre précis.

2 Q. **[30]** O.K. Quarante mille dollars (40 000 \$), ça
3 est-ce que c'est l'objectif en relation avec son
4 travail de députée dans un comté ou si c'est avec
5 son travail de ministre?

6 R. J'ai pas le chiffre de ministre.

7 Q. **[31]** O.K.

8 R. C'est parce que j'étais plus président
9 d'association, donc, j'avais pas ces chiffres-là,
10 donc, je sais qu'il y avait un objectif pour les
11 ministres, c'était-tu plus que quarante mille
12 (40 000), il faut pas oublier qu'elle était aussi
13 du côté de la Gaspésie...

14 Q. **[32]** Oui?

15 R. ... ça fait partie des comtés où il y a moins de
16 monde, là. Donc, l'objectif, je parle de quarante
17 mille (40 000), mais c'est un chiffre que je sors
18 vraiment comme ça.

19 Q. **[33]** O.K.

20 R. À peu près.

21 Q. **[34]** À peu près.

22 R. Au pif.

23 Q. **[35]** Mais il y avait des objectifs qui étaient
24 fixés par le parti à chacun des députés pour chacun
25 des comtés?

- 1 R. Oui. Bien moi je parle plus au niveau des
2 associations.
- 3 Q. **[36]** Des associations?
- 4 R. Parce que ça fonctionnait au niveau des
5 associations de comtés des objectifs.
- 6 Q. **[37]** Les... on va regarder la question justement du
7 financement. Comment se fait le financement au
8 Parti libéral du Québec en deux mille trois-deux
9 mille cinq (2003-2005), la période où vous avez été
10 là? En fait, même en commençant?
- 11 R. Même avant quand j'étais président.
- 12 Q. **[38]** Oui, commençons par cette période-là?
- 13 R. Quand j'étais président, ce qu'on faisait
14 habituellement, c'est qu'on faisait une activité de
15 financement où on faisait venir soit un député ou
16 soit à l'époque c'était monsieur Charest qui était
17 le chef du Parti. Donc, on invitait monsieur
18 Charest à venir et on vendait des cartes, la plupart
19 du temps c'était à cent dollars (10 \$).
- 20 Q. **[39]** Maintenant on faisait ça. Vous faisiez ça?
- 21 R. J'avais... comme président je sollicitais les gens,
22 également les membres de l'exécutif de
23 l'Association qui sollicitait les gens.
- 24 Q. **[40]** Donc, les gens de l'exécutif et le président
25 font du financement à l'intérieur de leur

1 circonscription électorale?

2 R. Tout à fait.

3 Q. **[41]** On sort maintenant de la partie de votre
4 travail de président et vous êtes au moment où vous
5 avez travaillé dans les cabinets de madame
6 Normandeau, soit dans l'opposition ou au moment où
7 est-ce qu'elle est au pouvoir et madame Boulet par
8 la suite?

9 R. Comme attaché de presse j'ai jamais fait de
10 financement, c'était l'Association de madame
11 Normandeau qui s'occupait du financement. Puis
12 comme directeur de cabinet j'ai pas fait de
13 financement non plus ni directement ni
14 indirectement. La seule, les seuls liens qu'on
15 pouvait avoir avec le financement, c'est comme
16 attaché de presse quand on accompagnait la ministre
17 lors d'activités de financement, parce que quand la
18 ministre est en sortie habituellement elle sort
19 toujours soit avec un attaché de presse ou un
20 attaché politique. Et comme directeur de cabinet il
21 a pu arriver aussi à une ou deux occasions ou trois
22 ou quatre, j'ai pas le décompte où j'assistais à
23 des activités de financement aussi avec madame
24 Boulet.

25 Q. **[42]** Mais votre travail ne consistait pas, à ce

- 1 moment-là, à aller chercher de l'argent?
- 2 R. Non, pas du tout.
- 3 Q. **[43]** Pas du tout. Si je vous parle des personnes
4 suivantes, madame Ginette Trépanier, savez-vous
5 quel est son rôle au Parti libéral?
- 6 R. Si vous me parlez de Ginette, ça me dit rien, mais
7 Violette.
- 8 Q. **[44]** Excusez-moi?
- 9 R. Violette Trépanier, elle était responsable...
- 10 Q. **[45]** Oui?
- 11 R. ... des activités de financement au Parti libéral.
- 12 Q. **[46]** Et madame Trépanier a occupé ce poste-là
13 pendant combien de temps à votre connaissance, vous
14 y êtes?
- 15 R. Pendant que j'étais là.
- 16 Q. **[47]** O.K.
- 17 R. Tout le temps que j'étais là.
- 18 Q. **[48]** Tout le temps.
- 19 R. Ça a toujours été madame Trépanier.
- 20 Q. **[49]** Madame Trépanier, savez-vous si elle a un
21 statut à l'intérieur du Parti, employée salariée?
- 22 R. D'après moi, oui.
- 23 Q. **[50]** O.K. Je vous parle de monsieur Marc Bibeau?
- 24 R. Oui, je sais qu'il était dans l'entourage du parti,
25 qu'il était... qu'il était présent, mais à quel

1 titre, je ne peux pas dire.

2 Q. **[51]** C'est ça. Alors, je comprends que vous
3 distinguez avec madame Trépanier, on est capable de
4 lui donner un titre, une fonction à l'intérieur du
5 parti?

6 R. Responsable du financement, oui.

7 Q. **[52]** Oui?

8 R. Exact.

9 Q. **[53]** Et monsieur Bibeau, pourquoi? Parce que c'est
10 plus diffus ou c'est...

11 R. Non, c'est pas diffus. C'est très connu qu'il...
12 qu'il est là, mais son rôle exactement... vous
13 savez que quand on est dans un parti politique, il
14 y a... il y a des bénévoles puis il y a les
15 travailleurs. Puis on côtoie beaucoup beaucoup de
16 bénévoles, tant que ce soit dans les associations
17 ou même quand on est dans les bureaux à Québec ou à
18 Montréal. Donc, monsieur Bibeau, dans mon livre,
19 était plus un haut... un haut bénévole.

20 Q. **[54]** O.K. Haut bénévole qu'on place, vous le dites,
21 haut, alors...

22 R. Mais je dis « haut bénévole », mais à l'époque, je
23 savais même pas si c'était un haut bénévole ou un
24 haut autre chose, là.

25 (09:45:01)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [55] Mais maintenant... mais il était haut?

3 R. Oui. Je peux dire ça.

4 Q. [56] Alors en quoi était-il haut?

5 R. Ah bien, c'est uniquement par les relations qu'il
6 avait, quand on le voyait dans les réunions
7 importantes ou des choses comme ça, là. Il était
8 présent. Mais moi, j'assistais pas à ces
9 rencontres-là de... de définition d'objectifs ou de
10 financement, là.

11 Q. [57] Mais comment vous faites pour dire « par les
12 rencontres qu'il avait » et pourquoi vous, vous
13 le... vous le qualifiez de « haut »?

14 R. Bien parce qu'il était dans ce que j'appelle
15 dans... dans le cercle supérieur du parti, là, les
16 gens qui... qui prennent les décisions puis les
17 gens...

18 Q. [58] Et qui fait partie du cercle supérieur du
19 parti?

20 R. Bien il y a le directeur général, il y a madame
21 Trépanier, il y a les organisateurs en chefs des
22 campagnes électorales puis ces... ces gens-là, là,
23 les gens qui font ce que j'appelle des... des
24 réunions plus de... de direction stratégique au
25 niveau du parti.

1 Q. **[59]** Est-ce qu'il était également près du chef?

2 R. Je crois qu'à quelques occasions il était
3 effectivement présent du... présent... présent à
4 certaines rencontres avec le chef mais je pourrais
5 pas avoir d'exemple précis.

6 Q. **[60]** Le chef étant monsieur Charest?

7 R. Le chef étant monsieur Charest.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. **[61]** Peut-être justement parce que c'est un
10 événement qui a été médiatisé à l'époque où le
11 premier ministre Charest reçoit le président Bush
12 des États-Unis et on a... on... les médias ont
13 rapporté que monsieur Charest était assis à la
14 table d'honneur avec monsieur Bibeau. Est-ce que
15 vous avez été informé de cette...

16 R. Comme... comme les médias, là.

17 Q. **[62]** Que par les médias?

18 R. Par les médias.

19 Q. **[63]** Alors, est-ce que ça vous place... quand vous
20 dites monsieur Bibeau était haut placé, est-ce que
21 c'est des événements comme ça où on voit monsieur
22 Bibeau à côté du premier ministre avec des chefs
23 d'État qui vous disent qu'il est près du pouvoir?

24 R. Moi, je le voyais plus au niveau du parti qu'au
25 niveau des... des activités officielles.

- 1 Q. **[64]** Connaissiez-vous les... monsieur Bibeau à ce
2 moment-là, connaissiez-vous quel était son travail
3 ou... en de...
- 4 R. Financière...
- 5 Q. **[65]** Non, en dehors du Parti libéral...
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[66]** ... qu'est-ce qu'il faisait dans la vie?
- 8 R. Non, moi je connaissais pas du tout monsieur
9 Bibeau.
- 10 Q. **[67]** O.K.
- 11 R. J'avais... j'avais entendu dire que c'était un
12 entrepreneur prospère.
- 13 Q. **[68]** O.K. Les médias nous ont parlé aussi à une
14 certaine époque du... que le Parti libéral versait
15 un salaire de soixante-quinze mille dollars
16 (75 000 \$) au chef, monsieur Charest, pendant un
17 certain nombre d'années. Aviez-vous de
18 l'information sur ce sujet-là?
- 19 R. J'étais pas au courant.
- 20 Q. **[69]** O.K. Vous étiez pas informé à ce moment-là et
21 sur d'autres sujets dont on a déjà parlé aussi dans
22 les médias où on parle d'un fameux pont d'or qui
23 aurait amené monsieur Charest d'Ottawa au Québec.
- 24 R. C'est avant moi, de toute manière...
- 25 Q. **[70]** C'est avant?

1 R. ... parce que j'étais pas là au parti. Moi, je suis
2 venu... quand je me suis présenté candidat en mil
3 neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), c'est
4 justement pour faire partie de l'équipe de monsieur
5 Charest qui était déjà là. Donc, c'est lui qui
6 m'avait comme inspiré pour me présenter, mais
7 pas... pas plus que ça par rapport à tous ces
8 événements-là qui sont arrivés avant.

9 Q. **[71]** Maintenant, avez-vous quelque information que
10 ce soit à nous donner sur ces sujets-là,
11 particulièrement ces deux items-là où on parle d'un
12 salaire versé et d'un...

13 R. Non.

14 Q. **[72]** ... d'un pont d'or? Non? Vous avez... vous ne
15 savez rien de pertinent là-dessus?

16 R. Non. Pas du tout. Non.

17 Q. **[73]** On arrive maintenant au cabinet de madame
18 Normandeau et on va le prendre après deux mille
19 trois (2003), au moment où elle est nommée ministre
20 et rappelez-moi donc son ministère.

21 R. C'était ministre déléguée aux régions et au
22 tourisme.

23 Q. **[74]** Bon. Et qui est son chef de cabinet?

24 R. Monsieur Bruno Lortie.

25 Q. **[75]** Connaissiez-vous monsieur Lortie avant de...

1 avant de... parce que vous, là vous avez été
2 responsable des... attaché de presse, hein?

3 R. J'ai été nommé... dans ce cabinet-là, j'étais
4 attaché de presse.

5 Q. **[76]** O.K.

6 R. Auparavant, bien j'étais président d'associations,
7 donc j'avais assisté à plusieurs conseils généraux
8 puis des activités comme celle-là où j'avais
9 probablement croisé monsieur Lortie une fois ou
10 deux. Mais je le connaissais pas personnellement.
11 Quand on m'a annoncé que je m'en allais
12 directeur... attaché de presse au bureau de madame
13 Normandeau puis que mon chef de cabinet c'était
14 monsieur Bruno Lortie, je connaissais pas plus que
15 ça cette... cette personne-là.

16 Q. **[77]** En passant, quand vous dites : « Quand on m'a
17 annoncé... » alors je comprends que c'est pas ni
18 madame Normandeau, ni monsieur Lortie qui vous ont
19 embauché comme attaché de presse, c'est un
20 placement qui se fait par?

21 R. Bien après une élection, en deux mille trois
22 (2003), comment ça a fonctionné, c'est qu'il y a
23 plusieurs personnes un peu partout puis il y a
24 plusieurs cabinets qu'il faut combler, il y a
25 beaucoup de postes à combler rapidement. On a...

1 j'ai eu une rencontre, je me souviens pas avec qui,
2 au niveau du parti, mais on nous a demandé c'était
3 quoi nos intérêts, qu'est-ce qu'on voulait faire,
4 on voulait-tu être attaché de presse, attaché
5 politique, directeur de cabinet? Puis comme j'ai
6 toujours été aux communications, bien pour moi,
7 c'était comme prédestiné de m'en aller attaché de
8 presse. J'aurais pu probablement, étant donné le...
9 l'élection puis étant donné le résultat qu'on avait
10 eu dans l'Est du Québec, demander d'être directeur
11 de cabinet, mais comme j'avais jamais vécu une
12 expérience dans un cabinet, je trouvais ça trop
13 rapide. Donc, j'ai dit : « Je vais aller faire mes
14 classes puis je veux être vraiment attaché de
15 presse. »

16 Q. [78] Et je le sais parce qu'on en a parlé un peu
17 tout à l'heure avant l'audience, mais est-ce qu'il
18 existe quelque formation que ce soit qui est donnée
19 à toutes les équipes qui rentrent en place après
20 l'élection, là, pour les préparer sur l'éthique,
21 les règles gouvernementales, qu'est-ce que...
22 qu'est-ce qu'on peut faire dans le politique,
23 qu'est-ce qu'on ne peut pas faire dans le
24 politique?

25 R. À mon époque, il y en avait pas.

1 Q. **[79]** O.K. Alors vous devenez, à ce moment-à,
2 attaché de presse de madame Normandeau, et je vous
3 parlais de monsieur Lortie, êtes-vous capable...
4 Vous me dites que vous l'aviez probablement croisé
5 auparavant, mais savez-vous s'il était déjà dans
6 l'environnement des... des mini... ou plutôt des
7 députés dans l'opposition, auparavant? Est-ce qu'il
8 était dans un cabinet?

9 R. Non. Non, pas du tout.

10 Q. **[80]** O.K. Alors...

11 R. Comme plusieurs personnes, là, qui sont... qui sont
12 venues avec l'élection en deux mille trois (2003).

13 Q. **[81]** Alors, monsieur Lortie arrive comme directeur
14 de cabinet pour madame Normandeau. Parlez-nous donc
15 de la relation existant entre monsieur Lortie et
16 madame Normandeau. Vous l'avez vue pendant un an,
17 un an et demi à peu près, là?

18 R. Une bonne relation. Ils étaient... Ils étaient près
19 l'un de l'autre. Monsieur Lortie, comme je vous en
20 ai parlé un peu auparavant, c'est un peu une
21 personne qui avait très à coeur les intérêts de
22 madame Normandeau, il voulait qu'elle performe dans
23 chacune des activités où elle allait, donc c'est un
24 peu ce qu'il transmettait à chacun des membres de
25 l'équipe. Aux attachés de presse, aux attachés

1 politiques, puis tout ça.

2 Q. **[82]** Et en fait, même quand madame Normandeau a
3 changé de ministère, est-ce que monsieur Lortie l'a
4 suivie?

5 R. Oui, tout à fait.

6 Q. **[83]** Alors c'est... Ils faisaient une bonne équipe,
7 ces deux-là ensemble.

8 R. Exact. Puis quand il y a des bonnes équipes comme
9 ça, habituellement, quand il y a des changements de
10 poste au sein d'un gouvernement, le directeur de
11 cabinet suit la ministre.

12 Q. **[84]** Maintenant, sur les...

13 R. Si ça va pas bien, bien, c'est un bon moment pour
14 faire des séparations.

15 Q. **[85]** Pour faire des changements. O.K. Alors là, il
16 y avait une bonne chimie entre les deux. Et parlez-
17 nous donc, justement, sur du... du point de vue
18 financement. Financement, peut-être, dans le cas de
19 madame Normandeau. Est-ce que monsieur Lortie, est-
20 ce que son chef de cabinet s'occupait du
21 financement de madame Normandeau?

22 R. Je crois pas que c'est lui qui s'en occupait
23 directement, mais comme je le mentionnais plus tôt,
24 monsieur Lortie avait à coeur que tout ce que
25 touche madame Normandeau réussisse. Donc, je

1 suis... Je suis sûr que monsieur Lortie a travaillé
2 pour aider à la réalisation de certaines activités
3 de financement, mais pas comme responsable, mais il
4 a sûrement fait en sorte que là aussi elle performe
5 bien.

6 Q. **[86]** Et peut-être, pour avoir vu d'autres...
7 d'autres directeurs de cabinet, vous-même vous avez
8 occupé cette fonction-là... Tiens, on va le faire
9 tout de suite. Quand vous avez été chez madame...
10 chez madame Boulet, vous êtes-vous occupé
11 d'activités de financement?

12 R. Non.

13 Q. **[87]** Un peu comme monsieur Lortie pouvait le faire
14 pour madame Normandeau?

15 R. Non. Je m'en suis pas occupé. L'Association de
16 comté le faisait déjà, le faisait déjà très bien.
17 Moi je suis arrivé dans une équipe qui était... qui
18 était déjà très fonctionnelle, donc je m'en suis
19 pas occupé. J'ai pas eu à m'en occuper, puis j'ai
20 pas eu de demande, comme telle, à m'en occuper non
21 plus. Mais il faut dire, comme j'ai dit, j'ai pris
22 le train quand il était en marche. Peut-être que si
23 j'avais commencé le mandat avec madame Boulet, puis
24 qu'on m'avait demandé de le faire, je l'aurais
25 peut-être fait aussi. Je peux pas dire non, oui...

1 Peut-être que je l'aurais fait aussi, mais c'est
2 pas arrivé.

3 Q. **[88]** O.K. Et savez-vous s'il y a des règles qui...
4 Êtes-vous informé, quand vous entrez en poste, s'il
5 y a des règles qui disent, le directeur du cabinet,
6 oui il donne un coup de main au financement, non il
7 s'en occupe pas? Y a-t-il quelque chose... Est-ce
8 que...

9 R. Non.

10 Q. **[89]** Il n'y a pas de for... Il y a rien qui vous
11 est dit?

12 R. Non.

13 Q. **[90]** Vous n'en avez pas entendu parler tout le
14 temps que vous avez été en place?

15 R. Non.

16 Q. **[91]** Et y voyez-vous un problème, à ce qu'un
17 directeur de cabinet s'occupe de questions de
18 financement pour un ministre?

19 R. C'est une bonne question. Moi je pense qu'il
20 devrait y avoir une formation, comme on vient de,
21 de... d'obliger les maires à suivre une formation
22 en éthique puis en... dans leurs tâches puis tout
23 ça. Il n'y a pas de formation qui existe pour tous
24 les nouveaux qui viennent d'arriver avec le nouveau
25 gouvernement. En tout cas, peut-être qu'il y en a

1 une maintenant, mais à l'époque, à mon époque, il
2 n'y en avait pas. Donc, ce serait peut-être au
3 moins de délimiter les rôles, les responsabilités
4 de chacun. Mais il faut pas oublier, non plus,
5 qu'on peut pas séparer la ministre de la militante.

6 Q. **[92]** Oui?

7 R. Donc, à partir de là, il y a un rôle... Veut veut
8 pas, il y a un rôle politique avec chacune des
9 personnes dans le cabinet. Ça c'est, c'est... c'est
10 obligatoire. Parce que quand la ministre se fait
11 poser une question par un militant, les ministres
12 aiment avoir les réponses.

13 (09:56:57)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[93]** Est-ce que je comprends que vous estimez
16 que... Vous dites qu'il y a un rôle politique très
17 bien, mais est-ce que vous estimez que le rôle
18 politique va aussi avec le rôle du financement?
19 C'est ça la question qui vous est posée, là.

20 R. La question est bonne. Je pense pas que, dans un
21 cabinet, on devrait s'occuper du financement d'une
22 ministre.

23 Q. **[94]** Bon.

24 R. C'est ça la réponse.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. [95] Ah, j'avais l'intention de vous la redemander.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [96] Surtout que, dites-vous, vous faites de la
5 formation maintenant?

6 R. Oui, mais en leadership c'est différent.

7 Q. [97] O.K.

8 R. Pas en politique.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. [98] Tiens, pendant que vous êtes au cabinet de
11 madame Normandeau, est-ce que, à votre
12 connaissance, le cabinet recevait des cadeaux ou
13 des gratuités de quelque nature que ce soit?

14 R. Le cabinet de madame Normandeau, c'était
15 particulier parce qu'elle était ministre du
16 Tourisme. Donc, on assistait à beaucoup
17 d'événements touristiques, des événements, des
18 festivals, des spectacles, parce qu'il y avait
19 beaucoup de subventions qui étaient rattachées à
20 ces gens-là, donc on avait souvent des invitations,
21 donc j'accompagnais souvent madame Normandeau à des
22 activités comme celles-là.

23 Q. [99] Des activités dans lesquelles le ministère
24 avait un...

25 R. Un in...

- 1 Q. **[100]** ... un investissement quelconque.
- 2 R. Tout à fait. Tout à fait. Donc, la ministre allait
3 souvent dans les fêtes, festivals ou des choses
4 comme ça, là. On participait à des activités.
- 5 Q. **[101]** Alors, ça c'est relié avec...
- 6 R. Ça c'est le souvenir que j'ai...
- 7 Q. **[102]** Oui.
- 8 R. ... au niveau de madame...
- 9 Q. **[103]** Si on se parle de, peut-être de d'autres
10 genres de gratuités, parties de ho...
- 11 LA PRÉSIDENTE :
- 12 Mais on n'en a pas eu, là. Moi j'ai pas compris
13 qu'elle avait eu de...
- 14 R. Non bien... Non bien c'est ça. C'est, c'est... Au
15 niveau des activités, comme il m'a demandé, c'est
16 qu'on participait à des activités, c'est comme ça.
- 17 Q. **[104]** Oui?
- 18 R. Des activités, des spectacles, des choses comme ça,
19 c'était, à ma mémoire, majoritairement lié, puis
20 presque à... à cent pour cent (100 %) lié aux
21 activités de la ministre, parce que déjà, elle en
22 avait beaucoup, juste à ça, au niveau des
23 spectacles. Est-ce qu'il y en a eu d'autres...
- 24 Q. **[105]** Donc, ce que vous dites, c'est qu'elle était
25 appelée, comme ministre...

- 1 R. Comme ministre...
- 2 Q. **[106]** ... de souri... du Tourisme...
- 3 R. Elle participait, même comme ministre des régions,
4 elle participait à beaucoup d'événements.
- 5 Q. **[107]** Donc, à assister à des spectacles.
- 6 R. C'est ça.
- 7 Q. **[108]** C'est ce que vous dites?
- 8 R. Oui. Tout à fait.
- 9 Q. **[109]** Et, évidemment, en assistant à ces
10 spectacles-là, elle ne devait pas payer pour les
11 spectacles auxquels...
- 12 R. Exactement.
- 13 Q. **[110]** ... elle était appelée, en tant que
14 ministre...
- 15 R. Tout à fait.
- 16 Q. **[111]** ... à assister aux spectacles.
- 17 R. Tout à fait.
- 18 Q. **[112]** C'est ce que vous nous dites?
- 19 R. Exactement.
- 20 Q. **[113]** Parfait.
- 21 Me PAUL CRÉPEAU :
- 22 Q. **[114]** Peut-être donner... Vous m'avez déjà donné
23 des genres d'exemples, là, Festival Juste pour
24 Rire?
- 25 R. Festival Juste pour Rire, à Saint-Jean-sur-

1 Richelieu... Il y a Cavalia, je pense, à un moment
2 donné, quand Cavalia a démarré on a été... on a été
3 là. Des choses comme ça.

4 Q. **[115]** On a été là. Alors le cabinet reçoit quelques
5 billets, des dizaines de billets? Un ordre de
6 grandeur.

7 R. Bien, ça dépend. Si le cabinet demande quatre
8 billets, il va avoir quatre billets. Si le cabinet
9 demande six billets, il va avoir six billets. S'il
10 en veut deux, il va en avoir deux.

11 Q. **[116]** Alors, c'est le cabinet qui les demande?

12 R. Non. Ils sont offerts. Puis quand on est offert,
13 bien, qui va aller accompagner la ministre, c'est
14 là qu'on décide le nombre de billets qu'on va
15 avoir.

16 Q. **[117]** Et ça, je comprends bien que c'est des
17 billets qui viennent d'entreprises qui ont été
18 quoi, subventionnées ou qui ont un programme
19 quelconque dans lequel le ministère du Tourisme a
20 un intérêt?

21 R. Entreprises, organismes sans but lucratif,
22 organisation de festivals, des choses comme ça.

23 Q. **[118]** On sort un petit peu, maintenant...

24 R. Et la présence de la ministre est très sollicitée à
25 tous ces événements-là, parce que pour eux,

1 c'est... d'avoir la ministre du Tourisme à leur
2 événement, c'est un prestige. Donc, ils veulent
3 vraiment avoir la ministre. Et souvent, on a refusé
4 plus de présences qu'on en a acceptées.

5 Q. **[119]** Maintenant, avez-vous déjà vu des gratuités
6 provenant de firmes, d'entrepreneurs de quelque
7 nature que ce soit, donner des cadeaux? Alors là,
8 on fait la différence, ce n'est plus le Festival
9 qui le donne, c'est une entreprise commerciale, qui
10 peut être en relation avec le travail du Ministère.

11 R. Au niveau du cabinet de madame Normandeau, je n'ai
12 pas de souvenir.

13 Q. **[120]** O.K. On en reparlera tantôt.

14 (09:59:57)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[121]** Je voudrais juste savoir, vous dites qu'on en
17 a refusé plus qu'on en a accepté. Est-ce que je
18 dois comprendre que le choix se basait surtout sur
19 la qualité du spectacle et la grandeur du
20 spectacle, la popularité du spectacle?

21 R. Pas nécessairement, Madame la Présidente.

22 Q. **[122]** Mais ça pouvait entrer en ligne de compte?

23 R. Bien, c'est sûr. C'est évident que quand le
24 spectacle est grandiose, la ministre... vous savez,
25 on travaille sept jours par semaine, quand on est

1 ministre. Donc, quand on a à faire des choix
2 d'activités de fin de semaine, souvent la ministre
3 va choisir d'aller à des activités qui lui tentent
4 aussi.

5 Q. **[123]** Qui lui plaisent?

6 R. Qui lui plaisent, évidemment. Puis d'autres fois
7 aussi, on n'a pas le choix, là, on sait qu'il faut
8 absolument faire une présence, donc l'équipe autour
9 de la ministre, et souvent la ministre elle-même,
10 parce qu'elle doit... quand elle décide de faire
11 ça, il ne faut pas oublier que madame Normandeau
12 est en Gaspésie, donc elle doit sacrifier une fin
13 de semaine en Gaspésie pour venir assister à des
14 activités comme celles-là, c'est pour ça que je dis
15 qu'on en a refusé beaucoup plus qu'on en a fait.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 O.K. Continuez.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[124]** Et si on sort peut-être, justement, de ce
20 type de cadeau-là qui est associé à la nature même
21 du ministère de madame Normandeau, d'autres types
22 de cadeaux, des soirées dans les loges au Centre
23 Bell pour des spectacles offerts par des
24 entreprises, ou encore pour le hockey?

25 R. Une fois, Gaz Métro, je crois.

- 1 Q. **[125]** O.K. Gaz Métro?
- 2 R. Et j'étais là aussi.
- 3 Q. **[126]** Oui? Vous souvenez-vous de la nature du
- 4 spectacle?
- 5 R. C'était du hockey.
- 6 Q. **[127]** C'était du hockey?
- 7 R. C'était du hockey, dans la loge de Gaz Métro.
- 8 Q. **[128]** Alors, il y avait aussi à l'occasion des...
- 9 recevoir des billets. Puis ça, c'est des
- 10 entreprises...
- 11 R. Bien, écoutez, je me souviens de Gaz Métro. Il y en
- 12 a peut-être eu, mais pas que je peux me rappeler.
- 13 Je peux... Comme j'étais attaché de presse, moi je
- 14 regardais l'horaire de quand il fallait que
- 15 j'accompagne la ministre, donc dans ces occasions-
- 16 là je n'avais pas à accompagner la ministre.
- 17 Q. **[129]** On est toujours dans le thème du financement.
- 18 Si je vous parle de monsieur Marcel Leblanc?
- 19 R. Oui. Responsable du financement dans l'Est du
- 20 Québec.
- 21 Q. **[130]** Dans l'Est du Québec? Alors, monsieur
- 22 Leblanc, alors que vous êtes au cabinet de madame
- 23 Normandeau... excusez-moi, cabinet de madame
- 24 Boulet, si je ne me trompe pas, est-ce que monsieur
- 25 Leblanc a déjà fait, a déjà tenté une intervention

1 à votre égard pour tenter d'organiser une rencontre
2 entre madame Boulet et...

3 R. Je ne sais pas si c'était pour organiser une
4 rencontre. Ce que je me souviens, je me souviens
5 qu'il y a eu une intervention de monsieur Leblanc
6 pour avoir un état d'avancement d'un dossier.

7 Q. **[131]** Et monsieur Leblanc, lui, s'occupe du
8 financement, alors essayez de nous mettre ça dans
9 le contexte. Je comprends qu'on est au cabinet de
10 madame Boulet, mais on va y revenir tout à l'heure.

11 R. Oui, O.K.

12 Q. **[132]** Essayez de nous parler de cet événement-là.
13 C'est chez madame Boulet, c'est donc entre quelle
14 date et quelle date?

15 R. Donc, c'est entre deux mille quatre (2004) et deux
16 mille cinq (2005).

17 Q. **[133]** O.K.

18 R. Puis probablement que, je vous donne une hypothèse,
19 probablement que dans le cadre d'une activité ou du
20 financement que monsieur Leblanc faisait, il y a eu
21 une question concernant l'état d'avancement d'un
22 dossier, puis on aura l'occasion d'en parler
23 tantôt, pourquoi est-ce qu'on avait beaucoup de
24 questions sur l'état d'avancement des dossiers,
25 avait justement une question à poser au cabinet sur

1 où était rendu tel dossier. Moi je l'ai référé à
2 monsieur Louis-Marie Pelletier, qui était notre
3 responsable de la programmation au niveau du
4 cabinet.

5 Q. **[134]** Louis-Marie Pelletier?

6 R. C'est ça.

7 Q. **[135]** Alors, vous l'avez référé. Maintenant, est-ce
8 que c'est la seule intervention de cette nature-là
9 que vous avez de quelqu'un qui s'occupe normalement
10 de financement?

11 R. Oui. Il y a eu plus d'appels que ça de monsieur
12 Leblanc pour avoir l'état d'avancement de certains
13 dossiers, mais c'était... jamais rien pour mettre
14 des... bon, il faut faire avancer des dossiers ou
15 quoi. C'était beaucoup des demandes d'informations.

16 Q. **[136]** O.K. Mais ça venait de la personne qui
17 s'occupait de financement?

18 R. Oui.

19 Q. **[137]** Est-ce que ça vous pose un problème ou est-ce
20 que ça vous posait un problème relativement à...

21 R. Bien, effectivement, on a... je ne me souviens pas,
22 pas longtemps après cette intervention-là, on a
23 fait une intervention, je ne me souviens pas si
24 c'était à la réunion des directeurs de cabinet ou à
25 un endroit où on disait que, justement, ce genre

1 d'intervention-là devait nécessairement passer par
2 soit le directeur de cabinet, pour être sûr qu'il
3 n'y ait pas d'influence néfaste par rapport au
4 financement, et puis de limiter ce genre
5 d'intervention-là.

6 Q. **[138]** Est-ce que vous-même, vous sentiez et vous
7 sentez toujours qu'il y a... il peut y avoir un
8 inconfort entre le financement et des activités
9 politiques?

10 R. Bien, je dirais que, tant que le cabinet donne de
11 l'information qui est publique, c'est un peu la
12 philosophie qu'on avait. Si l'information est
13 publique, qu'on peut la donner à n'importe qui, on
14 peut la donner aussi aux gens du Parti. C'était un
15 peu la philosophie que j'avais. Mais n'empêche que,
16 comme toute la question de la programmation
17 relevait d'un attaché politique en particulier,
18 bien, on faisait passer les questions directement,
19 là. Je n'ai pas pris toutes les questions qui sont
20 venues par rapport à ça.

21 Q. **[139]** Je voudrais juste qu'on termine sur cette
22 question-là du financement. Le financement, ça
23 existe, c'est une réalité, et je comprends que vous
24 n'en faisiez pas beaucoup. Vous avez votre opinion
25 sur le financement. Est-ce que, en fait, sur les

1 gens qui donnent de l'argent à un parti politique,
2 je vais vous demander peut-être de donner à madame
3 la présidente l'opinion de quelqu'un qui a occupé
4 différents postes politiques, pourquoi que les gens
5 donnent à un parti politique?

6 R. Parce qu'ils veulent se rapprocher des gens
7 politiques, ils veulent créer des relations avec
8 eux, ils veulent être connus, pas nécessairement
9 tout le temps des gens qui ont quelque chose à
10 demander immédiatement, des choses à attendre, des
11 dossiers à présenter, mais c'est des gens qui
12 veulent être vus en compagnie des politiciens pour
13 que le politicien si jamais ils ont besoin un jour
14 d'aide ou d'être écoutés, des choses comme ça, se
15 souviennent d'eux. D'après moi c'est la motivation
16 première des gens qui ont assisté à des activités
17 politiques.

18 Q. **[140]** Il y a évidemment, il y a toujours des gens
19 qui vont contribuer pour vraiment pour la
20 démocratie, pour la santé des partis politiques.
21 D'autre part, quand... vous savez qu'il se fait
22 beaucoup de financement sectoriel?

23 R. Oui, mais ça du sectoriel vous voulez dire quand on
24 cible des individus au sein d'entreprises.

25 Q. **[141]** Ou on va voir une firme, une firme puis on

1 dit...

2 R. Moi, moi j'ai... moi, en tout cas, comme j'ai
3 mentionné au niveau du financement des partis. Je
4 vais vous donner l'exemple de moi parce que c'est
5 ce que je connais. Quand j'étais président
6 d'associations, on a un objectif de financement de
7 ramasser dix mille dollars (10 000 \$), à coût de
8 cent dollars (100 \$), c'est quand même beaucoup de
9 gens. On va au plus facile. On a notre bottin
10 téléphonique avec tous les gens qui sont dans notre
11 ville ou bien donc on a la liste des entreprises ou
12 bien donc on a une autre liste. Donc, on prend la
13 liste des entreprises puis on voit les gens qui
14 sont le plus susceptibles dans ça d'être intéressés
15 à contribuer. Donc, on appelle les gens, on
16 n'appelle pas l'entreprise untel, mais on appelle
17 le gens (sic) qui est dans l'entreprise parce que
18 c'est des gens qui sont plus aptes, puis qu'il y a
19 plus de possibilités.

20 (10:06:33)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. [142] Ça veut dire quoi, ça, qui sont plus
23 susceptibles, qui sont plus aptes ou qui ont plus
24 de possibilités?

25 R. Bien, un, ils sont plus informés, ils sont plus au

1 courant de l'ensemble de l'oeuvre, puis c'est des
2 gens que si on appelle, exemple, moi quand j'ai été
3 maire j'avais des invitations à participer aux
4 activités de financement de tous les partis
5 politiques, même si j'étais maire, même si
6 j'avais... malgré mon passé libéral.

7 Q. **[143]** Non, mais vous dites on cible les entreprises
8 qui sont le plus aptes, le plus susceptibles et le
9 plus...

10 R. Bien le plus... non, bien les entreprises, quand on
11 a notre liste, Madame la Présidente, O.K., il faut
12 trouver cent (100) personnes. Donc, on se sépare
13 des gens, on dit : « Qui tu connais là, qui tu
14 connais là, qui tu connais là? » Ça c'est la
15 première chose. Puis deuxièmement, bien on va
16 dire : « Bon, bien, exemple, si on a quelqu'un, la
17 ministre du Tourisme ou la responsable du dossier
18 du tourisme qui va venir, bien on va cibler des
19 gens dans l'industrie touristique. On sait que ces
20 gens-là qui sont un intérêt par le tourisme sont
21 intéressés à venir écouter la ministre du Tourisme,
22 exemple. Là, je donne un exemple quand j'étais
23 président.

24 Q. **[144]** Mais quand on parle des entreprises, là?

25 R. Bien, c'est exactement ce que je vous dis, Madame.

- 1 Q. **[145]** Les entreprises en construction, là?
- 2 R. Bien, ça, si mettons on avait...
- 3 Q. **[146]** Ou les entreprises de génie?
- 4 R. ... si on avait un porte-parole qui était dans le
5 dossier de la construction qui venait nous voir,
6 bien on va cibler les entreprises de la
7 construction. C'est comme je vous dis, là je
8 donnais l'exemple du tourisme, parce que c'était
9 facile.
- 10 Q. **[147]** Et ces personnes-là sont plus susceptibles de
11 quoi?
- 12 R. De donner.
- 13 Q. **[148]** O.K.
- 14 R. Plus intéressées à donner...
- 15 Q. **[149]** Pourquoi?
- 16 R. ... pour rencontrer la personne pour se faire
17 connaître de cette personne-là.
- 18 Q. **[150]** Pour avoir un contrat par la suite?
- 19 R. Moi je dirais pas que c'est pour avoir un contrat,
20 c'est pour être connu d'elle. Pour préparer le
21 terrain peut-être éventuellement à avoir des
22 demandes, mais c'est pas vrai que tous les gens...
- 23 Q. **[151]** Avoir des demandes, avoir des contrats?
- 24 R. Mais c'est pas vrai que tous les gens, Madame la
25 Présidente, qui viennent assister à une activité

1 politique ont des contrats en attente qui peuvent
2 influencer par le ministre.

3 Q. **[152]** Pas en attente, mais qui veulent se
4 positionner pour qu'un jour on puisse faire appel à
5 leurs services?

6 R. Mais les députés ont presque pas d'influence de
7 donner des contrats.

8 Q. **[153]** Moi, là, je fais juste prendre vos paroles,
9 là.

10 R. Oui.

11 Q. **[154]** Vous dites les gens donnent à un parti parce
12 qu'ils veulent être vus en compagnie des
13 politiciens...

14 R. Oui.

15 Q. **[155]** ... parce que si les politiciens ont besoin
16 d'eux, ils vont se rappeler, ils espèrent qu'on va
17 se rappeler d'eux?

18 R. Tout est une question de relations, il faut que les
19 gens soient connus, il faut que les gens se
20 connaissent, c'est comme ça que ça fonctionne. Je
21 ne peux pas... je vous dirais que les gens qui
22 viennent sont souvent, vont venir parce qu'ils
23 veulent être vus à cette activité-là aussi avec le
24 ministre, pour montrer qu'ils sont du bon bord. Il
25 y a beaucoup de raisons qui incitent des gens à

1 participer à une activité de financement. C'est
2 pour ça que je dis que c'est pas nécessairement
3 tout le temps parce qu'ils espèrent avoir un profit
4 personnel à court terme. Mais c'est sûr que ces
5 gens-là participent à une activité, acceptent de
6 donner un montant d'argent, parce qu'ils veulent
7 soit contribuer personnellement, soit ils voulaient
8 m'aider moi directement parce que j'avais une
9 activité puis ils voulaient me supporter dans
10 l'atteinte de mon résultat ou soit ils voulaient
11 venir rencontrer la ministre du Tourisme.

12 Q. **[156]** Ça c'est les gens qui viennent?

13 R. Oui.

14 Q. **[157]** Mais vous, quand vous les ciblez, là...

15 R. Oui.

16 Q. **[158]** ... vous avez dit : « Nous choisissons les
17 gens qui sont le plus susceptibles de »?

18 R. D'être intéressés à venir payer cent dollars
19 (100 \$) pour venir rencontrer, exemple, la ministre
20 du Tourisme.

21 Q. **[159]** O.K. Et s'ils sont plus intéressés à venir
22 c'est parce qu'ils poursuivent un but aussi?

23 R. Soit... soit qu'ils sont dans ce domaine-là, dans
24 cette industrie-là, qu'ils ne savent pas si encore
25 ils vont avoir un jour besoin d'un ministre, soit

1 qu'ils veulent l'entendre sur les orientations pour
2 se préparer en vue d'éventuelles demandes de
3 subventions, parce que dans ce domaine-là il y a
4 beaucoup de subventions. Les motivations, écoutez,
5 je ne me mettrai pas la tête dans le sable, les
6 gens qui vont accepter de donner un montant
7 d'argent, attendent toujours quelque chose en
8 retour. Donc, le retour c'est quoi? Soit m'aider
9 personnellement, soit aider leur propre cause en
10 rencontrant la ministre parce qu'ils ont des
11 dossiers, soit se faire connaître de la ministre ou
12 de son entourage ou se faire connaître des autres.
13 Moi je connais pas personne qui va donner... ou
14 soit le dernier volet, comme vous l'avez mentionné
15 tantôt, pour supporter le parti dans un sens très
16 large. Je pense que si vous y allez à vingt (20),
17 vingt (20), vingt (20), vingt (20), là,
18 vous allez pas mal avoir un ordre de grandeur à peu
19 près des intérêts des gens qui participent aux
20 activités politiques dans les comtés.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[160]** Et où il a été démontré ici par des tableaux
23 depuis la dernière année, là, que les firmes de
24 génie ou du moins les ingénieurs qui y travaillent,
25 leur famille rapprochée, en fait, sont des grands

1 contributeurs aux partis politiques, aux principaux
2 partis politiques à coup de millions, là, on est
3 dans les millions de dollars et qu'on retrouve pas
4 ce phénomène-là chez les médecins vétérinaires,
5 chez les pharmaciens. On retrouve ce phénomène-là
6 beaucoup dans les firmes de génie. Je vous pose la
7 question, est-ce qu'il y a un lien à faire entre le
8 fait que les firmes de génie donnent beaucoup
9 d'argent et qu'ils tentent... ils sont fortement
10 présents avec les entrepreneurs lorsque le ministre
11 des Transports est présent dans une activité
12 politique?

13 R. Qu'est-ce... probablement. Qu'est-ce que vous
14 voulez que... que je réponde à ça? Probablement
15 qu'ils ont un intérêt particulier à assister. Je
16 vais vous donner un exemple. Quand on assistait...
17 quand j'assistais à des activités de financement
18 avec madame Boulet...

19 Q. **[161]** Oui.

20 R. ... exemple, quand on se rendait dans une région ou
21 dans une autre, systématiquement, les présidents
22 d'associations vendaient des cartes aux gens de ce
23 domaine-là. C'était automatique.

24 Q. **[162]** Construction et génie? Construction et génie?

25 R. Oui oui, bien tous ceux et celles qui peuvent avoir

1 un intérêt dans le domaine du transport. C'est...
2 puis ça, je le cache pas, c'est tout à fait vrai,
3 Madame Charbonneau, je l'ai constaté moi aussi.
4 Donc, quand on se promène avec la ministre des
5 Transports, c'est ce qui arrive. Quand on se
6 promène avec la ministre du Tourisme, bien c'est
7 l'autre exemple que je vous donnais tantôt. C'est
8 plus les organisations touristiques qui vont
9 participer.

10 Q. **[163]** O.K.

11 R. Quand on se promène avec le ministre des Affaires
12 municipales, ça doit être tous les maires qui sont
13 là. C'est... c'est comme ça.

14 Q. **[164]** On va arriver à la période où vous êtes au
15 ministère des Transports avec madame Boulet. Alors,
16 vous arrivez directeur de cabinet à ce moment-là,
17 vous avez dit au mois d'août deux mille quatre
18 (2004).

19 R. Mois d'août.

20 Q. **[165]** Jusqu'en décembre deux mille cinq (2005),
21 janvier deux mille six (2006)?

22 R. À peu près.

23 Q. **[166]** Bon. Alors, vous y faites à peu près seize
24 (16) mois. Quand vous êtes arrivé là, la
25 programmation de l'année était déjà en cours?

1 R. Oui, elle était déjà... quand je suis arrivé, moi,
2 au mois d'août, là, c'était bien amorcé pour
3 l'année qui s'en venait, là. On était... ils
4 étaient dans les derniers milles, là. Ils étaient
5 en train de la préparer. Madame Boulet voulait que
6 ça aille encore plus vite au niveau de la
7 programmation pour qu'on sorte plus rapidement les
8 contrats.

9 Q. **[167]** Alors si on est au mois d'août, on est... on
10 n'est pas dans la programmation annuelle, on est
11 dans les contrats tarifés de fin de saison?

12 R. Bien là, ils sont dans les... moi, quand j'arrive,
13 ils sont présentement effectivement dans les
14 contrats tarifés. C'est les premiers contacts que
15 j'ai dû avoir avec des gens qui se demandaient
16 quand est-ce que mon contrat va sortir. Parce que
17 quand on annonce la programmation, je sais pas
18 cette année-là en quelle année... en quel mois il
19 avait été annoncé, je sais pas si c'était souvent,
20 là... des fois, il y en a qui ont parlé jusqu'en
21 juin, mais ça avait tendance à aller un petit peu
22 plus tôt. On annonce tous les contrats, les
23 différentes directions territoriales savent quel
24 projet elles vont faire. Mais les directions
25 territoriales travaillent pour faire les gros

1 projets en premier, donc ils vont mettre leur
2 travail là-dessus, les gros gros projets, donc on
3 sort ces contrats-là, on sort ces contrats-là, de
4 sorte qu'à la fin de l'été, il y a beaucoup de
5 contrats qui sont pas encore donnés aux
6 entrepreneurs qui savent qu'ils vont avoir un
7 contrat. Donc, moi, quand je suis arrivé, c'était
8 ces gens-là qui commençaient à appeler, dire :
9 « Quand est-ce que notre contrat va sortir? Est-ce
10 qu'on va vraiment l'avoir? » parce que des fois,
11 quand il manque d'argent dans l'année, il y a des
12 contrats qui sont reportés...

13 Q. **[168]** Repoussés?

14 R. ... l'année d'après, repoussés à l'année d'après.
15 Donc, les entrepreneurs veulent pas perdre leurs
16 contrats qui ont été annoncés puis ça a été les
17 premiers... je suis arrivé dans... dans cette...
18 dans cette période-là. Et en même temps qu'on
19 préparait l'autre programmation.

20 Q. **[169]** Alors vous... vous êtes dans la fin... la fin
21 du budget de cette année-là et vous allez
22 travailler à la programmation de l'année suivante
23 ainsi que la... ce qu'on a appelé souvent la
24 rallonge budgétaire de l'été pour des contrats
25 tarifés?

- 1 R. Moi, quand j'arrive au mois d'août, septembre,
2 probablement que le travail sur la rallonge
3 tarifaire est déjà commencé avec l'attaché
4 politique qui s'occupe de la programmation. Parce
5 que j'ai pas... j'ai pas beaucoup de souvenirs, là,
6 les souvenirs que j'ai de cette période-là, c'est
7 ceux que je viens de vous mentionner, là.
- 8 Q. [170] Bon. Il y a un attaché politique qui s'occupe
9 des... est-ce qu'il fait rien que ça, là, est-ce
10 que c'est sa tâche, c'est très...
- 11 R. Sa tâche à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %).
- 12 Q. [171] O.K. Donc, la question des contrats tarifés,
13 dans son aspect politique auprès du cabinet, c'est
14 assez important pour occuper une personne, là, un
15 emploi année, là?
- 16 R. Bien, si on considère que cette personne-là, oui,
17 s'occupe de la programmation mais c'est aussi la
18 personne qui va recevoir les plaintes de tout le
19 monde, les plaintes des députés, les plaintes des
20 maires, les plaintes de... bref, c'est le
21 département, j'appelle, de gestion de plaintes.
22 Parce qu'il doit souvent faire l'arbitre. Souvent,
23 c'est à lui qu'on va confier le mandat de dire
24 « non » élégamment puis que la personne ressorte du
25 cabinet avec le sourire quand même, ce qui est pas

1 toujours évident. C'est la personne qui va
2 rencontrer les délégations de... les différentes
3 régions quand ils ont un projet qu'ils veulent
4 faire qui avance pas. Bref, c'est cette personne-
5 là, là, qui travaille puis qui a tout en tête les
6 demandes qu'on a eues durant l'année. Donc, quand
7 arrivent soit des rallonges puis tout ça, bien
8 c'est vers cette personne-là, là, que les gens se
9 tournent.

10 Q. **[172]** Vous avez été, bon, seize (16) mois au
11 cabinet de madame Boulet et c'est votre seule
12 expérience avec... vous avez eu une seule... une
13 seule ministre. Je comprends que...

14 R. Comme directeur de cabinet, oui.

15 Q. **[173]** Oui. Et vous n'êtes pas en mesure de comparer
16 avec d'autres ministres, mais diriez-vous que
17 madame Boulet était très... une expression
18 américaine « hands-on », elle était très présente
19 dans l'activité de programmation, elle suivait ça,
20 elle voulait voir comment ça fonctionnait, elle s'y
21 impliquait beaucoup?

22 R. Ah, madame Boulet, elle s'impliquait dans tout.

23 Q. **[174]** O.K.

24 R. Madame Boulet était la ministre, c'est elle qui
25 prenait les décisions. Toutes les décisions.

1 Q. **[175]** Toutes les décisions. Pas beaucoup de
2 délégation...

3 R. Toutes les décisions.

4 Q. **[176]** Toutes les décisions. Alors, ça finissait
5 toujours sur son bureau?

6 R. Donc, des fois il y avait beaucoup de livres sur
7 son bureau qui... qui étaient là pour que la
8 ministre puisse passer dessus puis autoriser les...
9 les différents dossiers et projets.

10 Q. **[177]** Bon.

11 (10:16:33)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[178]** Beaucoup de quoi, avez-vous dit?

14 R. Quand... bien des livres de correspondance, là.
15 Dans le fond, nous autres on a un attaché politique
16 à la programmation, un attaché politique qui
17 s'occupait des dossiers maritimes, un autre qui
18 s'occupait des dossiers pour les VTT parce qu'on
19 était à la période, je sais pas si vous vous
20 souvenez, le Petit train du Nord, quand il y a des
21 gens qui s'étaient plaints puis que la voie avait
22 été fermée, ça a causé des désastres pour plusieurs
23 entreprises là-bas, donc il a fallu gérer ce
24 dossier-là en même temps. Donc, on avait un attaché
25 politique qui s'occupait de ça. Donc, ces gens-là

1 ont des dossiers à préparer avec les
2 fonctionnaires, on prépare une recommandation à la
3 ministre pour une décision, on met ça dans un
4 cahier de correspondance, on le met sur le bureau
5 de la ministre puis on attend la réponse de la
6 ministre. Donc, souvent on était en attente des
7 décisions de la ministre, des choses, des fois,
8 qu'on aurait pu faire avancer quand même, mais qui
9 étaient sur le bureau de la ministre, qu'il fallait
10 attendre la décision de la ministre avant d'aller
11 plus loin.

12 Q. **[179]** O.K.

13 R. C'était à ce point-là, là, le, le...

14 (10:17:20)

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. **[180]** Sa gestion...

17 R. ... le désir de madame Boulet de... de savoir
18 qu'est-ce qui se passait dans le cabinet, puis de
19 prendre des décisions.

20 Q. **[181]** Alors...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[182]** O.K.

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Oui? Ça va?

25 Q. **[183]** Les... Alors madame... madame Boulet suit de

1 très près les activités, toutes les acti... toutes
2 les activités de son ministère.

3 R. C'est... C'est assez incroyable, la capacité de
4 cette femme-là, également, à être capable
5 d'analyser les chiffres, puis de voir des choses...
6 Ça c'est... C'est une chose qui m'a impressionné. À
7 chaque fois qu'on faisait, soit le budget du
8 ministère ou des opérations budgétaires, elle
9 réussissait toujours à trouver le... le chiffre qui
10 marchait pas, qui s'additionnait mal. Donc, elle
11 avait vraiment un oeil qui était capable de déceler
12 des, des... des problèmes, comme ça, dans le
13 ministère, puis c'était... Les fonctionnaires,
14 c'était rendu qu'ils se demandaient qu'est-ce
15 qu'elle allait trouver, là. Ça avait un bon côté,
16 parce que ça les faisait se préparer encore...
17 encore mieux. Mais elle réussissait quand même tout
18 le temps à trouver des... des coquilles.

19 Q. **[184]** On revient maintenant à la préparation de la
20 programmation annuelle...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[185]** Alors donc, vous diriez qu'elle était
23 perfectionniste?

24 R. C'est... C'est peu dire.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[186]** O.K.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[187]** O.K.

5 R. Mais oui, tout à fait.

6 Q. **[188]** Mais, c'est bien.

7 R. Oui.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. **[189]** Et...

10 R. Et...

11 Q. **[190]** Oui?

12 R. Si vous me permettez...

13 Q. **[191]** Oui.

14 R. ... juste de rajouter, sur madame Boulet, il y a
15 une chose qui m'a toujours marqué. Depuis le début
16 de... Depuis la semaine dernière je vous écoute un
17 peu plus, là, puis j'ai remarqué qu'il y a beaucoup
18 de gens qui... qui parlent de programmation puis de
19 dépassement de coûts, mais au début, madame Boulet
20 était horripilée par les dépassements de coûts à la
21 fin. Et ceux-là, quand ça dépasse de plus de dix
22 pour cent (10 %) ce qu'on avait autorisé, à un
23 moment donné j'ai vu madame Boulet faire une,
24 une... une vraie... une vraie crise, là, au
25 ministère, puis elle a dit, « Ça n'a pas de bon

1 sens, vous nous faites autoriser des choses, ça
2 coûte plus cher que ce que ça devrait coûter. C'est
3 terminé. » Là, bien, dorénavant, si mettons c'était
4 dix (10), bien, elle avait réussi à faire baisser à
5 cinq, puis là, après négociation, ça avait peut-
6 être monté à un des deux, là, mais à chaque fois
7 qu'il y avait un dépassement de coûts, avant
8 d'autoriser les paiements, madame Boulet voulait
9 les voir. Donc, elle voulait savoir pourquoi. Donc,
10 mettre encore plus de pression, pour éviter ces
11 dépassements de coûts-là, mais à la fin. Parce que
12 c'est là, dans le fond, qu'on paie, hein?

13 Q. **[192]** Contrôle. Oui.

14 R. T'sais, puis c'est là qu'on se rend compte, des
15 fois, qu'un projet a mal été évalué, parce qu'on a
16 le... le final devant nous autres, là. Et ça,
17 madame Boulet, là-dessus, a été assez
18 impressionnante.

19 Q. **[193]** Stricte.

20 R. Ah, c'était... Il fallait pas qu'un fonctionnaire
21 vienne démontrer un projet avec un dépassement de
22 coûts sans être préparé puis avoir son casque.
23 C'était, c'était assez...

24 Q. **[194]** Hum, hum.

25 R. C'était quelque chose.

- 1 Q. **[195]** Alors vous avez vécu une année de
2 programmation annuelle, là, une année où on fait le
3 budget pour l'année. Vous placez ça à peu près à
4 quel temps dans l'année?
- 5 R. C'est... C'est dur à dire, parce que comme je suis
6 arrivé puis qu'il y avait déjà un attaché politique
7 qui s'occupait de la programmation qui était en
8 place, j'ai pas... j'ai pas pris sa place. Dans le
9 fond, je lui ai... Je lui ai fait confiance. Ça
10 avait bien été l'année où il était là avant, donc
11 j'ai suivi la programmation. De... Comme un chef de
12 cabinet s'assure que les étapes sont respectées,
13 mais j'étais pas... j'avais pas les mains dedans.
14 C'était vraiment l'attaché politique qui s'en est
15 occupé.
- 16 Q. **[196]** On place ça, dans... dans le temps, dans
17 l'année, là, sous madame Boulet...
- 18 R. Bien, c'est fin... fin deux mille quatre (2004),
19 début deux mille cinq (2005).
- 20 Q. **[197]** Au début de... Décembre, janvier, là. Au
21 moment de...
- 22 R. Ça doit... Ça doit être dans ces eaux-là, là.
- 23 Q. **[198]** O.K.
- 24 R. J'ai pas...
- 25 Q. **[199]** Et on comprend que c'est pas quelque chose

1 qui se fait en vingt-quatre (24) heures, ça, la
2 programmation.

3 R. Non. C'est quelque chose qui est continuel, au
4 ministère, la programmation. Comme il vous a été
5 démontré, c'est des processus, c'est des dossiers
6 qu'ils commencent à une étape, qu'ils montent à une
7 autre étape, qui reviennent à une autre étape,
8 avant de devenir, là, en développement, en
9 réalisation, et caetera, en amélioration. Donc,
10 c'est des dossiers, c'est... c'est vivant, la
11 programmation du ministère. Donc, à un moment donné
12 ils pourraient... ils pourraient peser sur un
13 bouton puis dire, « Bon bien voici tous nous
14 besoins », qui pourraient être, à notre époque, qui
15 devaient être trois (3), quatre milliards (4 G) par
16 année. Puis on avait beaucoup moins. Même si on
17 avait beaucoup d'argent, c'était peut-être un point
18 cinq million (1.5 M) qu'on avait dans ces années-
19 là, là...

20 Q. **[200]** Milliard.

21 R. Milliard, c'est-à-dire.

22 Q. **[201]** Oui.

23 R. Donc, il y a beaucoup d'arbitrage à faire entre les
24 régions, qu'est-ce qu'on fait, pour s'assurer qu'il
25 y en ait un peu dans chacune des régions, qu'on

1 réponde à tous les besoins. Tout ce qui était
2 sécurité, on touchait pas à ça, tout ce qui était
3 ponceaux, aqueducs, on touchait pas à ça.

4 Q. **[202]** Bien, c'est ça. Tiens, on va les repasser...

5 R. Bref, c'était... C'était une progra... C'est
6 vivant, la programmation d'un ministère.

7 Q. **[203]** Juste avant de regarder un petit peu comment
8 elle se faisait, vous dites c'est des dossiers
9 qu'ils montent, ils sont toujours en train d'être
10 en discussion, mais est-ce que des fois ils
11 montent, ils peuvent se rendre aux politiques,
12 revenir en bas avec une commande de modifier, de
13 faire un dossier en priorité sur un autre? Avant
14 qu'on vous le soumette d'une façon finale, voici la
15 programmation proposée par le ministère au
16 ministre, est-ce qu'il y a des projets qu'on tasse
17 déjà, d'autres qu'on va prioriser à l'intérieur de
18 la machine?

19 R. Bien, s'il y a eu des engagements électoraux,
20 exemple l'autoroute... l'autoroute à Québec,
21 Robert-Bourassa, qu'on appelait du Vallon à
22 l'époque, c'était un engagement électoral. Donc,
23 c'était pas dans la programmation du ministère.
24 Donc on est arrivé, puis on a dit, « Bien, faites
25 de la place pour ce projet-là. » Donc, évidemment,

1 ça a des impacts sur tous les autres projets. Parce
2 que si l'enveloppe est de tant de millions pour
3 faire du développement, puis qu'on vient de dire
4 qu'on rajoute un projet de quarante millions
5 (40 M), ça a un impact sur l'ensemble de la
6 programmation parce qu'il faut qu'ils trouvent le
7 quarante millions (40 M). Ils ne le prendront pas
8 nécessairement juste dans le budget...

9 Q. **[204]** Développement...

10 R. ... de cette direction-là.

11 Q. **[205]** Ah, O.K. Non. Mais on va le prendre juste
12 dans le budget développement.

13 R. On va le prendre dans le budget développement, mais
14 si déjà, dans le budget développement, le ministère
15 avait identifié des projets un peu partout puis
16 qu'on vient de rajouter un projet de... de trente
17 (30), vingt (20), dix millions (10 M), je ne sais
18 pas le montant, là, bien, évidemment, ça a des
19 effets partout. Puis ça, c'est des effets suite à
20 une décision politique.

21 Q. **[206]** O.K.

22 R. Donc, est-ce que... Ça c'est un gros projet. Est-ce
23 qu'il y avait d'autres petits projets qui ont fait
24 l'objet d'engagements électoraux dans différentes
25 régions aussi? C'est possible. Donc, à ce moment-

1 là, il faut voir comment est-ce qu'on peut les
2 intégrer dans la programmation. Puis ça, c'est un
3 peu notre rôle au cabinet, de faire en sorte que
4 les engagements pris, qui sont acceptés par le
5 Conseil des ministres, bien, qu'ils soient livrés
6 par le ministère des Transports.

7 Q. **[207]** De sorte qu'on va chercher dans le
8 développement, particulièrement parce qu'on parle à
9 ce moment-là juste de cet aspect-là, dans le
10 développement on peut aller chercher un projet qui
11 n'est pas une priorité du Ministère, décider
12 politiquement qu'on en fait une priorité...

13 R. Tout à fait.

14 Q. **[208]** ... et le prendre en dessous de la pile puis
15 le remettre sur le dessus de la pile?

16 R. Bien, tout à fait. Des fois, même, le projet n'est
17 même pas dans la pile.

18 (10:23:25)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[209]** C'est ça. Alors, pourriez-vous nous expliquer
21 de quelle façon un projet que les fonctionnaires
22 n'ont même pas mis dans la programmation, n'ont
23 même pas vu, n'ont même pas jugé approprié ou
24 prioritaire de mettre ce projet-là dans la
25 programmation, comment ça se fait qu'il devient une

1 création totalement nouvelle par la politique?

2 R. C'est plus difficile que ça. La volonté de faire un
3 projet, mettons si le projet n'existe pas, la
4 première étape que le faire (sic), c'est que le
5 Ministère va faire une étude... une étape de
6 faisabilité ou de pré-étude du projet, pour voir,
7 est-ce que ça se fait ou si ça ne se fait pas?
8 Donc, il y a plusieurs « go/no go » au fur et à
9 mesure. Si le projet n'est pas justifié, qu'il
10 n'est pas... qu'il n'y a pas de raison de le faire
11 puis qu'il n'y a pas de valeur ajoutée, bien le
12 Ministère va arriver avec une recommandation comme
13 celle-là au cabinet. Là, le cabinet va avoir peut-
14 être une deuxième... le cabinet, mais le Conseil
15 des ministres va avoir une deuxième décision à
16 faire. Est-ce qu'on le fait quand même parce que le
17 milieu le veut tellement que c'est vraiment un
18 projet qui va être structurant? Ce qui est
19 structurant pour l'économie n'est peut-être pas
20 structurant pour le ministère des Transports.

21 Q. **[210]** Oui, mais on s'entend que si le milieu
22 l'avait voulu, il serait en quelque part dans la
23 liste?

24 R. Souvent, les projets vont arrêter si ce n'est pas
25 dans les priorités. Le ministère des Transports, il

1 faut comprendre que, quand je parlais qu'il y avait
2 des demandes de trois milliards (3 G\$) puis qu'il y
3 avait un point... puis avant qu'on arrive c'était
4 encore moins que ça au niveau des budgets, eux ont
5 fait des choix, ont fait déjà leur programmation,
6 puis ils tiennent aux projets qu'ils ont déjà
7 décidés. Quand arrivent des priorités qui sont
8 autres comme ça, bien, de les insérer là-dedans,
9 c'est évident que les gens... si mettons, la
10 population, ce n'est pas un choix politique qui
11 vient de haut, le Ministère va tout de suite fermer
12 la porte. Donc, c'est pour ça que le projet n'a
13 jamais monté. Donc, nous, notre but, pour faire
14 passer ces projets-là, c'est de les faire toujours
15 passer l'autre étape, puis l'autre étape, puis
16 l'autre étape, jusqu'à sa réalisation. Il y a
17 sûrement des projets que je ne peux pas donner en
18 exemple, qui n'ont pas réussi à franchir toutes ces
19 étapes-là, Madame la Présidente.

20 Q. **[211]** Ou des étapes qui n'étaient même pas
21 embryonnaires, qui se sont ramassés, par la volonté
22 politique, un nouveau projet à examiner?

23 R. Bien, oui. Oui, tout à fait. Oui, c'est possible,
24 effectivement.

25 Q. **[212]** Et qu'est-ce qui motive ça?

1 R. Bien, c'est soit une campagne électorale, soit une
2 volonté... Exemple, si tous les maires d'une
3 région... Je vais vous donner un exemple, mais qui
4 est très personnel à moi. Quand j'étais journaliste
5 à Thetford Mines, on voulait avoir l'autoroute de
6 l'Amiante. Les fonctionnaires ne voulaient pas,
7 personne voulait. Sauf que le milieu a mis
8 tellement de pression sur un député puis sur
9 l'autre, qu'à un moment donné il y a un député
10 fédéral qui a dit : « Bien, pour plaire à mon
11 monde, je vais le promettre. » C'était monsieur
12 Marcel Masse, à l'époque, qui a dit : « Quand
13 Québec sera prêt, nous autres aussi on va l'être. »
14 Ça a mis de la pression sur le gouvernement du
15 Québec, pour que le gouvernement du Québec finance.

16 Le gouvernement du Québec a fait faire une
17 étude. Puis finalement, le projet ne s'est jamais
18 fait, parce que les études qui ont été montées au
19 ministère des Transports ont démontré que ce
20 n'était pas un projet qui était réaliste. Sauf que
21 les engagements avaient été pris, puis c'est là que
22 le projet avait été commencé, justement, pour...
23 pour donner une réponse politique à une demande qui
24 était vraiment criante dans la région. Puis il
25 fallait être dans ma région, à l'époque, Madame la

1 Présidente, pour voir à quel point les politiciens
2 ne pouvaient pas passer à côté de ce dossier-là.

3 Donc, heureusement, il y a eu un filtre au
4 niveau Ministère, qui a fait en sorte que le projet
5 n'a pas passé, mais comme personne de la région,
6 j'aimerais bien quand même l'avoir encore, cette
7 autoroute-là.

8 Q. **[213]** Donc, l'autoroute du Vallon, elle...

9 R. C'était...

10 Q. **[214]** Oui?

11 R. C'était déjà dans la programmation, mais très tard.
12 Beaucoup plus loin. Ce n'était pas une priorité
13 pour le ministère des Transports.

14 Q. **[215]** Vous n'avez pas dit tantôt qu'elle n'était
15 même pas dans la...

16 R. Non, bien, je ne le sais pas. Elle, elle était déjà
17 là, parce qu'on avait déjà un projet de fait. Mais
18 il n'était pas dans la phase en réalisation, là, en
19 voie de réalisation.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[216]** Planification? Il était peut-être dans la
22 phase planification?

23 R. Oui, je pense, c'est ça. Il était dans une des
24 phases au début, puis nous, bien, notre rôle ça a
25 été de le faire passer à l'étape supérieure. Et

1 c'était un projet difficile, parce que c'était un
2 projet conjoint avec la Ville de Québec aussi, qui
3 elle non plus n'avait pas nécessairement les sous
4 pour le faire. Mais c'était un engagement
5 politique. Donc, le politique a fait en sorte de
6 répondre à l'engagement qu'il avait pris à la
7 population.

8 Q. **[217]** Merci. Alors, on voit qu'il y a différentes
9 étapes, et certaines personnes nous ont expliqué
10 finalement qu'il y a quatre grands axes dans le
11 budget. On parle de la conservation des chaussées,
12 des structures, les... j'oublie toujours le
13 troisième, les améliorations.

14 R. Les améliorations.

15 Q. **[218]** Et la quatrième c'est le développement. Quand
16 ces dossiers-là, quand on a travaillé sur la
17 programmation et qu'elle arrive en projet final sur
18 le bureau du ministre, vous nous placez ça quelque
19 part dans l'hiver, qu'est-ce que, dites-nous ce que
20 madame Boulet...

21 R. Quand ça arrive, là, c'est des volumes, hein. Parce
22 que c'est tous les projets du Ministère qui
23 arrivent dans chacune des phases. C'est assez
24 impressionnant quand on reçoit ça dans un cabinet
25 ministériel.

1 Q. [219] Et on comprend que tout ça c'est passé par ce
2 que j'appelle la machine, toute la machine
3 administrative, par les sous-ministres, le sous-
4 ministre en titre, tout le monde a jeté son coup
5 d'oeil, tout le monde a amené ses commentaires, et
6 là on l'amène pour approbation finale, à un moment
7 donné il faut prendre une décision?

8 R. Et là, il y a un arbitrage qui se fait entre les
9 demandes qui sont venues d'un peu partout pendant
10 l'année au niveau du cabinet, est-ce que c'est
11 répondu dans la programmation, est-ce que ça...
12 est-ce qu'il y a une forme d'équité entre les
13 régions aussi? Et habituellement, là, c'est à
14 quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) la
15 programmation parce que, encore une fois, c'est
16 vivant, donc les messages ne passent pas juste là.
17 S'il y a des messages à passer à la machine, c'est
18 passé toute l'année. Ça, dès qu'on a une demande
19 quelconque d'un maire ou quelque chose, on l'envoie
20 puis le ministère veut plaire à sa ministre, à son
21 cabinet. Donc, il s'arrange pour que la
22 programmation ressemble aux attentes que la
23 ministre a signifiées pendant toute l'année.

24 C'est pas automatique juste comme ça, là.
25 Puis entre les directions territoriales aussi, eux

1 autres, ils ont de l'arbitrage à faire parce que
2 chaque directeur territoriaux (sic) a des pressions
3 de sa population. Parce que vous l'avez vu la
4 semaine passée, c'est des gens qui sont très très
5 très sollicités, sont très présents dans le milieu.
6 Donc, eux veulent avoir plus d'argent pour un, plus
7 d'argent pour l'autre. Donc, il y a beaucoup
8 d'échanges politiques qui se fait (sic) et dans la
9 machine et aussi au niveau, par la suite, des
10 cabinets pour mettre tout ça ensemble. Mais, quand
11 ça arrive au cabinet, je vous dirais qu'à quatre-
12 vingt-quinze pour cent (95 %), là, c'est... c'est
13 bon.

14 Q. **[220]** En fait, ce que j'essayais de savoir, c'est
15 la programmation, la proposition qu'on va venir
16 faire au ministre...

17 R. Oui.

18 Q. **[221]** ... si on sait que cette année-là on a un
19 budget - je vais donner un chiffre hypothétique -
20 de un point cinq milliard (1,5 G\$), est-ce qu'on
21 propose une programmation de un point cinq milliard
22 (1,5 G\$) ou il y en a pour quatre milliards (4 G\$),
23 puis on dit au ministre « choisissez »?

24 R. Non. Non, non. C'est fait en fonction des budgets
25 qu'on a.

- 1 Q. **[222]** O.K. Alors...
- 2 R. Mais, c'est... ils prennent le soin de nous montrer
3 qu'on n'a pas assez d'argent non plus parce qu'ils
4 souhaitent que leur ministre fasse des
5 représentations au conseil des ministres pour avoir
6 plus d'argent aussi. C'est le rôle du ministère des
7 Transports de réparer les routes, donc ils font
8 leur rôle... « Madame la Ministre, on n'en aura pas
9 assez. On n'en aura pas assez. On n'en a pas assez.
10 On peut pas faire ça, on n'en a pas assez » on
11 entend ça toute l'année.
- 12 Q. **[223]** O.K.
- 13 R. Et c'est une façon pour eux de passer le message au
14 conseil des ministres de mettre plus d'argent au
15 niveau du ministère des Transports.
- 16 Q. **[224]** Je sais pour en avoir parlé avec vous, alors
17 je... La question, vous êtes au cabinet, directeur
18 de cabinet de la ministre Boulet. Il s'est produit
19 un accident mortel sur l'autoroute une telle, là,
20 du Québec, là. Ça...
- 21 R. Bien, ça, c'est un exemple...
- 22 Q. **[225]** Oui. Allez-y.
- 23 R. ... qu'on peut illustrer. Il y a une intersection
24 qui doit être réparée, je crois que c'était sur la
25 route, c'est l'Autoroute 55, mais quand on monte

1 dans le Nord un peu plus haut, elle change de nom,
2 là, c'est une route... ça devient une route plus
3 autoroute, mais juste une route. Puis il est arrivé
4 un accident mortel, puis c'est quelqu'un que
5 connaissait intimement l'entourage de la ministre.

6 Q. [226] Et, est-ce qu'on est dans le comté de madame
7 Boulet?

8 R. On est, je crois, dans le comté de madame Boulet,
9 oui, effectivement.

10 Q. [227] O.K.

11 R. Puis c'est un dossier qui est... la population
12 demande, exemple, depuis des années - je me
13 souviens pas si c'est une lumière jaune ou une
14 modification à l'intersection ou un feu de
15 circulation, mais ça arrive pas. Puis c'est une
16 demande du milieu qui est toujours toujours
17 refusée. Arrive un accident mortel. Ça, ces
18 accidents mortels là, à toutes les fois qu'il y en
19 a un, on a quasiment un appel au cabinet quand ça
20 se passe sur les routes, en passant. Les routes
21 numérotées, là, il y a tout le temps quelqu'un qui
22 veut savoir pourquoi que le ministère a pas
23 intervenu puis pourquoi que c'est comme ça, puis ça
24 fait trois accidents mortels, et caetera.

25 Mais là on était dans un cas très précis où

1 le ministère voulait pas. Bien, il y a eu des
2 pressions, il y a eu des pétitions, il y a eu
3 des... des gens qui sont venus faire des
4 représentations, puis là on parle d'un cas humain,
5 là. Donc, c'est là que la ministre a décidé de
6 prioriser les modifications à cette intersection-là
7 pour faire en sorte qu'on corrige le problème pour
8 rassurer les gens parce que les gens avaient peur.
9 Les gens avaient peur pour leurs enfants. Donc, la
10 ministre a pris un choix politique de dire « on le
11 fait », malgré que le ministère disait que leurs
12 chiffres, c'était pas absolument nécessaire de le
13 faire.

14 Et ça, ça arrive régulièrement quand il y a
15 des dossiers comme ça où la ministre doit trancher
16 parce que c'est pas dans les priorités, puis ça
17 correspond pas toujours aux chiffres. Mais, dans le
18 milieu, les chiffres, ça dit pas grand-chose aux
19 gens. À un moment donné, là, quand il y a un
20 accident mortel qui touche les gens directement,
21 bien, on est sensible à ça aussi. Donc, ça, c'est
22 un des exemples.

23 L'autre exemple que je peux donner, c'est
24 où on a pris, je pense, plus conscience de
25 l'importance de faire des ponceaux parce qu'un

1 ponceau peut coûter très cher à faire, mais c'est
2 effectivement au niveau de répondre aux attentes
3 des citoyens, là. Tu fais un ponceau, t'améliores
4 pas grand-chose dans le réseau routier de la
5 région, sauf que t'améliores la sécurité. Mais, il
6 est arrivé un effondrement de ponceaux sur
7 l'Autoroute 40, je crois. Il y a eu heureusement
8 pas personne qui a été blessé, sauf que quand on
9 est allé avec la ministre sur le bord du trou puis
10 qu'on voit les dommages causés par un ponceau,
11 ça... ça allume, t'sais, ça fait réaliser que quand
12 on a des demandes de ponceaux, on a une attention
13 plus particulière. Par la suite, quand qu'il arrive
14 des demandes comme celles-là on comprend mieux le
15 pourquoi.

16 Q. **[228]** Et ça, est-ce que ça passait dans le budget
17 des... conservation des structures?

18 R. Bien, un ponceau, il faut qu'ils trouvent l'argent,
19 le ministère doit trouver l'argent, soit dans les
20 surplus, soit dans n'importe quoi, là. Il faut
21 qu'il s'arrange pour que ça... que ça rentre dans
22 ses budgets. En passant, le ministère a toujours
23 trouvé des sous pour faire ces projets-là quand
24 c'était nécessaire.

25 Q. **[229]** Des projets de sécurité.

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[230]** O.K.
- 3 R. Bien, peut-être que ça a fait qu'il y a d'autres
4 projets qui se faisaient pas par exemple, dans
5 l'année, là. Ça, c'est fort possible, mais... Mais,
6 quand on est confronté à ça directement puis qu'on
7 le voit l'effet de ne pas prioriser des ponceaux,
8 bien, c'est là que ça nous donne des arguments
9 aussi pour aller au conseil des ministres pour dire
10 qu'il faut aussi des sous pour faire ce genre de
11 travaux-là.
- 12 Q. **[231]** Je voudrais aborder avec vous la question des
13 contrats tarifés...
- 14 R. Oui.
- 15 Q. **[232]** ... en matière de... en bitume. Alors,
16 plusieurs témoins nous ont expliqué que c'est...
17 souvent ça arrive en fin d'année. Il peut y en
18 avoir dans la programmation annuelle, au début
19 d'année, là, qui est programmé, même si on le fera
20 pas tout de suite, peut-être pas nécessairement en
21 mars, avril, mai, là. Ça va peut-être venir un peu
22 plus tard. Puis il y en a une qui arrive souvent
23 avec la programmation des rallonges budgétaires de
24 fin de saison...
- 25 R. Oui.

1 Q. **[233]** ... avec les restants de budget. Comment est-
2 ce que madame Boulet gère ces contrats-là?

3 R. Ça, c'est... Bien, comme j'ai dit, premièrement, il
4 y a plusieurs volets. Il y a des usines qui ont des
5 contrats qui sont pas réalisés au cours de l'année,
6 puis là ils commencent à appeler « qu'est-ce qu'on
7 va faire? Est-ce que je vais avoir mon contrat? »

8 Q. **[234]** Et ça, vous parlez des contrats qui ont déjà
9 été... on a annoncé...

10 R. Ils sont déjà... ils sont déjà annoncés.

11 Q. **[235]** ... dans la programmation.

12 R. Mais parfois les contrats se font pas, parce que ça
13 peut être des contrats qui impliquent plus qu'une
14 couche de pavage, mais bon, pour X raisons il est
15 tombé un ponceau à quelque part puis le ministère a
16 décidé de repousser ce projet-là à l'année d'après.
17 Comme les contrats c'est ces contrats-là s'il y a
18 une rallonge budgétaire à la fin de l'année, c'est
19 parce que le ministère décide à quelque part, à un
20 moment donné, en cours d'année de faire des projets
21 ou de pas en faire.

22 Q. **[236]** Oui?

23 R. Donc, quand il a décidé de pas en faire, c'est, là,
24 qu'il se dégage de l'argent. Mais pendant tout le
25 temps où ces projets-là sont en attente, qu'on sait

1 pas s'ils vont se faire ou pas, bien les gens des
2 régions concernées veulent savoir : « Notre route
3 elle va-tu se faire. Elle va-tu se faire, elle va
4 pas se faire. » Quand c'est décidé qu'elle se fait
5 pas, bien, là, ça c'est un paquet de plaintes qu'on
6 a, c'est une autre histoire, soit des gens qui
7 étaient supposés de l'avoir ou pas.

8 Et l'autre volet c'est tout ce qui
9 s'appelle, enfin, vous en avez parlé un peu la
10 semaine dernière, les fameux, si l'usine a pas tant
11 de tonnes de contrats dans l'année. ..

12 Q. **[237]** On avait un chiffre autour de soixante-deux
13 mille (62 000) tonnes?

14 R. Oui, ça vous le savez mieux que moi, ça je m'en
15 souvenais pas du montant, puis si elle a pas ça, il
16 faut qu'elle ait, il faut que le ministère suggère
17 des contrats. Et, là, il y a évidemment encore une
18 fois tous les dossiers qui sont prêts par le
19 ministère, qui sont soumis à la ministre au cabinet
20 pour voir, répondre à toutes les demandes qu'on
21 avait. Parce que la marge de manoeuvre au niveau
22 politique pour faire des dossiers d'asphalte, des
23 choses comme ça est très limitée. Donc, on prend
24 les demandes au fur et à mesure qu'elles arrivent,
25 les maires puis tout ça, puis la décision va se

1 faire en fonction des demandes qu'on a eues dans
2 l'année.

3 Q. **[238]** Alors, sur quel critère va-t-on accorder
4 justement des contrats tarifés?

5 R. Bien le ministère...

6 Q. **[239]** Êtes-vous capable?

7 R. ... le ministère va nous dire qu'à tel endroit ça
8 prend un contrat, ça prend un contrat, puis, là, il
9 va nous donner des opportunités. Donc, il va
10 falloir choisir l'une des deux ou trois
11 opportunités, on peut faire telle route, on peut
12 faire telle route. C'est déjà là, c'est déjà écrit,
13 c'est prévu que ce contrat-là va être fait.

14 Q. **[240]** Et en choisissant tel projet ou telle route
15 on sait déjà en choisissant le projet ou la route
16 quelle usine?

17 R. Bien c'est attaché si eux autres nous disent cette
18 usine-là a pas eu soixante-deux mille (62 000)
19 tonnes de bitume.

20 Q. **[241]** Oui?

21 R. Bien elle va nous proposer trois projets qui sont
22 dans le territoire de cette usine-là.

23 Q. **[242]** O.K.

24 R. Donc, il faut choisir puis le choix se fait en
25 fonction des demandes qu'il y a eu, soit des

1 députés, soit des différentes représentations qu'il
2 y a eues au cours de l'année.

3 Q. **[243]** En passant au cabinet quand on fait ces
4 propositions-là puis qu'on arrive avec peut-être
5 les listes du MTQ qui dit bon bien il faut accorder
6 les contrats tarifés dans telle région parce que
7 telle usine a pas eu, est-ce qu'on associe le nom
8 de l'usine avec l'entreprise qui en est le
9 propriétaire?

10 R. Bien quand on nous dit que l'usine a pas eu, que
11 telle usine a pas eu assez de bitume, oui. Ça c'est
12 clair.

13 Q. **[244]** O.K. Donc, quand on choisit le projet, on
14 choisit aussi l'entrepreneur, on le sait, on le
15 sait?

16 R. Mais oui, mais je dirais que moi j'ai pas eu
17 connaissance qu'on a choisi un projet à cause de
18 l'entrepreneur.

19 Q. **[245]** O.K.

20 R. Parce que quand ça arrive c'est ces projets-là
21 qu'il faut faire. Puis par la suite bien il faut
22 faire des choix, exemple, il y a des régions où il
23 y a qu'un producteur d'asphalte et puis si la
24 députée veut un projet, bien...

25 Q. **[246]** C'est clair que ça va être cet...

- 1 R. ... c'est clair que ça va être cet entrepreneur-là
2 qui va le faire.
- 3 Q. **[247]** O.K. En Gaspésie, c'est l'entreprise DJL,
4 dans le Bas du fleuve c'est chez Sintra qu'il a les
5 quatre usines?
- 6 R. Puis moi quand j'étais là, il y avait plus de
7 petits joueurs, parce que c'était commencé, là, DJL
8 puis Sintra qui achetaient les usines un peu
9 partout, mais nous autres il y avait encore des
10 petits joueurs un peu partout.
- 11 Q. **[248]** Alors, vous avez connu vous vous dites le
12 début de la concentration?
- 13 R. Bien le début c'était pendant que c'était en train
14 de se faire.
- 15 Q. **[249]** O.K.
- 16 R. On voyait de temps en temps une usine qui était
17 achetée par un ou par l'autre, là.
- 18 Q. **[250]** O.K. Et c'est vraiment de la concentration
19 dans le marché, c'est les deux grands joueurs qui
20 achètent les plus petits joueurs?
- 21 R. C'est ce qu'on sentait là.
- 22 Q. **[251]** Est-ce que...
23 (10:38:32)
- 24 LA PRÉSIDENTE :
- 25 Q. **[252]** Excusez-moi, mais ça veut donc dire qu'une

1 fois que les deux grands joueurs auront acheté et
2 acquis les petits joueurs, c'est quoi l'intérêt du
3 MTQ de s'arranger pour que le soixante-deux mille
4 (62 000)?

5 R. Bien c'est justement pour assurer, moi je pense
6 l'argument qu'on nous servait à l'époque, c'est
7 justement pour éviter qu'il y ait une
8 surconcentration parce que le jour où il y a un
9 seul producteur pour toute une région, on ne peut
10 plus comparer les prix.

11 Q. **[253]** Là, c'est ce qu'il y a?

12 R. Bien en ce moment, oui, mais à l'époque nous autres
13 on nous servait bien il faut que les usines soient
14 prêtes, il faut qu'il reste des usines qui soient
15 indépendantes. C'est le message qu'on avait au
16 niveau du ministère, c'est qu'il justifiait ce
17 programme-là, Madame la Présidente. C'est comme ça
18 que moi ça m'avait été présenté, il faut dire que
19 j'ai été là un an et demi. Donc, quand on m'a donné
20 cette explication-là, j'ai dit ça a du sens
21 effectivement si on veut que ces gens-là restent.
22 Donc, s'ils ont assez de contrats, ils seront pas
23 intéressés à vendre, ils vont continuer, intéressés
24 à continuer à rester en affaires puis à desservir
25 leur milieu. S'ils en manquent c'est là qu'ils sont

1 des proies faciles pour DJL et Sintra. C'est
2 l'explication qu'on m'avait fournie à l'époque
3 quand on a posé la question. Parce que j'avais
4 effectivement aussi posé cette question-là, comment
5 c'est, c'est quoi le principe, comment ça marche,
6 pourquoi.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[254]** Alors, on veut maintenir, on veut maintenir
9 aussi des petites entreprises?

10 R. Oui.

11 Q. **[255]** Des usines en région et peut-être
12 l'expliquer, évidemment c'est pour desservir les
13 besoins du ministère des Transports qui est le
14 premier argument, mais est-ce qu'il y avait
15 d'autres raisons?

16 R. Les municipalités aussi.

17 Q. **[256]** Des municipalités?

18 R. Parce qu'en maintenant des usines près des
19 municipalités, le ministère, ça c'est l'autre
20 raison qu'on m'avait expliqué, en maintenant des
21 usines, là, bien les municipalités peuvent avoir
22 accès à du bitume à un coût moindre, parce qu'ils
23 ont moins de frais de transport à payer. Donc, il y
24 avait comme un genre, je sais pas comment qu'on
25 peut l'appeler. Il y avait un genre de mission

1 sociale que le ministère s'était donné aussi au
2 niveau des usines.

3 Q. **[257]** Maintenant on revient à ce moment-là de
4 l'année où il faut choisir les contrats tarifés et
5 de quelle façon ils vont être distribués. Quels
6 sont, quels sont au moment où vous travaillez pour
7 madame Boulet, quels sont les critères de madame
8 Boulet pour distribuer des contrats tarifés?

9 R. Bien je vous les ai donnés pas mal tantôt. J'avais
10 pas... il y avait pas de critères établis, une
11 liste de critères qu'on devait suivre, là.

12 Q. **[258]** O.K. Je vous fais...

13 R. C'était les demandes. On prenait toutes les
14 demandes qu'on avait eues dans l'année puis c'était
15 ça qui passait...

16 Q. **[259]** O.K. Je vais vous faire une affirmation puis
17 je vais demander de commenter. Le comté de madame
18 Boulet est le comté le mieux asphalté du Québec.

19 R. Il faut dire que la députée était très près de la
20 ministre. Mais c'était... la députée était très
21 près de la ministre. Dans le fond, elle avait pas
22 besoin de passer par un intermédiaire pour faire
23 valoir ses... ses dossiers au niveau de... au
24 niveau du transport. Et encore une fois, le
25 Ministère veut plaire à sa ministre. Donc, il y

1 avait des projets. Il y avait des projets dans son
2 comté qui étaient présentés par la direction
3 territoriale aussi.

4 (10:41:26)

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. **[260]** Donc vous êtes d'accord avec l'affirmation
7 que lorsqu'on est ministre des Transports, on a un
8 comté avec plus d'asphalte que d'autres?

9 R. Bien allez vous promener, vous allez voir que vous
10 avez raison, Monsieur le commissaire.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[261]** Alors, madame Boulet savait prendre soin de
13 son comté?

14 R. Bien je pense que oui. Et je pense que les attentes
15 des gens aussi sont là. Tu peux pas avoir une
16 ministre des Transports qui est ta ministre, qui
17 est ta députée puis que les dossiers de transport
18 traînent chez vous non plus. Il faut comprendre
19 qu'il y a beaucoup plus d'attentes envers la
20 députée qui est ministre chez elle, par rapport à
21 ses gens. Là, je parle du comté, mais après ça,
22 élargissez-les à sa région.

23 Q. **[262]** Oui.

24 R. Parce que la région de la Mauricie, on a la
25 ministre responsable de la Mauricie qui est

1 ministre des Transports, donc tout le monde a accès
2 à sa députée. Alors, beaucoup plus facile que si tu
3 veux avoir un rendez-vous au cabinet de la ministre
4 parce que c'est la députée en même temps qui est
5 là, députée ministre régionale qui doit voir aux
6 intérêts de sa région aussi. Et ça s'adonne que ces
7 deux personnes-là se côtoient tout le temps, c'est
8 la même.

9 Q. **[263]** O.K. Et si ça s'adonne que le comté voisin de
10 madame Boulet est dans l'opposition, est-ce que...
11 comment ça se gère, ça, quand on est ministre des
12 Transports avec un député voisin qui est d'un autre
13 parti politique?

14 R. Je pense que ça se gère bien. Il y a pas de...
15 comment je peux dire ça... madame Boulet pouvait
16 pas faire autrement que d'avoir un préjugé
17 favorable pour ses dossiers dans sa... dans sa
18 région, mais elle n'avait pas de préjugé
19 défavorable pour les autres dossiers dans d'autres
20 régions. Je sais pas si vous comprenez...

21 Q. **[264]** Oui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[265]** Mais si on allait se promener, puisque vous
24 l'avez suggéré au commissaire Lachance, dans les
25 contrées, les comtés voisins qui ne sont pas de la

1 même allégeance, seraient-ils aussi bien asphaltés?
2 R. Ça dépend des comtés. Je vous dirais qu'il y a des
3 députés de l'opposition qui font très bien leur
4 travail. Quand on est directeur de cabinet, on veut
5 éviter des crises, donc des députés de l'opposition
6 qui savent venir souvent au... au cabinet, parler
7 avec la ministre à la période de questions à
8 l'Assemblée nationale, amener leurs maires, puis
9 tout ça, ces gens-là ont été très très bien
10 desservis également. Donc, c'est toute une... tout
11 un processus de représentation pour faire monter
12 leur dossier sur la pile et ça, c'est ce qu'on
13 vivait douze (12) mois par année au Ministère,
14 Madame la Présidente. Des représentations comme ça.
15 Je vous dirais qu'il y a des comtés libéraux qui
16 sont probablement moins bien asphaltés que des
17 comtés péquistes parce que même nos... au sein même
18 de l'équipe, il y a des députés qui comprenaient
19 pas le principe d'aller faire des représentations
20 pour faire monter des... des dossiers. Et puis à ce
21 moment-là, bien leurs dossiers restaient où ils
22 étaient. C'est vraiment toute une question de... de
23 faire monter les dossiers.

24 Puis quand tu es dans l'opposition, bien tu
25 sais que demain matin, tu peux avoir une question à

1 l'Assemblée nationale, donc à chaque fois qu'il y a
2 une demande pour avoir de l'information sur un
3 dossier, qu'est-ce qui arrive dans la machine, on
4 est au cabinet, il y a un article qui est paru dans
5 tel journal de tel... de telle région, exemple,
6 donc il faut préparer la période de questions.
7 Qu'est-ce qu'on fait dans ce temps-là? Bien on fait
8 une demande d'information au Ministère. On demande
9 une fiche, O.K., pour avoir de l'information sur ce
10 dossier-là. Qu'est-ce que le Ministère fait quand
11 il fait la fiche? Bien il pose la question « Il est
12 rendu où le dossier? » Donc automatiquement, en
13 posant la question, il remonte parce que là, il
14 faut qu'il pose la question « Où est-ce qu'il est
15 rendu le dossier? » puis là, ils veulent pas dire à
16 la ministre quand on pose la question c'est aussi
17 simple que ça, ils veulent pas dire à la ministre
18 « Bien il a pas bougé depuis la dernière fois. Bien
19 on l'a mis à tel... on est rendu à tel endroit. »

20 La manière dont ça fonctionne, là, fait en
21 sorte que les gens qui posent plus de questions ont
22 plus de réponses vite parce que le dossier devient
23 plus familier pour les fonctionnaires, pour la
24 direction territoriale puis ils savent qu'il va
25 avoir une question puis ils veulent éviter une

1 question dans deux semaines parce qu'ils aiment pas
2 ça quand la ministre est pas contente. Donc, ça
3 fait comme ça. Puis que ce soit un comté libéral,
4 il y a pas de question, donc ils font leurs
5 représentations directement puis les comtés qui
6 sont dans l'opposition, bien ils font ça
7 différemment.

8 Puis j'ai vu des différences, moi, quand
9 j'ai été là, la CAQ avait été... l'ADQ, à l'époque,
10 c'était tous des nouveaux députés mais ils
11 connaissaient pas ces principes-là. Donc, ils
12 venaient pas faire de demandes au cabinet, donc les
13 demandes étaient réparties dans les autres comtés
14 péquistes et libéraux parce qu'il y avait pas de
15 demandes, ils faisaient pas monter leurs dossiers.
16 C'est mécanique.

17 Q. **[266]** Donc, si je comprends bien, pour être plus
18 basique, je dirais, ça prend des gens qui sont à la
19 base, qui ont du bagou pour aller parler au... à
20 leur député et ça prend un député débrouillard qui
21 est capable lui aussi de monter son dossier pour
22 que faire en sorte de parler plus fort à
23 l'Assemblée?

24 R. Ramenez-vous dans un contexte où il y a trois point
25 quelques milliards de demandes puis un point

1 quelques milliards d'argent. Donc effectivement,
2 c'est la guerre pour avoir les dollars qui sont là,
3 entre les députés puis entre les différents
4 groupes, les maires puis tout ça. Donc oui,
5 effectivement, si on a plus de bagou, comme vous
6 dites, on a plus de chance que le dossier soit plus
7 connu au Ministère.

8 Q. **[267]** Alors, si je comprends bien, c'est à celui
9 qui crie le plus fort qui réussit à avoir quelque
10 chose?

11 R. Bien dans la mesure où... c'est crier plus fort,
12 mais il faut que ça soit justifié parce que les
13 projets qui montent, c'est des projets qui sont
14 déjà là quand même, là. Tu sais, je veux dire si...
15 si je prends le un point quelques milliards qu'on
16 peut pas donner, s'il y a des choix à faire dans le
17 un point quelques milliards pour l'année qui suit,
18 bien on va peut-être régler le dossier de la région
19 qui a effectivement eu plus de bagout. J'ai aimé
20 cette expression, Madame la Présidente.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[268]** Est-ce que vous avez déjà entendu, et je vous
23 pose la question, au niveau des contrats tarifés -
24 et je vous donne l'affirmation, je vous demande de
25 la commenter - il faut s'assurer d'une forme

1 d'équité entre les entreprises?

2 R. Bien, pour s'assurer que chacun ait le minimum
3 requis, selon les critères du ministère. Pour le
4 fameux soixante-deux (62) que vous dites... Le
5 soixante-deux (62) il n'est pas de moi, là, il est
6 de vous, là.

7 Q. **[269]** Non, O.K. Mais... Mais moi je vous donne le
8 chiffre de soixante-deux mille (62 000) tonnes,
9 là...

10 R. Oui.

11 Q. **[270]** ... qui est un mon...

12 R. Donc, avant de commencer à redistribuer, on va
13 s'assurer que tout le monde a eu son...

14 Q. **[271]** O.K.

15 R. Donc...

16 Q. **[272]** Puis une fois qu'on passe au-dessus du
17 soixante-deux mille (62 000), on a passé le
18 minimum, donc il n'y a pas une surprime à payer à
19 l'usine, parce qu'on a maintenant rempli nos normes
20 minimales...

21 R. Oui.

22 Q. **[273]** Est-ce qu'il y a... il y a une forme d'équité
23 qu'on va tenter de conserver? C'est-à-dire, on a
24 donné deux, trois gros contrats, peut-être, dans la
25 région X, mais à l'entreprise Sintra, puis là,

1 bien, si on redonne...

2 R. Non.

3 Q. **[274]** En fait, on tente-tu de maintenir un
4 équilibre...

5 R. Non, bien, pas après ça.

6 Q. **[275]** Non?

7 R. Pas après ça, c'est vraiment... Moi, en tout cas,
8 ce que j'ai vu, ce que j'ai vécu, c'était vraiment
9 par rapport à toutes les demandes qui sont arrivées
10 dans l'année. Mais après ça.

11 Q. **[276]** O.K.

12 R. Mais avant, oui. Avant, il faut s'assurer que tout
13 le monde ait eu son...

14 Q. **[277]** Et ça, c'est...

15 R. ... son soixante-deux mille (62 000).

16 Q. **[278]** Son soixante-deux mille (62 000). Bon.

17 R. Ça je... je l'ai vu, là. J'ai été témoin de ça, là.

18 Q. **[279]** Dans... Dans la région de madame Boulet,
19 alors on est dans la région de Trois-Rivières, là,
20 les... Il y a des entreprises qui font de
21 l'asphalte et du bitume, alors je pense à Maskimo,
22 Pavage Portneuf. Est-ce que ces entreprises-là...
23 Bien, je... je vous fais une affirmation, je vous
24 demande de la commenter. Particulièrement Maskimo,
25 tiens. Les gens, la direction de Maskimo, c'est des

1 bons amis de madame Boulet?

2 R. Bien, bons amis, je ne le sais pas. Mais je sais

3 que c'est des gens que... C'est des gens qu'on

4 connaissait au cabinet.

5 Q. **[280]** Amitié personnelle entre madame...

6 R. Bien, je ne le sais pas. Je...

7 Q. **[281]** Vous ne le savez pas?

8 R. Je ne peux pas dire. Non.

9 Q. **[282]** O.K.

10 R. Personnellement, non.

11 Q. **[283]** Bon. Savez-vous, avez-vous déjà vu des gens

12 de la di... Connaissez-vous des gens de la

13 direction de l'entreprise Maskimo?

14 R. Non.

15 Q. **[284]** O.K.

16 R. Mais je les ai déjà rencontrés, là.

17 Q. **[285]** Oui?

18 R. Mais je les connais pas. T'sais, je peux pas...

19 Q. **[286]** O.K. Et Pavage Portneuf?

20 R. Pavage Portneuf, j'ai su que... Je sais qu'on a eu,

21 quand vous m'avez posé la question, qu'on a eu un

22 dossier avec Pavage Portneuf au niveau de la...

23 d'une route, là, un contrat qui se faisait pas,

24 puis que les gens s'étaient plaints. Puis qu'on

25 avait, finalement, avec le ministère, réglé, mais

1 je me souviens pas plus que ça.

2 Q. **[287]** Alors quand les gens vont... vont se
3 plaindre... Vous donnez l'exemple dans Pavage
4 Portneuf, ils se sont plaints. Ils se plaignent à
5 quel niveau? Au cabinet?

6 R. Ils se plaignent partout. À la direction
7 territoriale, au cabinet... Les entrepreneurs,
8 c'est des grands plaignards. Qui n'en ont jamais
9 assez, puis qui veulent toujours en avoir plus,
10 puis ils veulent toujours être sûrs d'en avoir,
11 puis... Donc, quand on a ces gens-là, c'est
12 toujours pour ça. Quand ça arrive au cabinet, là,
13 « J'en veux plus. Pourquoi ce projet-là c'est pas
14 fait? Vous aviez dit que vous le faisiez au début
15 de l'année. » Donc, on... On les écoute, puis on
16 sait que, en bout de piste, à cause de la règle du
17 soixante-deux mille (62 000), dans le cabinet, on
18 sait qu'ils vont avoir le contrat pour aller à
19 soixante-deux mille (62 000).

20 (10:49:57)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[288]** Mais ceux-là sont aussi des entreprises que
23 vous choisissiez d'aller solliciter en financement.

24 R. Que les comtés vont choisir d'aller chercher en
25 financement, Madame la Présidente. Parce qu'ils

1 savent que c'est des gens qui sont intéressés à
2 rencontrer la ministre des Transports.

3 Q. **[289]** Et, avec ce que vous dites, qui sont
4 intéressés à avoir des contrats.

5 R. Oui. Sûrement. Bien, je l'ai dit tantôt. Il y a un
6 intérêt. Tu participes à une activité de
7 financement... On va aller chercher les gens, quand
8 on... Quand j'étais président, j'allais essayer de
9 chercher les gens qui étaient le plus intéressés à
10 rencontrer cette ministre-là. Vous avez tout à fait
11 raison.

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Q. **[290]** Les... Madame... Est-ce que madame Boulet
14 intervenait personnellement auprès des directeurs
15 territoriaux, à votre connaissance?

16 R. Oui.

17 Q. **[291]** Sur une base régulière, dans... tout au long
18 de l'année?

19 R. Bien, quand tu avais des... des questions à poser,
20 madame Boulet... Mettons, on préparait une
21 question, exemple, là, on préparait une réponse. Si
22 la réponse qu'on avait préparée était pas
23 satisfaisante, madame Boulet passait directement
24 pour aller chercher sa version des faits. Donc,
25 oui, il y avait beaucoup d'échanges avec les

1 directeurs territoriaux.

2 Q. **[292]** Et... Bon. Et il y en a quatorze (14), alors,
3 diriez-vous que madame Boulet...

4 R. Ah, pas... Pas avec les quatorze (14), là. Parce
5 qu'il y avait des endroits où ça... ça criait plus
6 que d'autres, là.

7 Q. **[293]** O.K. Est-ce qu'il y avait... Quelles étaient,
8 peut-être, les directions territoriales avec
9 lesquelles madame Boulet avait le plus d'échanges?
10 Et là je parle d'échanges, ça peut venir des deux
11 côtés.

12 R. Oui.

13 Q. **[294]** Ça peut être le directeur territorial qui
14 appelle au cabinet. Est-ce qu'on... Est-ce que ça
15 se voyait?

16 R. Gaspésie-Bas-Saint-Laurent, il y avait des dossiers
17 sur la 20, il y avait... là, évidemment, son... sa
18 région, là.

19 Q. **[295]** Oui?

20 R. Qui était aussi Centre du Québec. Lanaudière, peut-
21 être, mais pas... Je pense pas. Les Laurentides, on
22 en a eu beaucoup avec les Laurentides, monsieur...
23 À l'époque, à cause du petit train du nord.

24 Q. **[296]** O.K.

25 LA PRÉSIDENTE :

- 1 Q. **[297]** Avec monsieur qui?
- 2 Me PAUL CRÉPEAU :
- 3 Q. **[298]** Monsieur Turco... Savez-vous...
- 4 R. Monsieur Turcotte.
- 5 Q. **[299]** Turcotte? Oui?
- 6 R. Turcotte. Oui, c'est vrai, excusez...
- 7 Q. **[300]** Oui.
- 8 R. J'ai oublié.
- 9 Q. **[301]** Alors, madame, madame... Madame Boulet
- 10 était... L'expression, c'est très hands-on.
- 11 R. Tout à fait.
- 12 Q. **[302]** Elle connaissait les activités et du
- 13 ministère, et des directions avec...
- 14 R. Madame Boulet, c'est... C'est une personne qui
- 15 voulait avoir toutes les réponses en main.
- 16 Q. **[303]** O.K.
- 17 R. C'est pas compliqué, elle voulait avoir toutes les,
- 18 les... les informations. Donc, si parfois, nous, on
- 19 voulait filtrer, puis qu'on avait trop filtré, on
- 20 se le faisait dire, puis là, bien, elle allait
- 21 chercher directement l'information. C'est correct
- 22 aussi, parce qu'à la période de questions, on n'est
- 23 pas là pour aider. T'sais, quand vient le temps de
- 24 répondre à une question devant des gens, on n'est
- 25 pas là. Donc, elle, c'était sa manière de

1 travailler.

2 Q. **[304]** J'ai... Je terminerai peut-être avec ça :
3 est-ce qu'il y avait une politique, ou en fait,
4 est-ce qu'il y avait un phénomène où, en fin
5 d'année, à Noël, au ministère, on recevait... au
6 cabinet, plutôt, on recevait des... des cadeaux,
7 des gratuités?

8 R. Bien oui. Ça, ça m'avait impressionné parce que,
9 effectivement, le premier Noël que je suis arrivé
10 là, il est arrivé peut-être deux ou trois
11 bouteilles de vin à mon bureau, puis...

12 Q. **[305]** À votre bureau, pour vous.

13 R. À mon bureau.

14 Q. **[306]** Bon.

15 R. Puis il en avait arrivé sûrement au bureau de la
16 ministre. Et ce qui... Ce qui m'avait le plus
17 impressionné, c'est que c'était arrivé à la
18 réception du cabinet, devant les fonctionnaires,
19 puis c'était très très très, là, il n'y avait pas
20 de cachette, là, c'était comme ça. L'année d'après,
21 je n'en ai pas reçu. Mais je n'ai pas dit merci à
22 personne. Donc, ça a été comme ça, tu sais,
23 c'est... je n'étais pas réceptif aux bouteilles de
24 vin, donc je n'ai pas eu...

25 Q. **[307]** Êtes-vous capable de savoir de qui même ça

1 venait?

2 R. Malheureusement, j'ai essayé, Monsieur. Je sais que
3 c'était d'entreprises. Il devait y avoir... c'était
4 des entreprises, mais je n'avais tellement pas...
5 tu sais, je n'ai même pas pris le temps de
6 remercier personne, là. J'ai eu deux, trois
7 bouteilles de vin cette année-là, puis l'année
8 d'après je n'en ai pas eu.

9 Q. **[308]** Et est-ce qu'il y avait une politique au
10 Ministère à ce moment-là qui était appliquée?
11 Qu'est-ce que vous avez fait avec vos deux, trois
12 bouteilles de vin?

13 R. Je les ai bues.

14 Q. **[309]** O.K.

15 R. Puis là, si vous me demandez c'était-tu du bon vin
16 ou du pas bon? Je ne le sais pas. S'il y en a qui
17 ont payé cher pour une bouteille de vin pour moi,
18 ils ont perdu des sous, parce que je ne connais pas
19 ça.

20 Q. **[310]** Et au cabinet, vous dites, d'après vous, il
21 en arrivait aussi pour la ministre?

22 R. Bien, il est arrivé sûrement, oui, soit un panier
23 ou des choses comme ça, là.

24 Q. **[311]** Bon. Outre ce genre de cadeaux-là, alors on
25 parle de bouteilles de vin à Noël...

- 1 R. Mais...
- 2 Q. **[312]** Oui?
- 3 R. Juste pour dire, c'est au cours de mon année,
4 c'était une petite année, puis c'était pire que ça,
5 parce qu'on m'avait raconté, parce que j'ai posé
6 des questions, on me disait que c'était beaucoup
7 plus que ça dans d'autres années, dans d'autres
8 époques. Tu sais, c'était comme ça que ça se
9 faisait, là.
- 10 Q. **[313]** O.K. Et est-ce que, outre ces cadeaux-là dont
11 vous venez de parler, des bouteilles de vin, est-ce
12 qu'à votre connaissance vous avez déjà reçu des
13 cadeaux d'autres valeurs, alors que vous avez
14 occupé des fonctions, là...
- 15 R. Je pense que je suis allé au hockey une fois.
16 C'était qui? C'était une firme de génie. Je ne me
17 souviens plus laquelle. C'était Dessau ou Roche,
18 ou... je ne sais pas, en tout cas, j'étais allé au
19 hockey une fois.
- 20 Q. **[314]** Y étiez-vous seul ou est-ce que la ministre y
21 était avec vous, à ce moment-là?
- 22 R. Non, j'étais avec mon fils.
- 23 Q. **[315]** Avec votre fils?
- 24 R. Puis il avait adoré ça.
- 25 Q. **[316]** Bon. Et alors, une fois. Savez-vous si la

- 1 ministre recevait ce genre de gratuités-là, elle?
- 2 R. Probablement, mais je ne peux pas dire, parce que
- 3 ça, ce genre d'offre-là, ce n'est pas... à un
- 4 moment donné, tu le croises, « Eille, ça te tente-
- 5 tu d'aller au hockey? » « Bien oui, je vais y
- 6 aller », puis tu dis oui, puis tu ne te rends pas
- 7 compte. Aujourd'hui, avec le recul, quand tu
- 8 regardes tout ça, tu dis : « O.K., bon, c'est
- 9 beau. » Mais à l'époque, comme je dis, c'était
- 10 comme... comme les bouteilles de vin, c'était...
- 11 tout le monde était comme ça, c'était incroyable.
- 12 Q. **[317]** Et d'autres cadeaux de plus grande valeur?
- 13 R. Non.
- 14 Q. **[318]** Non? Pour vous et pour...
- 15 R. Bien, pas à ma connaissance, pour madame Boulet.
- 16 Q. **[319]** Pas à votre connaissance. O.K. Je
- 17 comprends... Moi, ça termine la période de
- 18 questions, mais j'avais... je sais que vous nous
- 19 avez amené un document ce matin, Monsieur, et vous
- 20 me l'avez montré. Je vais demander à madame
- 21 Blanchette de le mettre à l'écran. Il s'agit, et ce
- 22 n'est pas pour le commenter, c'est juste pour le
- 23 déposer. Mais peut-être nous expliquer qu'est-ce
- 24 qui en est, Monsieur?
- 25 R. Bien, quand j'ai été maire, j'ai été président du

1 Caucus des cités régionales de l'Union des
2 municipalités du Québec, puis on avait beaucoup de
3 plaintes des maires concernant les prix qu'on paye
4 pour les enrobés bitumineux. Comment qu'on fait
5 pour se comparer? Donc, on a essayé de faire une
6 étude, juste une étude entre nous autres, pour
7 savoir comment un paye, comment l'autre paye, puis
8 est-ce qu'on paye le bon prix, puis tout ça. On n'a
9 pas été capables de comparer. Parce que c'était
10 trop différent, les gens achetaient, passaient des
11 commandes de produits différents d'une ville à
12 l'autre, ils passaient... des fois, on achetait
13 asphalte posée, asphalte pas posée, puis tout ça.
14 Donc, on a décidé d'aller plus loin, on a fait
15 faire vraiment une étude, on a collaboré avec les
16 villes de Québec, de Montréal, avec le ministère
17 des Transports, pour faire faire une étude
18 complète, pour qu'on puisse savoir quel enrobé on
19 doit prendre, comment on doit procéder dans les
20 appels d'offres. On peut-tu avoir un appel d'offres
21 qui est pareil pour tout le monde?

22 Q. **[320]** Standardisé?

23 R. Standardisé, pour être capable de comparer, est-ce
24 qu'on est correct ou on ne l'est pas? Donc, ça
25 c'est le rapport, c'est monsieur François Fecteau,

1 le maire, qui était maire de Saint-Georges à
2 l'époque, qui avait présidé ce comité-là, qui a
3 fait un excellent travail. De ça a découlé une
4 formation qu'on a offerte aux municipalités, aux
5 acheteurs, aux ingénieurs des municipalités, pour
6 qu'ils puissent faire la différence. Exemple, il y
7 a des municipalités qui achetaient de l'asphalte
8 qui ne se faisait même pas, parce que la soumission
9 était comme ça depuis des années, puis ils
10 envoyaient la même soumission pour acheter leur
11 asphalte à toutes les années. Donc, c'était
12 impossible d'avoir le portrait.

13 Donc, ça, ça a été une mesure que je
14 voulais souligner, par l'UMQ, l'Union des
15 municipalités du Québec, qui a pris quelque chose
16 de concret. Puis les formations sont disponibles
17 encore pour les municipalités qui le désirent. Mais
18 je voulais le déposer, parce que ça s'est fait
19 pendant que j'étais président, mais c'est monsieur
20 François Fecteau qui a fait le travail avec tous
21 les gens qui sont mentionnés dans ça. Je tenais
22 absolument à vous le mentionner.

23 Q. **[321]** On pourrait déposer la pièce, surtout pour
24 les fins de recherche.

25 LA GREFFIÈRE :

1 Alors, la cote c'est 150-1672.

2 (10:57:44)

3

4 150P-1672 : Les enrobés bitumineux dans les villes
5 du Caucus des cités régionales -
6 rapport final de décembre 2011

7

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. **[322]** Alors, on comprend que ça appartient à
10 l'Union des municipalités.

11 R. Oui, oui, tout à fait, mais je le trouvais
12 pertinent dans le cadre des discussions que vous
13 avez depuis quelques jours.

14 Q. **[323]** Et je pense que vous, pour en avoir discuté
15 avec vous, sur... peut-être, juste, j'aimerais vous
16 demander votre opinion sur la question du
17 financement. On en parlé tout à l'heure, le
18 financement par les entreprises. Peut-être, nous
19 donner votre opinion sur le sujet. Je pense que
20 vous avez une certaine ouverture pour la chose?

21 R. Bien, moi je pense que, comme je vous l'ai expliqué
22 tantôt, la manière dont on fait pour aller
23 rejoindre les gens, moi je pense sincèrement que ça
24 serait très pertinent de permettre un financement
25 minimum par entreprise, pour que les gens sachent

1 vraiment d'où vient l'influence, et que ça soit
2 publié, et que ça soit rendu public, pour qu'on
3 arrête... vos travaux auraient été beaucoup plus
4 faciles si vous aviez su automatiquement de quelle
5 entreprise étaient les donateurs, quitte à les
6 limiter à un montant très très minimum. Mais je
7 pense que ce serait... l'important c'est de savoir
8 d'où vient l'influence, pour être capable de la
9 contrer, puis de cette manière-là, ce serait une
10 façon de démontrer... vous pourriez le voir d'un
11 portrait très clair, très précis, Madame la
12 Présidente, qui vont aux activités de financement.
13 Puis les gens pourraient le savoir, ça pourrait
14 être rendu public dans le journal. Je ne sais pas
15 comment, mais je pense que les gens qui sont
16 intéressés à donner à des partis politiques, ils le
17 font par idéologie ou par intérêt, donc
18 l'important, c'est de connaître l'intérêt.

19 Q. **[324]** Merci. Je n'ai pas d'autre...

20 INTERROGÉ PAR M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[325]** Mais, dans le fond, vous, là, vous pouvez pas
22 dire que vous avez assisté à une situation où
23 quelqu'un qui a fait une contribution politique a
24 obtenu un contrat en échange pratiquement, là.

25 R. Non, c'est pas comme ça.

- 1 Q. **[326]** Vous avez pas vu ça comme ça, là.
- 2 R. Non.
- 3 Q. **[327]** C'est pas comme ça non plus. Là je pose des
4 questions sur votre autre expérience. Vous avez été
5 maire de Thetford-Mines...
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[328]** ... c'est ça?
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[329]** C'est quoi la population de Thetford-Mines à
10 peu près?
- 11 R. Vingt-cinq mille sept cents (25 700).
- 12 Q. **[330]** Bon. Est-ce que vous aviez un parti
13 politique, vous?
- 14 R. Non.
- 15 Q. **[331]** Non. Comment vous avez fait votre
16 financement...
- 17 R. C'est moi.
- 18 Q. **[332]** ... pour votre campagne électorale?
- 19 R. C'est moi.
- 20 Q. **[333]** De quelle façon? Comment vous...
- 21 R. Bien, je sollicitais des entreprises.
- 22 Q. **[334]** Des entreprises.
- 23 R. Des entreprises, mais quand je dis « des
24 entreprises », je sollicitais des gens que je
25 connaissais dans les entreprises. Quand t'es là

1 depuis un certain temps, bien, je suis allé voir
2 telle, telle personne. Puis, moi, bien, je voulais
3 pas faire une activité, des activités de
4 financement qui étaient... qui... avec deux cents
5 (200) personnes parce que c'est la chose qu'on
6 déteste le plus faire en politique, c'est ce fameux
7 volet financement-là. Donc, je suis allé voir des
8 gens que je connaissais puis qui pouvaient me
9 donner un montant d'argent pour être capable
10 d'aller chercher la moitié qui était remboursée.
11 Donc, c'est ce que j'ai fait, puis je suis allé
12 voir des connaissances. Et ça s'adonne que ces
13 connaissances-là travaillent tous à des endroits.

14 Q. **[335]** Combien vous avez ramassé dans vos campagnes?

15 R. Bien, si on pouvait dépenser à peu près... j'ai dû
16 ramasser sept mille dollars exactement (7 000 \$)
17 parce que c'est à peu près douze mille ou quatorze
18 mille dollars (12 000 \$-14 000 \$) qu'on pouvait
19 dépenser comme une... comme ville.

20 Q. **[336]** En fonction des limites.

21 R. En fonction des limites.

22 Q. **[337]** Est-ce que dans Thetford-Mines qui a vingt-
23 cinq mille (25 000) habitants, est-ce que vous
24 pensez que ça l'avait une régie interne suffisante
25 pour gérer ses contrats de construction,

1 certainement à la base,, mais des contrats de
2 construction majeurs, là?

3 R. Bien, nous, on a deux ingénieurs, donc déjà là
4 c'est plus facile. Puis on a géré un dossier d'eau
5 potable de soixante-dix millions (70 M\$) récemment
6 qui était un gros dossier à gérer. On a mis en
7 place un comité de... de gestion de projet qui
8 avait et des élus et des fonctionnaires pour le
9 faire. Est-ce qu'on a suffisamment d'expérience?
10 Oui, mais on est obligé de faire affaire avec des
11 firmes quand même parce que le gouvernement nous
12 l'oblige. On peut pas faire une demande de
13 subvention s'il y a pas une firme qui a signé un
14 papier. On est obligé de faire une... pour tout,
15 tout tout tout ce qu'on fait, il faut faire affaire
16 avec des firmes.

17 Q. **[338]** Parce que je pense que les salaires des
18 ingénieurs de la Ville ne sont pas remboursé par la
19 subvention, c'est seulement ceux du privé qui sont
20 souvent...

21 R. En partie les personnes qu'on engage, mais c'est
22 uniquement, effectivement, la majorité, c'est...
23 Mais, il a une partie...

24 Q. **[339]** Privé et subventionné.

25 R. C'est ça.

1 Q. **[340]** Donc, c'est un projet subventionné votre
2 grand projet...

3 R. Oui, oui, tout à fait. Tout à fait.

4 Q. **[341]** Bon. Est-ce que vous pensez que ce projet-là
5 subventionné, il y avait... est-ce qu'il y avait
6 une présence d'un chargé de projet de... du
7 ministère qui l'a subventionné dans la gestion du
8 projet ou c'est...

9 R. Bien, il fallait rendre des comptes.

10 Q. **[342]** ... c'était quelqu'un (inaudible)...

11 R. Il fallait rendre des comptes à chaque... à chaque
12 fois, à chaque dépense au niveau du Ministère, donc
13 on s'est fait accompagner. On a fait autoriser nos
14 résolutions, on a fait... on soumettait tout...
15 tous les dossiers, factures, résolutions ont été
16 mis sur le site. On a créé un site Internet pour
17 que ce soit très... très transparent pour toutes
18 les résolutions qu'on adoptait sur ce dossier-là
19 soit là-dessus, tous les... les contrats donnés
20 étaient là-dessus. C'était une des volontés du
21 conseil qu'on... qu'on le rende comme ça pour que
22 les gens puissent voir. Les dépassements de coûts
23 devaient être justifiés un à un à ce petit comité-
24 là. Ça, ça a été toute une tâche, on contestait des
25 factures régulièrement. Puis, je vous dirais que

1 si, en contestant une facture de vingt-cinq mille
2 (25 000 \$), on se fait dire « voyons, c'est juste
3 vingt-cinq mille (25 000 \$) sur soixante-dix
4 millions (70 M\$) », puis on allait peut-être
5 chercher juste cinq mille (5 000 \$). Bien, des
6 contrats de vingt-cinq... des factures de vingt-
7 cinq mille (25 000 \$) sur un projet de soixante-dix
8 millions (70 M\$), il y en a en « maususse ».

9 Q. **[343]** Est-ce qu'il y avait la présence d'un chargé
10 de projet du Ministère qui subventionnait dans...
11 sur le chantier ou pas...

12 R. Pas sur le chantier.

13 Q. **[344]** Une reddition de comptes...

14 R. Non, non, non, non.

15 Q. **[345]** ... mais il y a pas de présence d'un chargé
16 de projet.

17 R. Non, non, une reddition de comptes uniquement.

18 Q. **[346]** Est-ce que vous étiez proche d'une firme de
19 génie civil en particulier, vous?

20 R. Bien, là, c'était Roche qui était la firme qui
21 était là.

22 Q. **[347]** Qui avait été sélectionnée.

23 R. Qui avait été sélectionnée, effectivement.

24 Q. **[348]** Mais, vous en tant que tel, est-ce que vous
25 étiez proche d'une firme de génie en civil en

1 particulier?

2 R. Moi, il y a monsieur Marc Gardner de la firme Roche
3 qui m'avait aidé aussi au niveau de mon
4 financement, mais je lui avais demandé. C'est un
5 ami de mon épouse, qui avait travaillé avec mon
6 épouse, donc ça s'est adonné comme ça.

7 Q. **[349]** Et cette firme-là, Roche qui a été
8 sélectionnée à travers de comité de sélection?

9 R. Non, non, non. Ça, c'était... quand je suis arrivé,
10 c'était déjà sélectionné. C'était au début des
11 années deux mille (2000). Avant, les firmes, il y
12 avait des contrats de gré à gré avec les
13 municipalités, puis quand je suis arrivé, le
14 contrat avait déjà été donné par les conseils
15 précédents à Roche et SNC. C'était déjà attribué,
16 c'était donné. Nous, on a confirmé.

17 Q. **[350]** De gré à gré par le conseil municipal.

18 R. Nous autres, il fallait confirmer les... les
19 résolutions au fur et à mesure que le dossier a
20 avancé.

21 Q. **[351]** Parfait.

22 R. Donc, on avait pas eu de choix. Et même, on a eu
23 une étape où on a eu un choix qu'on aurait pu
24 faire, soit continuer avec eux autres ou aller à
25 l'extérieur. On a demandé une évaluation juridique

1 puis une évaluation pour voir est-ce qu'on doit
2 continuer, est-ce que ça va nous coûter plus cher
3 de changer ou pas. Et la recommandation qui est
4 venue de notre procureur, c'était de continuer avec
5 cette firme-là parce que ça coûterait trop cher de
6 changer.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[352]** Et pourquoi avez-vous senti le besoin de
9 demander une opinion juridique sur ce sujet-là?

10 R. Bien, comme on l'a fait au début, Madame la
11 Présidente. Quand on est arrivé, on voulait savoir
12 est-ce qu'on doit continuer comme ça? Est-ce que
13 c'est... c'est comme ça qu'on doit faire? Puis on
14 s'était... on s'était fait dire oui parce
15 qu'effectivement, vous l'avez dit tantôt peut-être,
16 Monsieur Lachance, quand vous parliez « est-ce
17 qu'on est assez outillé ». Pour certaines choses,
18 on a besoin d'avis externes. Et les avis sont...
19 sont difficiles à obtenir parfois au niveau des
20 affaires municipales.

21 Q. **[353]** O.K. Aviez-vous quelque chose à ajouter,
22 Maître Crépeau?

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Moi, je vous suggérerais peut-être de prendre la
25 pause.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 J'aurai peut-être quelques questions en revenant,
5 là.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 O.K. O.K. Moi, j'en aurais une.

8 Q. **[354]** Tantôt, vous nous avez beaucoup parlé du fait
9 que madame Boulet avait... était « hands-on »,
10 c'est-à-dire qu'elle dirigeait, qu'elle contrôlait,
11 qu'elle voulait tout savoir et qu'elle ne laissait
12 rien au hasard et que... Au fond, c'est parce que
13 c'est elle qui était imputable. Et je voyais...
14 j'ai parfois senti que c'était un petit peu un
15 reproche, mais...

16 R. Mais, c'est pas un reproche...

17 Q. **[355]** ... c'est...

18 R. ... mais c'est... c'est pas facile quand...

19 Q. **[356]** Ah! Ça devait certainement être contraignant
20 pour les fonctionnaires.

21 R. Mais, pour le cabinet aussi parce que quand on veut
22 faire avancer un dossier, quand on n'a pas l'avis
23 extrêmement précis de la ministre, on est toujours
24 obligé d'attendre d'avoir l'avis de la ministre
25 pour faire avancer des choses.

1 Q. **[357]** Mais, ne diriez-vous pas que c'est plutôt
2 dans le... du côté des qualités d'être comme ça?

3 R. Oui. Non, non, mais...

4 Q. **[358]** Parce que c'est elle qui est imputable, là.

5 R. Oui, mais... je suis tout à fait d'accord avec
6 vous.

7 Q. **[359]** O.K.

8 R. Quand je vous dis ça, c'est...

9 Q. **[360]** Ça a peut-être des contraintes, mais...

10 R. Ça, ça a beaucoup de contraintes parce qu'il y a
11 des cabinets qui... que l'équipe autour de la
12 ministre a plus de latitude. Il y avait des
13 contraintes, mais c'était correct, on travaille
14 avec les contraintes. Ce qui me fait dire que
15 madame Boulet était vraiment au courant de ce qui
16 se passait dans son Ministère, dans les moindres
17 chiffres.

18 Q. **[361]** Et ça, c'est certainement une grande qualité.

19 R. Tout à fait.

20 Q. **[362]** Bon.

21 R. C'est dans ce sens-là, oui.

22 Q. **[363]** Parfait. Alors, je veux donc savoir... je
23 vais demander aux parties si les parties auront des
24 questions à poser.

25 Me BENOIT BOUCHER :

1 Pas de question de notre côté. Merci.

2 Me MICHEL DÉCARY :

3 Je ne crois pas, je vais vérifier et vous
4 informerez au retour de la pause. Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Parfait. Alors, nous allons prendre la pause et
7 revenir un peu plus tard.

8 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

9

10 REPRISE DE L'AUDIENCE

11 (11:42:37)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Maître Crépeau?

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Alors, je n'aurai plus de questions pour le témoin
16 et je ne sais pas si mes collègues en ont.

17 Me MICHEL DÉCARY :

18 Pas de questions. Pardon. Pas de questions.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, parfait. Merci, Monsieur.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Ça termine. Merci.

23 R. Merci.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci.

1 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS
2 Me PAUL CRÉPEAU :
3 Et on m'informe que, pour le prochain témoin, il y
4 a des problèmes d'impression en ce moment. On me...
5 on vient... Non?
6 LA PRÉSIDENTE :
7 Je pense que ça va bien, là.
8 Me PAUL CRÉPEAU :
9 Ça a été réglé?
10 LA PRÉSIDENTE :
11 Oui.
12 Me PAUL CRÉPEAU :
13 Alors, maître LeBel, c'est maître LeBel qui doit...
14 Alors, j'ai eu un message.
15
16 LA PRÉSIDENTE :
17 Bon. O.K. Alors donc, il y a des... les problèmes
18 d'impression persistent.
19 Me PAUL CRÉPEAU :
20 Il y a eu un problème, il y a un document qui s'est
21 perdu à l'impression, puis je pense qu'ils sont en
22 train de refaire le document à l'instant, alors...
23 Ce n'est pas prêt, hein? C'est...
24 LA PRÉSIDENTE :
25 Bon. Alors, on s'excuse.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 O.K.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Ça nous arrive rarement, alors excusez-nous.

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Alors, j'en ai pour quelques minutes.

7 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

8

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2 (11:58:21)

3 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce douzième (12e)
4 jour du mois de mai,

5

6 A COMPARU :

7

8 LOUIS MARCHAND, ingénieur civil

9

10 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

11

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bonjour, Monsieur Marchand.

14 R. Bonjour.

15 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

16 Q. **[364]** Alors, bonjour, Monsieur Marchand.

17 R. Bonjour.

18 Q. **[365]** Vous venez de vous présenter comme ingénieur
19 civil, mais vous êtes également le propriétaire
20 d'une entreprise qui s'appelle Maskimo, c'est
21 exact?

22 R. Oui, c'est exact.

23 Q. **[366]** O.K. Peut-être pour revenir un peu à la base,
24 on va peut-être parler un peu de votre formation,
25 donc quelle est-elle? Bon. Vous êtes ingénieur

1 civil depuis combien d'années?

2 R. Je suis ingénieur civil de l'Université McGill,
3 gradué en mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept
4 (1997). Suite à ça, j'ai fait une maîtrise en
5 administration des affaires de quatre-vingt-dix-
6 neuf (99) à deux mille un (2001). Et présentement,
7 je suis, depuis août deux mille treize (2013), tout
8 récemment, je suis en train de faire un MBA
9 international à option « Business Analytic » à
10 l'Université de Denver au Colorado.

11 Q. **[367]** O.K. Votre formation d'ingénieur civil, vous
12 l'avez mise en oeuvre plus particulièrement, si je
13 comprends bien, au sein de l'entreprise familiale
14 Maskimo, c'est exact?

15 R. Oui.

16 Q. **[368]** Donc, au sortir... dès... au sortir
17 d'université ou au sortir de votre formation, dès
18 quatre-vingt-dix...

19 R. Quatre-vingt-dix-sept (97).

20 Q. **[369]** ... quatre-vingt-dix-sept (97), je m'excuse,
21 vous avez... vous êtes entré au sein de
22 l'entreprise de votre père à ce moment-là.

23 R. C'est ça.

24 Q. **[370]** O.K. Peut-être nous expliquer un peu quels
25 ont été... on parlera du portrait de votre

1 entreprise par ailleurs parce que je comprends que
2 l'objet de votre témoignage est de voir votre
3 entreprise au niveau du pavage et des contrats qui
4 ont été octroyés avec le ministère des Transports,
5 plus particulièrement dans la zone des contrats, ce
6 qu'on appelle les contrats tarifés, ce qu'on
7 discute devant la Commission. J'ai pris un peu les
8 devants, mais peut-être pour faire un pas de recul,
9 quels ont été les différents rôles que vous avez
10 occupés au sein de l'entreprise? Peut-être nous
11 expliquer à ce moment-là quelles étaient vos
12 fonctions?

13 R. À mes tout débuts en mil neuf cent quatre-vingt-
14 dix-sept (1997), j'ai commencé à m'occuper...
15 j'étais directeur ingénierie. On a... j'ai parti un
16 laboratoire d'analyse contrôle-qualité à
17 l'intérieur de notre organisation. J'ai travaillé
18 pour la certification ISO 9001 à l'époque et ISO
19 9002 pour l'entreprise. Je m'occupais de
20 l'exploitation contrôle-qualité, les carrières, les
21 usines de pavage.

22 Q. **[371]** O.K. Par la suite, vers, bon, deux mille un
23 (2001), deux mille huit (2008), vous êtes devenu
24 vice-président exécutif en administration, c'est
25 exact également?

1 R. Exactement, à partir...

2 Q. [372] Donc, je comprends que vous avez évolué...

3 bien, vous avez... vous avez modifié votre... votre
4 apport au sein de l'entreprise.

5 R. Oui, suite à mon... à ma maîtrise en administration
6 des affaires, je me suis occupé aussi de
7 l'administration à partir de deux mille un (2001) à
8 peu près.

9 Q. [373] Deux mille un (2001). O.K. Votre père, lui,
10 quel était son rôle à ce moment-là dans
11 l'entreprise?

12 R. Mon père était président de l'entreprise.

13 Q. [374] Donc, a continué à présider l'entreprise tout
14 ce temps-là?

15 R. C'est ça.

16 Q. [375] Est-ce que je peux dire... est-ce que je peux
17 dire, sans vouloir être... de façon non péjorative,
18 là, que vous avez pris de plus en plus
19 graduellement plus de place, là, dans les rênes de
20 l'affaire?

21 R. Exactement. J'étais jeune, je commençais, mais au
22 fur et à mesure, d'année en année, je prenais
23 plus... j'en occupais un peu plus large dans
24 l'entreprise.

25 Q. [376] O.K. Et il s'est passé, donc au sein de

1 l'entreprise, un changement de direction ou un
2 changement de propriété en deux mille huit (2008)?

3 R. Exactement.

4 Q. **[377]** Qu'est-ce qui s'est passé exactement? Vous
5 avez racheté votre père?

6 R. Exactement. Maskimo, peut-être en parler tout à
7 l'heure aussi, là, c'est une entreprise de
8 troisième génération. Depuis mil neuf cent
9 cinquante-sept (1957) qu'on est dans l'industrie de
10 la construction. C'est mon grand-père qui l'a
11 fondée avec un associé. Mon père a pris la relève
12 un peu plus tard dans le courant des années
13 soixante-dix (70), quatre-vingt (80) et moi, en
14 deux mille huit (2008), j'ai racheté l'organisation
15 de mon père.

16 Q. **[378]** O.K. Et vous avez occupé le poste de
17 président-directeur général jusqu'en juillet deux
18 mille treize (2013)?

19 R. C'est exact.

20 Q. **[379]** O.K. Qu'est-ce qui se passe depuis deux mille
21 treize (2013)? Quel est votre statut par rapport à
22 l'entreprise?

23 R. Présentement, je travaille pas pour l'organisation,
24 je suis président du conseil d'administration, je
25 suis actionnaire. C'est certain que je suis au

1 courant, puis je regarde qu'est-ce qui se passe,
2 mais je suis étudiant à temps plein. Je suis en
3 train de faire ma maîtrise, comme que je vous
4 disais tout à l'heure.

5 Q. **[380]** O.K. Le conseil de direction de Maskimo
6 comporte combien de personnes? Expliquez-nous un
7 petit peu comment fonctionne l'entreprise, là, au
8 niveau de son administration.

9 R. O.K. Juste avant mon départ, comment ça
10 fonctionnait, c'est... j'étais président-directeur
11 général, comme j'expliquais. Sous moi, il y avait
12 un conseil exécutif de cinq personnes. On se
13 rencontre en moyenne, on se parle fréquemment, mais
14 de façon formelle, à chaque semaine. Puis sous le
15 conseil exécutif, on retrouve un conseil de
16 direction qui inclut les membres du conseil
17 exécutif ainsi que moi. En fait, toutes ces
18 personnes-là relèvent de moi. C'est les personnes
19 qui sont autour de ma position.

20 Q. **[381]** O.K. Mais, depuis deux mille treize (2013),
21 si je comprends bien, si on parle du « day-to-day
22 business » ou des affaires au quotidien, ce n'est
23 pas vous qui avez la gestion de l'entreprise.

24 R. Je n'ai pas la gestion de l'entreprise, mais je
25 suis au courant de tout ce qui se passe.

1 Q. [382] De ce qui se passe.

2 R. Je rencontre les gens de l'exécutif, on se parle,
3 on fait des vidéoconférences et je descends souvent
4 au Québec les rencontrer, ça fait que...

5 Q. [383] O.K. Bien, parlez-nous donc de Maskimo plus
6 particulièrement. C'est une entreprise qui a son
7 siège social dans la région de Trois-Rivières?

8 R. Oui, dans ma région natale, le siège social est à
9 Trois-Rivières. On a un bureau régional dans la
10 région de Lanaudière, à l'Épiphanie près de
11 Repentigny. Maskimo, c'était jusqu'à dernièrement à
12 peu près... environ quatre cents (400) employés.
13 Six cent millions (600 M\$) de chiffre d'affaires de
14 la période de deux mille un (2001) à deux mille...
15 à deux mille quatorze (2014), jusqu'à l'an dernier,
16 si j'additionne année par année. Surtout nos
17 travaux, sont surtout concentrés entre Saint-Marc-
18 des-Carières, la région de Montréal, le coin de
19 Repentigny. On a vingt et un (21)... on a cinq,
20 cinq activités principales. La première c'est les
21 carrières et sablières, on a vingt et un (21) sites
22 d'exploitation. La deuxième activité, c'est la
23 fabrication, la pose d'enrobés bitumineux, on a
24 deux usines de pavage, une à Trois-Rivières, une à
25 L'Épiphanie. La troisième activité, construction,

1 réhabilitation de routes. Quatrième activité, ponts
2 et structures. La dernière activité, les travaux de
3 signalisation sur les chantiers de construction
4 routière, une division qu'on nomme Signalitic, mais
5 qui appartient à Maskimo.

6 Q. **[384]** Vous avez mentionné lors d'une rencontre que
7 votre entreprise était intégrée de façon verticale,
8 expliquez-nous un petit peu, on en a déjà abordé je
9 pense la question avec monsieur Bédard devant la
10 Commission, mais expliquez-nous par rapport à
11 Maskimo qu'est-ce que ça pose comme réalité?

12 R. La façon que ça fonctionne, les projets qu'on
13 priorise, c'est des projets où qu'on peut faire
14 valoir l'ensemble de nos compétences, l'ensemble de
15 nos cinq divisions.

16 Q. **[385]** Une pleine autonomie, si on veut?

17 R. Exactement, qu'on est autonome, qu'on dépend pas de
18 personne. Donc, quand on obtient un projet c'est
19 souvent notre propre sable, propre pierre, propre
20 transport, notre pavage qu'on a fabriqué, qu'on a
21 posé, c'est des structures, c'est nous autres qui
22 le fait. La signalisation on la fait, on fait ça en
23 même temps. À l'interne, à l'entreprise, pas toutes
24 les organisations de notre terre qui ont ça, mais
25 on a notre propre laboratoire comme j'expliquais

1 tantôt, donc, on fait nous-mêmes notre contrôle
2 qualité, le contrôle de l'entreprise et on a un
3 département d'ingénierie. S'il y a des passerelles
4 à calculer, des murs de soutènement, on n'est pas
5 dépendant de personne. Encore là, tout se fait à
6 l'interne à l'intérieur de notre organisation.

7 Q. [386] O.K. Donc, ce qui fait en sorte que si vous
8 obtenez un projet, vous êtes capables de le gérer à
9 l'interne ou avoir, de vous approvisionner et de
10 faire non seulement la gestion, mais
11 l'approvisionnement de matières premières pour la
12 construction d'une route ou le pavage de A à Z à
13 l'intérieur même de vos facilités?

14 R. Exactement.

15 Q. [387] O.K. Monsieur Bédard est venu parler de
16 cette... de cette intégration verticale là, ce
17 principe-là qui existait également chez Sintra. Et
18 bon, on nous a dit de quelle façon ça fonctionnait,
19 mais il nous a parlé également des pour et des
20 contre de cette intégration verticale là. Je
21 comprends que la pleine autonomie vous permet, à ce
22 moment-là, d'avoir peut-être des prix plus
23 concurrentiels, est-ce que je me trompe?

24 R. Oui, effectivement des prix concurrentiels, puis on
25 n'a comme pas le choix non plus, tu sais, avec tout

1 ce que j'explique, on a l'air d'un gros joueur, là,
2 mais il y en a des très gros au Québec. Puis c'est
3 pas facile travailler si tu as pas tes propres
4 matières premières puis tu es pas intégré, tu vas
5 avoir de la difficulté à obtenir des prix puis être
6 compétitif sur les projets de construction.

7 Q. [388] O.K. Quelle était... quelle était la
8 philosophie derrière cette décision-là pour
9 Maskimo, donc, exactement d'être autonome?

10 R. C'est de pas être dépendant en fait, c'est de pas
11 être dépendant de personne. Mais en plus ça a un
12 impact, parce qu'on aurait pu prendre la décision,
13 comme je vous dis on a vingt et un (21) sites,
14 carrières et sablières, on aurait pu prendre la
15 décision de dire on vend seulement des matériaux,
16 on vend seulement du pavage. Mais on a décidé de
17 s'intégrer totalement verticalement, mais ça fait
18 en sorte que c'est difficile vendre nos matériaux à
19 certains joueurs de la construction, puis vendre
20 notre pavage, vendre notre signalisation, parce
21 qu'on les compétitionne sur les projets de pavage.
22 Ça fait que tu as un avantage, mais tu as aussi un
23 inconvénient de l'autre côté. Ça fait que comme
24 présentement on le voit, c'est plus difficile, il y
25 a moins d'ouvrage dans le marché, c'est beaucoup

1 plus tranquille, mais quand on n'a pas d'ouvrage
2 sur la construction, c'est toute la machine qui
3 ralentit en même temps.

4 Q. **[389]** Je comprends que le concurrent ou la personne
5 ou l'entreprise qui est arrivée deuxième sur un
6 contrat où vous avez soumissionné et remporté le
7 lot, la prochaine fois où elle arrive première en
8 avant de vous, elle ne viendra pas nécessairement
9 s'approvisionner chez vos carrières?

10 R. Ça prend des bons prix.

11 Q. **[390]** Ça prend des bons prix?

12 R. À des bons prix, parce qu'ils te donneront pas de
13 chance, c'est certain.

14 Q. **[391]** Donc, simplement pour illustrer le portrait
15 de votre entreprise, Madame Blanchette, je vais
16 vous demander de montrer à l'écran, à l'onglet 2,
17 qui est le plan de localisation de vos différents
18 sites d'exploitation qu'on va produire sous la cote
19 151P-1673 et c'est simplement pour montrer un peu
20 le positionnement de vos différentes usines, là, et
21 de vos différents sites d'exploitation.

22

23 151P-1673 : Plan de localisation - Sites en
24 exploitation région Québec-Centre des
25 filiales de Maskimo Construction inc.

1

2 Q. **[392]** Est-ce que ça vient un peu démontrer le
3 portrait de votre entreprise, Monsieur...

4 R. Oui.

5 Q. **[393]** ... Marchand?

6 R. Oui.

7 Q. **[394]** O.K.

8 R. Mais il y a d'autres, il y en a qu'on voit pas
9 aussi, là, qui sont peut-être plus dans la région
10 de Repentigny ou plus au nord dans la région de La
11 Tuque.

12 Q. **[395]** Mais ça donne une bonne idée de la diversité
13 de votre entreprise?

14 R. Exactement.

15 Q. **[396]** Parfait. Vous avez parlé du positionnement de
16 Maskimo, je vais vous demander l'onglet 1, Madame
17 Blanchette, qu'on va produire également sous la
18 cote 1674.

19

20 151P-1674 : Carte des zones d'influence des usines
21 d'enrobés du MTQ en Mauricie

22

23 Q. **[397]** Cette carte-là va nous servir, Monsieur
24 Marchand, tout au long de votre témoignage pour
25 expliquer certaines... certaines notions qu'on va

1 étudier avec vous du point de vue de l'entrepreneur
2 sur le marché. Cette carte-là vous la connaissez,
3 elle démontre la région, votre région dans laquelle
4 vos usines sont placées. On voit que l'usine de
5 Maskimo est sur le bord du pont Laviolette si on
6 veut, sur le bord de la rivière?

7 R. Exactement.

8 Q. **[398]** Et qu'il y a autour, si on peut faire,
9 grossir, Madame Blanchette, la carte et nous mettre
10 le zoom alentour. Eh voilà. Au niveau du pont. Ce
11 qu'on peut voir autour de cette zone-là, il y a
12 quand même une forte concentration d'usines de
13 pavage, c'est exact?

14 R. Oui.

15 Q. **[399]** O.K. C'est un rayon d'environ, là, en-deçà de
16 cinquante (50) kilomètres, on voit qu'il y a
17 Portneuf, Routek, Boisvert, Sintra, DJL, deux
18 usines de Portneuf, une autre de Sintra et Maskimo
19 qui est au centre de cette carte-là?

20 R. Et Majeau.

21 Q. **[400]** Et Majeau également. Par rapport à ces
22 joueurs-là, Monsieur Marchand, votre usine ou votre
23 entreprise se positionne comment sur le marché en
24 termes de grosseur?

25 R. Le domaine de pavage je crois que c'est à peu

1 près... je connais pas leur... leur volume en
2 production, mais ça doit... ça doit se ressembler.

3 Q. **[401]** Au niveau de la... de la division pavage, si
4 vous voulez?

5 R. Oui.

6 Q. **[402]** O.K. Au niveau des usines, vous pensez que ça
7 a à peu près la même capacité de tonnage? Comment
8 ça fonctionne?

9 R. Oui, c'est pas mal la même chose.

10 Q. **[403]** Donc, vous... vous êtes compétitif, si on
11 veut, dans cette... dans cette notion-là avec ces
12 autres usines-là?

13 R. Oui, oui, on est très compétitif, on est très bien
14 positionné, on est au centre de la carte, comme
15 vous voyez, à l'intersection de l'autoroute 40,
16 l'autoroute 55. On est près de la Ville de Trois-
17 Rivières, c'est pas loin aller à Shawinigan,
18 Louiseville, on est très bien positionné.

19 Q. **[404]** O.K. Il y a beaucoup de compétition dans ce
20 secteur-là, il y a une forte densité d'usines?

21 R. Oui, beaucoup de compétition.

22 Q. **[405]** O.K. Au niveau du chiffre d'affaires de
23 Maskimo, on n'entrera pas dans les détails, mais
24 peut-être nous expliquer un peu pour démystifier
25 certaines notions, là. On a parlé de contrats

1 tarifés avec des marges de profit de quinze pour
2 cent (15 %), on a parlé de marges de profit de
3 vingt pour cent (20 %) dans certains contrats.
4 Peut-être nous expliquer, grosso modo, là, sans
5 entrer dans les détails, quel est à peu près le
6 chiffre, la marge de profit d'une compagnie comme
7 Maskimo, là, du temps de votre père et de votre
8 temps, là. Simplement pour qu'on soit capable de
9 comprendre.

10 R. Regardez, j'ai... j'ai sorti les chiffres, là. Si
11 on regarde la période de deux mille un (2001) à
12 deux mille huit (2008), alors que j'ai fait
13 l'acquisition de l'entreprise, il y a toutes sortes
14 de choses qui est (sic) véhiculées dans l'industrie
15 puis tout le monde s'imagine que les entrepreneurs,
16 l'argent nous sort par les oreilles puis on fait
17 des quinze (15) puis des vingt pour cent (20 %) de
18 profit. Moi, je pense que... puis je suis content
19 que vous donniez la chance de l'expliquer puis de
20 l'exprimer parce qu'il y a plusieurs entreprises
21 qui sont dans la même position que nous autres. De
22 deux mille un (2001) à deux mille huit (2008),
23 jusqu'à tant que j'achète l'entreprise, la marge
24 bénéficiaire nette pour mon père, avant impôt, on
25 parle de quatre point un pour cent (4.1 %). Puis...

1 excusez-moi, quatre point deux pour cent (4.2 %).

2 Puis moi, depuis que j'ai fait l'acquisition de
3 l'entreprise, de deux mille huit (2008) à deux
4 mille quatorze (2014), on parle de quatre point un
5 pour cent (4.1 %).

6 Q. **[406]** O.K.

7 R. C'est à peu près la même chose.

8 Q. **[407]** O.K. Donc, quand on parle de marge
9 bénéficiaire de quinze pour cent (15 %) ou de vingt
10 pour cent (20 %)...

11 R. Bien...

12 Q. **[408]** ... ça serait d'excellentes marges, là, si
13 vous étiez en position d'affaires?

14 R. Exactement.

15 Q. **[409]** O.K. Et ces marges bénéficiaires là sont
16 malgré le fait que vous avez choisi d'aller vers
17 une... une notion d'intégration de votre entreprise
18 verticale, c'est-à-dire d'être autosuffisant et
19 d'être capable de couper les prix, là, au maximum,
20 finalement?

21 R. Exactement.

22 Q. **[410]** O.K.

23 (12:12:40)

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[411]** Est-ce que ces marges-là sont similaires pour

1 tous les cinq secteurs d'activités que vous avez?
2 Vous la donner globalement, j'imagine, là?

3 R. Oui, c'est consolider tous les chiffres. Ça dépend
4 d'année après année. Les carrières, c'est ce qui
5 est le plus stable. Il y a des carrières comme la
6 région de la Mauricie, il y a beaucoup de sites
7 d'exploitation, les marges sont pas très élevées.
8 On a la carrière l'Épiphanie que là, il y a un peu
9 moins de concurrence, que c'est un peu plus
10 correct. Ça fait qu'un dans l'autre, à chaque
11 année, c'est quand même assez stable. Le domaine de
12 la construction, à un moment donné, ça dépend en
13 fonction de l'ouvrage qu'il y a dans ta région.
14 Toutes sortes de choses. Si tu es chanceux, tu
15 obtiens des projets. Des fois, tu l'obtiens pas. Si
16 ça décolle ou si ça décolle pas. Mais c'est pas...
17 un dans l'autre on regarde les moyennes tant pour
18 la période de mon père que la mienne, ça varie un
19 petit peu d'année en année, mais c'est ça que ça
20 donne. Pour une entreprise entièrement intégrée,
21 des gens extrêmement compétents chez Maskimo, moi,
22 les quinze (15) puis les vingt pour cent (20 %),
23 là, je suis tanné de... de l'entendre parler, là.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. **[412]** O.K. Si on parle... on va rentrer directement

1 dans le vif du sujet parce que c'est un peu l'objet
2 de votre témoignage, si on parle de financement
3 des... financement de partis politiques, tant
4 provincial que municipal, peut-être nous expliquer
5 un peu, là, de quelle façon ça fonctionne. Il y a
6 eu une période charnière chez Maskimo. Il y a eu la
7 période où vous avez pris possession de
8 l'entreprise.

9 R. Oui.

10 Q. **[413]** Et il y a eu une période charnière en termes
11 de philosophie de financement de votre entreprise,
12 c'est exact?

13 R. C'est exact.

14 Q. **[414]** Je vais toujours parler de financement de
15 votre entreprise, mais je pense qu'il est important
16 de comprendre, puis on le sait bien devant la
17 Commission, qu'une... qu'une entreprise comme telle
18 n'a pas le droit de financer, ne finance pas.

19 R. C'est exact.

20 Q. **[415]** Donc, on finance à travers des individus?

21 R. C'est ça.

22 Q. **[416]** O.K. Mais la réalité de tout ça et votre...
23 de votre vécu, si on parle du temps de votre père
24 particulièrement, Monsieur Marchand, c'est les
25 entreprises qui sont sollicitées?

1 R. Exactement.

2 Q. **[417]** O.K. Donc, expliquez-nous un peu comment ça
3 fonctionne, du temps de votre père, là, comment ça
4 fonctionnait. Ce qu'on appelle le financement
5 sectoriel, là. Ça a toujours existé, si je
6 comprends bien, là?

7 R. Le financement sectoriel? Regardez, on est... je
8 l'ai dit tout à l'heure, on est dans l'industrie
9 depuis mil neuf cent cinquante-sept (1957), là. La
10 fameuse loi de monsieur Lévesque, là, sur le
11 financement populaire c'est un mythe. Je pense
12 c'est le plus grand drame d'hypocrisie collective
13 au Québec. Tous les partis politiques, tout le
14 monde sollicite. Les gens qui travaillent avec le
15 gouvernement, c'est pas seulement les entrepreneurs
16 en construction, puis c'est vrai que ça existe.

17 Q. **[418]** À partir du moment où il y a une relation
18 potentielle avec le gouvernement dans les
19 entreprises du secteur privé, tout domaine
20 confondu, mais nous on va se limiter à la
21 construction parce que c'est notre mandat, ce que
22 vous nous dites, c'est que c'est ces gens-là et ces
23 secteurs-là qui sont sollicités, là? C'est pas
24 monsieur et madame tout le monde au coin de la rue,
25 là.

1 R. Exactement. C'est rare que tu vois ces gens-là dans
2 les... dans les activités de financement. C'est
3 toujours les mêmes personnes, peu importe le parti
4 politique. Ça fait qu'on peut pas dire que c'est
5 pour des convictions politiques, on retrouve les
6 mêmes... même moi, là, j'en ai fait pour les trois
7 partis différents.

8 Q. **[419]** O.K. On va produire à l'onglet 3, Madame
9 Blanchette, pour commencer, les contributions
10 politiques qui ont été vérifiées avec vous.
11 Naturellement, on a fait un tableau consolidé, on a
12 enlevé le nom des personnes mais on attribue, là,
13 sous... sous la catégorie de Maskimo, là, les dons
14 qui ont été faits par des personnes qui sont
15 employées de Maskimo ou reliées à votre entreprise,
16 des dons qui ont été faits année après année. Donc,
17 on voit que dans ce tableau-là, Monsieur Marchand,
18 effectivement, il y a... bon, il y a des dons qui
19 ont été faits à tous partis politiques confondus,
20 on voit qu'aux alentours de deux mille sept (2007),
21 deux mille huit (2008), l'ADQ a bénéficié d'un peu
22 plus de... de dons. Est-ce qu'il y a une influence
23 certaine par rapport au parti au pouvoir quand on
24 choisit de donner, ou c'est parce que la
25 sollicitation est différente du parti? Comment ça

1 fonctionne?

2 R. Bien, c'est certain, quand le parti au pouvoir ou
3 le député dans ton comté est au pouvoir, c'est
4 automatique, tu te fais appeler à chaque année, là,
5 pour les événements de financement.

6 Q. **[420]** O.K. Dans quelle... Dans quelle position est-
7 ce que ça met l'entreprise, à ce moment-là?

8 R. C'est pas évident de dire non. C'est pas évident de
9 dire non. Quand un député ou un ministre, une
10 ministre, une personne comme ça... Puis c'est pas
11 toujours ces gens-là, aussi. Des fois c'est des
12 firmes de génie-conseil qui t'appellent. Des fois
13 c'est un entrepreneur en construction, qui est un
14 client chez toi, qui t'appelle. Tu es toujours mal
15 placé pour dire non. Ils ont le don de trouver une
16 personne qui a un levier sur toi, ça fait que tu
17 embarques. Mon père n'a pas fait mieux, pas fait
18 pire que les autres. Il a... Il a fait qu'est-ce
19 que tout le monde faisait. Tu dis oui, puis tu vas
20 aux cocktails de financement politique.

21 Q. **[421]** O.K. Dans les cocktails de financement
22 politique, quel... quel est l'avantage de se
23 présenter à un cocktail de financement politique,
24 outre le fait qu'on répond à une certaine pression
25 ou une certaine demande de donner de l'argent, soit

1 au parti au pouvoir, soit au député au pouvoir,
2 mais les cocktails de financement comme tels, quel
3 est l'avantage pour vous de vous présenter là?

4 R. C'est certain, comme je vous ai dit, je vous ai dit
5 que c'était pas évident d'y aller, mais une fois
6 qu'on y allait, après, c'est certain qu'on est
7 connu. Si on voit qu'on a des problèmes, il y a
8 n'importe quoi... En fait, ça nous permet de rester
9 en dessous des écrans radar, parce que c'est pas
10 évident de dire non. Puis si tu as dit non, tu peux
11 en subir les conséquences. On pourra en parler un
12 petit peu plus loin dans... lors de mon témoignage.

13 Q. **[422]** O.K. Si je comprends bien, là, donc, quand on
14 se présente à un cocktail de financement, il y a
15 deux avantages certains. La première (sic)
16 avantage, c'est qu'on vient de confirmer que
17 l'entreprise... Parce que quand vous allez là, vous
18 allez pas là à titre personnel de Louis Marchand de
19 Trois-Rivières.

20 R. Non.

21 Q. **[423]** On s'entend?

22 R. Non.

23 Q. **[424]** Bon.

24 R. Non.

25 Q. **[425]** Donc, vous allez au cocktail de financement à

1 titre de Louis Marchand, président, ou directeur
2 général ou peu importe, relié à l'entreprise
3 Maskimo.

4 R. C'est clair. Ces gens-là nous appellent...
5 m'appellent Louis Marchand, pas chez moi à ma
6 résidence, ils m'appellent toujours Louis Marchand,
7 président-directeur général de Maskimo. Ils
8 m'appellent à mon travail. Je pense que...

9 Q. **[426]** Donc, c'est Louis Marchand de Maskimo qu'on
10 appelle, avec la capacité de financement de Louis
11 Marchand, et la capacité de Louis Marchand de se
12 tourner vers ses employés pour financer?

13 R. Exactement.

14 Q. **[427]** O.K. Donc, quand vous vous présentez dans un
15 cocktail de financement, il y a deux avantages, et
16 vous me direz si je me trompe, mais à première vue,
17 le premier avantage est de vous offrir
18 l'opportunité de, de... d'annoncer que vous avez
19 contribué, que Louis Marchand de Maskimo, et non
20 pas Louis Marchand de Trois-Rivières, on s'entend,
21 a contribué, et la deuxième est de vous donner une
22 certaine visibilité, ou un accès à l'élu, à ce
23 moment-là?

24 R. Exactement.

25 Q. **[428]** O.K. Est-ce que c'est un endroit, les

1 cocktails de financement, où on peut profiter pour
2 faire passer certains messages?

3 R. Oui. On rencontre des élus, lors de ces événements-
4 là, puis on a la chance de dialoguer, ou d'exprimer
5 nos problèmes, ou... qu'on peut vivre avec, pour
6 prendre mon exemple, avec le ministère des
7 Transports. Puis on... Ça nous donne une chance,
8 une opportunité d'en parler.

9 Q. **[429]** Ça fait que je comprends que vous allez
10 financer, vous allez vous présenter dans les
11 cocktails qui ont un lien avec votre secteur, là.

12 R. C'est certain.

13 Q. **[430]** O.K.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Vous produisez, donc, 23?

16 Me SONIA LeBEL :

17 Oui. S'il vous plaît.

18 LA GREFFIÈRE :

19 1675.

20 Me SONIA LeBEL :

21 1675. Je vous remercie.

22 (12:19:37)

23

24 151P-1675 : Contributions politiques provinciales
25 effectuées par des employés de Maskimo

1 Construction et des personnes résidant
2 aux mêmes adresses entre 1998 et 2011

3

4 Q. **[431]** Au niveau de ces financements politiques, ce
5 que vous avez dit c'est qu'il n'y a personne qui...
6 qui contribue par conviction politique. Est-ce que
7 je comprends que dans ces cocktails-là, peu importe
8 le... tous partis confondus, c'est les mêmes...
9 c'est les mêmes... les mêmes collègues que vous
10 côtoyez, les mêmes concurrents?

11 R. Souvent, oui. C'est tout... On est tous là, là. Les
12 entrepreneurs en pavage, tu les rencontres
13 régulièrement dans les cocktails de financement
14 politique. Je dis pas ça pour... pour dire que...
15 pour essayer de me défendre, puis que... que les
16 autres aussi y allaient. C'était comme ça. Les
17 entrepreneurs en construction étaient là, les
18 firmes de génie-conseil étaient là, puis je sais
19 que les travaux de la Commission portent seulement
20 sur notre industrie, mais il y avait d'autres
21 personnes de d'autres industries. On... On voit
22 souvent plusieurs professionnels, des avocats, des
23 comptables. C'est toujours les mêmes qu'on voit
24 dans... pour différents événements, financement
25 politique, peu importe le parti politique.

1 Q. **[432]** Est-ce qu'on peut penser que tous ceux qui
2 ont intérêt ou pourraient avantage avoir des
3 contrats avec le gouvernement ont intérêt à se
4 présenter dans ce genre de cocktails-là?

5 R. Exactement.

6 Q. **[433]** Alors, quel est l'avantage de financer,
7 rapidement? On va décortiquer tout ça ensemble, là,
8 mais rapidement, est-ce qu'il y a un avantage à
9 financer, au niveau provincial, ou c'est plutôt le
10 contraire, il y a un désavantage à ne pas financer?

11 R. Bien...

12 Q. **[434]** Comment est-ce que vous voyez ça, vous?

13 R. Bien, si on regarde à notre époque... Toutes les
14 choses sont en train de changer, on le sent. Mais à
15 cette époque-là, tu étais mieux de financer pour
16 pas avoir de problèmes.

17 Q. **[435]** O.K. Donc, est-ce que je résume bien en
18 disant qu'il est... qu'il n'est pas... Le fait de
19 financer n'apporte pas nécessairement - il y a des
20 exceptions, je comprends...

21 R. Oui.

22 Q. **[436]** Mais de façon générale, quand on parle du
23 niveau provincial, à l'époque qu'on est en train
24 d'examiner, parce que vous dites que c'est en train
25 de changer, puis on va voir s'il y a eu

1 effectivement du mouvement dans le sillage de tout
2 le tourbillon médiatique depuis deux mille dix
3 (2010), mais si on se situe au début des années
4 deux mille (2000), jusqu'au moment où vous prenez
5 la charge de l'entreprise en deux mille huit
6 (2008), est-ce que je me trompe de dire que de
7 façon générale, c'est pas, il n'y a pas un avantage
8 à financer? C'est-à-dire que le fait de financer ne
9 nous donne pas de contrats de façon directe au
10 provincial. Est-ce que je me trompe?

11 R. Exactement.

12 Q. **[437]** Sauf exception?

13 R. Sauf exception, qu'on reparlera, non.

14 Q. **[438]** O.K. Donc, le... Donc, le...

15 R. Non.

16 Q. **[439]** Mais vous donne, par contre... Le fait de ne
17 pas financer, ou de vous positionner négativement
18 avec votre député élu, ou de se mettre de façon
19 négative dans son radar, peut vous apporter
20 certains problèmes de gestion.

21 R. C'est évident.

22 Q. **[440]** O.K. Donnez-moi quelques exemples généraux de
23 types de problèmes qu'on peut avoir quand on n'est
24 pas nécessairement dans les bonnes grâces, et je
25 vais dire - c'est moi qui le dis, là - mais dans

1 les bonnes grâces de... du milieu politique.

2 R. Moi, ce...

3 Q. **[441]** Quand on travaille avec le... un ministère
4 comme le MTQ.

5 R. Ce qu'on n'a pas parlé, bien, un budget qui... un
6 projet... quelque cho...

7 Q. **[442]** Mais de façon générale, là.

8 R. De façon générale, moi j'ai mis un terme à cette
9 pratique-là dans l'entreprise en deux mille neuf
10 (2009). Dans l'année que j'ai... j'ai pris
11 l'acquisition, que j'ai fait l'acquisition de
12 l'entreprise. Ça a été fini. Mes employés ont été
13 rencontrés pour dire que s'ils faisaient... Je ne
14 pouvais pas les empêcher de faire des contributions
15 politiques. S'ils en faisaient, c'était à titre
16 personnel, pour leurs propres convictions
17 politiques. Mais nous, peu importe les partis
18 politiques, la même réponse c'était ça, c'était
19 fini. Puis deux mille neuf (2009)... deux mille
20 huit (2008), deux mille neuf (2009), c'est avant la
21 Commission puis toutes ces choses-là qui
22 commençaient à sortir. J'avais décidé qu'on
23 arrêtaît ça.

24 Q. **[443]** Mais avant deux mille neuf (2009), donc, si
25 je comprends bien, dans l'entreprise, il y avait...

1 c'était favorisé que les employés contribuent?

2 R. Oui.

3 Q. **[444]** Est-ce qu'il y a eu quelques prête-noms dans
4 votre entreprise, à votre connaissance?

5 R. En général, comment ça fonctionnait dans
6 l'entreprise, c'est que c'était les principaux
7 dirigeants, on avait des meilleures conditions, des
8 plus gros salaires, puis on le savait, puis quand
9 on négociait la rémunération annuelle, on le
10 disait : « C'est possible que cette année, je te
11 demande des billets politiques. Peut-être que non.
12 Ça ne change rien à la rémunération, mais c'est
13 certain... »

14 Q. **[445]** « Mais si je t'en demande, tu vas me les
15 prendre »?

16 R. « ... si je t'en demande, tu vas me les prendre »,
17 exactement.

18 Q. **[446]** O.K.

19 R. Ça fait que, je vous dirais, à quatre-vingt-dix
20 pour cent (90 %), c'est ces gens-là qui
21 contribuaient. Mais oui, il y en a certains qui ont
22 été remboursés.

23 Q. **[447]** Il y en a eu certains qui ont été remboursés,
24 mais c'était très marginal?

25 R. C'est très marginal.

1 Q. **[448]** Si je comprends bien, la philosophie qui
2 était véhiculée dans le temps de Maskimo, du temps
3 de votre père, qui a vécu à l'époque où il a vécu,
4 c'était comme ça que ça fonctionnait...

5 R. Oui.

6 Q. **[449]** Si je comprends votre témoignage, c'était
7 que... bon, ce qu'on disait c'est que : « Vous êtes
8 un haut dirigeant de l'entreprise Maskimo. Maskimo
9 vous paie un montant suffisant, l'entreprise a
10 besoin d'avoir de bonnes relations avec le
11 gouvernement ou le Ministère, ou l'élu qui est en
12 charge à ce moment-là, donc il est favorisé, il est
13 sous-entendu dans cette rémunération-là que si on a
14 besoin de vous pour financer et qu'on vous
15 sollicite au sein de l'entreprise, bien on s'attend
16 à ce que vous participiez », c'est ça?

17 R. Oui. Puis en plus, c'était les dirigeants, ça fait
18 qu'on n'avait pas nécessairement besoin de tout
19 leur expliquer ça. Eux autres aussi ils le voyaient
20 bien que c'était comme ça que ça fonctionnait.

21 Q. **[450]** O.K. Je vais vous demander, Madame
22 Blanchette, l'onglet 5, s'il vous plaît, qui sont
23 les contributions qui ont été attribuées à Maskimo
24 et à différentes entreprises dans le domaine du
25 pavage, au fil... Oui?

1 LA GREFFIÈRE :

2 1676.

3 (12:24:35)

4

5 151P-1676 : Contributions politiques faites au
6 Parti libéral du Québec par des
7 entreprises de pavage dans la région
8 de la Mauricie entre 1998 et 2011

9

10 Q. **[451]** Oui. Merci. Dans le domaine du pavage depuis
11 mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998). Et on
12 voit, donc, que dans les années deux mille un
13 (2001), deux mille deux (2002), deux mille trois
14 (2003), ce sont différentes contributions. On les a
15 vérifiées avec vous de façon individuelle, Monsieur
16 Marchand.

17 R. Oui.

18 Q. **[452]** Et ce qu'on a fait, c'est qu'on a consolidé
19 les chiffres, et ce sont différentes contributions,
20 naturellement, qui sont attribuées ou reliées à
21 Maskimo parce qu'elles viennent d'employés ou de
22 gens reliés à l'entreprise, c'est exact?

23 R. Oui.

24 Q. **[453]** O.K. Ce qu'on peut voir c'est qu'en deux
25 mille neuf (2009), vous dites, bon, vous prenez la

1 direction de l'entreprise vers la fin de deux mille
2 huit (2008), si je comprends bien, juillet deux
3 mille huit (2008)?

4 R. Oui, juillet deux mille huit (2008).

5 Q. **[454]** O.K. Et vous commencez à vouloir implanter
6 une nouvelle philosophie. Il y a encore des
7 contributions qui sont faites en deux mille neuf
8 (2009)?

9 R. Oui, exactement. Bien, en fait, à part quelques
10 exceptions, là, même dans les années de mon père,
11 c'est mon père qui s'occupait du financement
12 politique. En fait, c'est mon père que les gens
13 appelaient pour demander. Ça fait que l'acquisition
14 de l'entreprise s'est faite, mais les gens ont
15 continué à contacter mon père pour ces choses-là.
16 Puis petit à petit, il disait qu'il se retirait de
17 l'entreprise, puis de me contacter. Puis moi,
18 tranquillement pas vite, au fur et à mesure qu'ils
19 me contactaient, j'ai arrêté cette pratique-là à
20 l'intérieur de l'entreprise.

21 Q. **[455]** Donc, vous avez commencé un désengagement
22 graduel de l'entreprise...

23 R. Oui.

24 Q. **[456]** ... au niveau du financement des partis
25 politiques.

1 R. Oui.

2 Q. **[457]** Tous partis confondus, si je comprends bien?

3 R. Tous partis confondus.

4 Q. **[458]** O.K. Municipal, provincial, fédéral?

5 R. Bien, municipal, on n'en a jamais donné. On ne
6 s'impliquait pas dans le municipal, c'était
7 seulement le fédéral ou le provincial.

8 Q. **[459]** Est-ce que le gros de vos contrats publics se
9 font justement au niveau du provincial, et peut-
10 être même du fédéral?

11 R. Non, fédéral, il n'y a pas grand-chose.

12 Q. **[460]** Non?

13 R. C'est plus le provincial.

14 Q. **[461]** O.K. Est-ce que le gros de vos contrats sont
15 avec le ministère des Transports? Si on parle de...

16 R. Il faudrait vérifier, là, le total de nos chiffres,
17 mais je pense que oui.

18 Q. **[462]** O.K. Alors, on peut dire la grande majorité,
19 sans se tromper?

20 R. Exactement.

21 Q. **[463]** O.K. Parfait. Donc, on peut voir que
22 graduellement, à partir de votre prise de
23 l'entreprise, on pourra ventiler les chiffres après
24 l'heure du lunch, mais à partir de deux mille huit
25 (2008), deux mille neuf (2009), il y a un dernier

1 montant en deux mille neuf (2009), et deux mille
2 dix (2010), deux mille onze (2011), on a arrêté là
3 au niveau des chiffres, il n'y a plus effectivement
4 de financement qui provient ou qui est relié à
5 Maskimo?

6 R. Effectivement.

7 Q. **[464]** Et si des gens au sein de votre entreprise
8 ont continué à contribuer, il était très clair dans
9 vos directives...

10 R. C'était à titre personnel.

11 Q. **[465]** À titre personnel. Parfait. Alors, peut-être,
12 avant de passer à...

13 R. Ce qu'il faut pas oublier, pour peut-être deux
14 mille neuf (2009), on a un collègue de travail qui
15 s'est présenté en politique, puis c'est... vous les
16 avez mis dans mon tableau, mais c'était pas pour
17 l'entreprise, c'était pour le supporter, puis ça
18 c'était par con...

19 Q. **[466]** Conviction personnelle?

20 R. Conviction...

21 Q. **[467]** C'est monsieur Diamond, Jean-Paul Diamond?

22 R. Exactement.

23 Q. **[468]** Donc, expliquez-nous, peut-être, avant qu'on
24 prenne la pause, monsieur Diamond a travaillé
25 pendant combien de temps pour Maskimo?

- 1 R. De mil neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994)
2 jusqu'à l'élection de deux mille huit (2008), deux
3 mille neuf (2009).
- 4 Q. **[469]** O.K. Je comprends qu'en deux mille huit
5 (2008), deux mille neuf (2009), il s'est présenté à
6 titre de candidat libéral?
- 7 R. Député. Candidat libéral dans Maskinongé.
- 8 Q. **[470]** O.K. Et est-ce que vous avez financé, vous
9 personnellement, monsieur Diamond?
- 10 R. De mémoire, oui.
- 11 Q. **[471]** O.K.
- 12 R. Il faudrait vérifier. Puis je sais que d'autres
13 entreprises... d'autres entreprises! D'autres
14 individus à l'intérieur de notre organisation l'ont
15 fait.
- 16 Q. **[472]** Et ça, ça pourrait apparaître dans vos
17 montants de deux mille neuf (2009), à ce moment-là?
- 18 R. Exactement. Deux mille huit (2008) ou deux mille
19 neuf (2009).
- 20 Q. **[473]** Deux mille huit (2008) ou deux mille neuf
21 (2009)?
- 22 R. Je ne sais plus la date exacte.
- 23 Q. **[474]** O.K. Mais il est clair qu'en deux mille neuf
24 (2009), votre entreprise a continué quand même, a
25 fait un dernier financement?

1 R. Oui. On a fait des derniers financements. Je... On
2 l'a fait.

3 Q. **[475]** O.K. Parfait.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, bon appétit à tous.

6 R. Merci beaucoup.

7 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

8

9 REPRISE DE L'AUDIENCE

10 (14:18:48)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[476]** Bonjour, Monsieur Marchand.

13 R. Bonjour.

14 Q. **[477]** Alors, excusez-nous, nous avons une petite
15 affaire à régler en non-publication.

16 R. Je comprends ça.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Alors, maintenant que c'est fait, on peut reprendre
19 le témoignage de monsieur Marchand, Madame la
20 Présidente.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Q. **[478]** Monsieur Louis Marchand, vous êtes sous le
23 même serment.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. **[479]** Voilà. Peut-être pour situer un petit peu et

1 reprendre la balle au bond, avec ce qu'on discutait
2 ce matin, Monsieur Marchand, vous êtes un
3 entrepreneur propriétaire d'une compagnie de
4 construction qui est... bon, je vais simplifier
5 parce que j'ai compris que Maskimo avait quand même
6 plusieurs secteurs d'opérations, mais le secteur
7 qu'on va examiner, explorer plus avant avec vous
8 cet après-midi c'est le domaine du pavage, on
9 s'entend?

10 R. On s'entend.

11 Q. **[480]** Parfait. Alors... Et Maskimo, en tant
12 qu'entrepreneur, là, ce qu'il est intéressant
13 d'avoir pour la Commission, et compte tenu que dans
14 notre mandat... l'octroi de contrats publics en
15 lien avec le financement des partis politiques
16 étant un secteur d'exploration de la Commission,
17 c'est un peu ce qu'on va explorer à travers votre
18 expérience, particulièrement dans le domaine du
19 pavage et dans le domaine des contrats tarifés,
20 c'est ce qu'on va explorer avec vous. On en était à
21 dire ce matin que votre compagnie, depuis deux
22 mille un (2001), bon, qui était sous la direction
23 principalement de votre père, je pense, jusqu'en
24 deux mille huit (2008), c'est exact?

25 R. C'est exact.

1 Q. [481] Avait participé au financement des partis
2 politiques provinciaux.

3 R. Oui.

4 Q. [482] Encore. Donc, c'est ce qu'on discutait ce
5 matin. Et, en rapport avec le tableau qu'on a
6 démon... qu'on a déposé ce matin, à l'onglet...
7 bon, je m'excuse, je vais retrouver mon onglet,
8 Madame la Présidente. À l'onglet 3.
9 Si on peut l'amener à l'écran, s'il vous plaît,
10 Madame Blanchette.

11 La Commission a distribué les dons qui ont été
12 faits, là, après vérification, et par les données
13 qu'on a obtenues auprès du directeur général des
14 élections, la Commission a fabriqué ce tableau qui
15 démontre un peu la répartition des donations
16 reliées à Maskimo au fil des années pour les
17 différents partis politiques.

18 Si on peut montrer le graphique, Madame Blanchette,
19 qui se trouve au bas de la page.

20 Ce qu'il est important de démontrer, et je pense...
21 vous me direz si je me trompe, Monsieur Marchand,
22 bon, en rouge ce qu'on peut voir ce sont les dons
23 qui ont été effectués au cours des années au Parti
24 libéral du Québec. En bleu ce sont les dons au
25 Parti Québécois et en vert ce sont les dons qui ont

1 été faits à l'ADQ. Est-ce que je me trompe ou s'il
2 y avait effectivement une tendance... bon, je
3 comprends qu'il peut y avoir une certaine
4 répartition mais il y a une tendance marquée à
5 favoriser un parti qui est au pouvoir quand on est
6 une entreprise et qu'on participe à du financement
7 politique?

8 R. C'est certain qu'à cette époque-là, les... dans
9 notre région, la majorité des députés étaient des
10 députés libéraux. Évidemment, tu as plus de chance
11 d'être contacté par des députés en place ou des
12 gens en place. Mais, effectivement, normalement, la
13 tendance est que tu contribues plus au parti qui
14 est au pouvoir.

15 Q. **[483]** Et ce qui pourrait expliquer qu'aux alentours
16 de deux mille sept (2007), il y a une montée, si on
17 veut, dans les donations l'ADQ, on se souviendra
18 qu'à cette époque-là, il y avait eu un vent, là,
19 qui laissait penser que ce parti-là pouvait avoir
20 peut-être des chances de prendre le pouvoir à cette
21 époque-là?

22 R. Exactement.

23 Q. **[484]** Et ce qui pourrait expliquer la montée des
24 donations à ce moment-là?

25 R. Exactement.

1 Q. **[485]** Et c'est ce qui vous fait dire et ce qui vous
2 fait affirmer, cet après-midi... en tout cas, ce
3 matin, qu'aucun financement qui est fait ou qui
4 vient du secteur des entreprises n'est fait, à
5 toutes fins pratiques, pour des convictions
6 politiques, on s'entend?

7 R. Du tout.

8 Q. **[486]** O.K. Il peut y avoir certaines personnes qui
9 donnent par conviction mais on parle de la
10 tendance...

11 R. En général, la tendance est... c'est plus pour les
12 partis au pouvoir, les gens qui nous appellent, les
13 gens avec qui... qui peut (sic) avoir un réseau
14 d'influence mais pas... mais pas du tout par
15 conviction politique.

16 Q. **[487]** Qu'est-ce qu'on...

17 (14:22:22)

18 Si vous me permettez, juste une petite question.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Allez-y, Madame la Présidente, avec plaisir.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[488]** Ou alors si c'est... si ce sont des dons par
23 conviction politique, les personnes ne vont pas
24 vous demander d'être remboursées? De se faire
25 rembourser?

1 R. Bien, les... comme je vous ai dit, Madame la
2 Présidente, à l'intérieur de l'entreprise, à part
3 que quelques exceptions, les gens n'étaient pas
4 remboursés. On le faisait parce que c'était
5 pratique commune dans notre industrie de participer
6 à des événements politiques.

7 Q. **[489]** O.K.

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. **[490]** Mais quand on parlait de conviction
10 politique, d'ailleurs dans le tableau qu'on a
11 déposé à l'onglet 5, on démontre bien qu'à partir
12 du moment où qu'il... où il s'agit de dons qui ont
13 été faits au Parti libéral du Québec, pour les
14 années mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) à
15 deux mille onze (2011), où on voit plusieurs
16 compagnies de construction, dont Maskimo, Routek,
17 Pavage Portneuf, Pavage Boisvert, Pavages
18 Continental, Construction Pagé, on voit bien qu'à
19 partir du moment, là, en deux mille sept (2007), il
20 y a encore une portion de dons qui est faite. Mais
21 à partir du moment où vous prenez les rênes de
22 l'entreprise et que vous laissez savoir à vos
23 employés que les contributions de... politiques
24 pour le bénéfice, si on veut, ou au crédit de
25 l'entreprise n'étaient plus favorisées, je dirais,

1 ou n'étaient plus demandées, on voit bien que, deux
2 mille dix (2010), deux mille onze (2011)...

3 R. Il y a en plus.

4 Q. **[491]** ... malgré les convictions politiques, il y a
5 pas eu de don à ce moment-là?

6 R. Il y en a pas.

7 Q. **[492]** O.K. Vous nous avez expliqué ce matin... puis
8 peut-être que je voudrais élaborer un petit peu
9 avec vous sur ce sujet-là. À partir de deux mille
10 neuf (2009), vous avez donc pris les rênes de
11 l'entreprise, c'est exact?

12 R. Oui.

13 Q. **[493]** Vous avez commencé un désengagement graduel
14 au niveau du financement des partis politiques.
15 Alors que vous étiez au sein de l'entreprise, avant
16 deux mille neuf (2009), sous le règne de votre
17 père, pour le dire comme ça, vous avez fait des
18 dons, Monsieur Marchand, vous, de façon
19 personnelle, c'est exact?

20 R. Oui.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Nous allons produire l'onglet... peut-être pour
23 avoir toutes les données devant la Commission,
24 Madame Blanchette, nous allons produire l'onglet 4,
25 s'il vous plaît, qui démontre les dons qui vous

1 sont attribués personnellement.

2 LA GREFFIÈRE :

3 1677.

4

5 151P-1677 : Données du Directeur général des
6 élections du Québec (DGE) concernant
7 les dons faits par Louis Marchand et
8 sa conjointe aux partis politiques
9 provinciaux

10

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[494]** Merci, Madame la greffière. 1677. Donc, on va
13 démontrer avec ce tableau-là, Monsieur Marchand,
14 les dons qui vous sont attribués de façon
15 personnelle. Donc, on voit qu'il y a des dons qui
16 ont été faits au Parti québécois, jusqu'en,
17 j'imagine que ce sont les années, là, oui, quatre-
18 vingt-dix-huit (98), deux mille un (2001), deux
19 mille deux (2002), Parti québécois, si je comprends
20 bien, si on s'en souvient le Parti québécois était
21 alors au pouvoir. À partir du moment où le Parti
22 libéral prend le pouvoir à partir des années deux
23 mille trois (2003) on comprend que vos dons s'en
24 vont au Parti libéral. Qu'est-ce qui s'est passé en
25 deux mille cinq (2005), deux mille six (2006), deux

1 mille sept (2007) pour qu'il ait des dons au Parti
2 québécois, est-ce que vous vous en souvenez?

3 R. On avait été sollicité par des gens du Parti
4 québécois.

5 Q. **[495]** O.K.

6 R. On avait participé à ces activités de financement-
7 là.

8 Q. **[496]** O.K. Et par la suite vous continuez à en
9 donner jusqu'en deux mille neuf (2009). Est-ce que
10 c'était déjà au niveau des années quatre-vingt-dix-
11 huit-deux mille (1998-2000), est-ce que c'était
12 déjà votre conviction que c'était pas quelque
13 chose, le financement était pas quelque chose
14 auquel vous vouliez participer?

15 R. Oui.

16 Q. **[497]** Et pour quelle raison est-ce que vous avez
17 donné dans ces années-là précédentes?

18 R. C'était comme ça, c'était comme ça que ça se
19 passait même dans l'entreprise avant que j'arrive
20 puis je voyais bien que c'était comme ça partout
21 ailleurs, mais je trouvais... je trouvais que ça
22 avait pas de bon sens. Quand j'ai eu la chance de
23 le changer, écoutez, quand j'ai pris, quand j'ai
24 fait l'acquisition de l'entreprise, je me suis
25 concentré à ce que je pouvais contrôler, tu sais,

1 améliorer la qualité, santé et sécurité, ces
2 choses-là, à l'intérieur de l'organisation, puis ce
3 que je pouvais pas contrôler, bien j'ai essayé de
4 le dénoncer puis d'essayer de mettre l'entreprise
5 en fonction des... conforme aux règles, aux lois et
6 aux règlements.

7 Q. **[498]** O.K. Quand vous parlez de dénoncer, est-ce
8 que le fait de cesser du financement ou à tout le
9 moins de ralentir considérablement, de commencer à
10 vous désengager à partir de deux mille neuf (2009)
11 du financement des partis politiques, tout parti
12 confondu on s'entend. Est-ce que ça faisait partie
13 de votre... de votre façon de dénoncer si on veut?

14 R. Oui, effectivement.

15 Q. **[499]** O.K.

16 R. Et à chaque fois que quelqu'un me contactait, peu
17 importe le parti je leur passais le message, j'ai
18 dit : « J'en reviens pas vous m'appelez, Louis
19 Marchand, président d'une compagnie de construction
20 à mon bureau chez Maskimo pour me demander de
21 l'argent. »

22 Q. **[500]** Qu'est-ce qu'on vous répondait en général à
23 ça?

24 R. Bien souvent la réponse c'était, c'était tout
25 simplement qui était, écoutez, il était mal à

1 l'aise, il comprenait ça, mais qu'il avait beaucoup
2 de pression pour ramasser des fonds.

3 Q. [501] O.K. La pression selon vous, selon votre
4 expérience d'entrepreneur, parce qu'il est
5 important pour la Commission...

6 R. Oui.

7 Q. [502] ... on a ramassé le point de vue de diverses
8 personnes, on va interroger des élus sur cet
9 aspect-là aussi éventuellement. Votre point de vue
10 vous d'entrepreneur, de personne qui est
11 sollicitée, là, quelle était votre impression au
12 niveau de cette pression-là?

13 R. Bien mon impression c'est que, puis même pour en
14 avoir parlé avec plusieurs de ces personnes-là, je
15 pense que tous les... tous les ministres, tous les
16 députés, tout le monde était mal à l'aise aussi
17 dans ce système-là, même s'il y en a qui avoue pas
18 que ce système-là existait, là. Il y a comme, moi
19 j'appelais ça le monde parallèle. Les citoyens, nos
20 députés, nos élus, regarde, ils travaillaient fort,
21 ils travaillaient pour leurs gens, ils
22 travaillaient pour leur comté, puis toutes ces
23 choses-là, mais en même temps il fallait qu'ils
24 prennent les appels puis qu'ils s'occupent de leurs
25 sollicitateurs.

1 Q. **[503]** Donc, ce que vous dites c'est qu'il y a une
2 pression de leur parti, peu importe la couleur du
3 parti de ramasser certaines sommes d'argent et ce
4 que ça fait c'est que c'est un peu un effet pervers
5 pour eux, c'est-à-dire qu'ils sont obligés de
6 solliciter des entrepreneurs comme vous qui ont des
7 contrats avec le gouvernement. Donc, veu, veu pas
8 en les sollicitant doivent avoir des bonnes
9 relations avec eux, c'est comme une espèce de...

10 R. C'est une roue sans fin.

11 Q. **[504]** C'est une roue sans fin?

12 R. C'est une roue sans fin.

13 Q. **[505]** Il se crée une espèce de cercle vicieux?

14 R. Ils te sollicitent parce que tu travailles avec...
15 avec le gouvernement. À cause qu'ils nous ont
16 sollicité, on va les contacter si on a des
17 problèmes, à cause qu'on les a contactés, ils te
18 recontactent l'année d'après pour leur autre
19 événement. Ça finit plus.

20 Q. **[506]** O.K. Et, à ce moment-là, ce que vous dites
21 c'est que malgré qu'ils travaillent là en grande
22 majorité...

23 R. Ah, oui.

24 Q. **[507]** ... pour le bien de leurs citoyens, ils ont
25 quand même toujours cette espèce de... ils sont

1 toujours comme redevables à leurs contributeurs,
2 qui sont, mais qu'est-ce qu'on veut, les
3 compagnies?

4 R. L'agenda parallèle.

5 Q. **[508]** L'agenda parallèle. O.K. Qui... vous avez
6 parlé de firme de génie qui vous ont sollicité dans
7 le passé, il y a, j'imagine, bon, lesquelles vous
8 ont sollicité, Genivar, Dessau, SNC-Lavalin, on
9 peut toutes les nommer, j'imagine?

10 R. Toutes les nommer.

11 Q. **[509]** Toutes celles qui sont amenées à faire des
12 contrats au ministère des Transports...

13 R. Exactement.

14 Q. **[510]** ... et à travailler avec vous?

15 R. Puis mettez, mettez-vous dans la peau d'un
16 entrepreneur en construction, les agents conseils
17 nous surveillent sur les projets, approuvent nos
18 extras. C'est pas évident d'aller dire non à une
19 firme de génie-conseil quand quelqu'un t'appelle
20 pour te demander de l'argent pour soutenir un parti
21 politique. En même temps souvent même pour les
22 projets privés c'est les ingénieurs-conseil qui
23 vont recommander aux clients qui inviter. Ça fait
24 que tu ne veux pas te mettre ces gens-là à dos.

25 Q. **[511]** Ça fait que c'est toujours comme vous l'avez

1 dit bien ce matin, on ne finance pas nécessairement
2 pour obtenir des contrats, on finance pour éviter
3 d'avoir des problèmes si on ne le fait pas?

4 R. En fait même à l'époque de mon père, c'était pas
5 toujours oui, là. À chaque fois qu'on n'était pas,
6 qu'on n'avait pas besoin, qu'on était capable de
7 s'en sortir, on n'embarquait pas là-dedans. Mais
8 ils trouvent toujours le moyen ou le don d'envoyer
9 quelqu'un qui t'appelle, qui a comme un pouvoir ou
10 un levier sur toi, tu es toujours mal à l'aise, tu
11 es pris, ça fait que tu y vas, puis en plus tous
12 les autres y vont, je dis pas que c'est correct,
13 c'était pas correct qu'est-ce qu'on a fait, mais
14 c'était comme ça que ça fonctionnait.

15 Q. **[512]** Il n'y a pas un exemple justement où un
16 entrepreneur vous a téléphoné à un moment donné?

17 R. Oui. Un des entrepreneurs, c'est rare que c'est des
18 entrepreneurs qui nous sollicitent.

19 Q. **[513]** Plus souvent ce sont les organisateurs
20 politiques?

21 R. Les firmes de génie-conseil, les organisateurs
22 politiques ou les députés directement. Monsieur
23 Normand Trudel m'a sollicité, il m'a appelé.

24 Q. **[514]** En quelle année à peu près ça monsieur
25 Trudel?

1 R. deux mille neuf (2009), deux mille dix (2010) dans
2 ces alentours-là. Monsieur Trudel m'appelle c'est
3 un client chez nous pour la carrière, pour le
4 pavage, ces choses là dans la région de
5 l'Épiphanie.

6 Q. **[515]** On pourrait dire un bon client, quelqu'un qui
7 est...

8 R. Un bon client, exactement. Ça fait qu'encore là,
9 c'est pas évident de... de refuser, la personne est
10 chez vous. Il t'appelle pour un cocktail politique
11 privé, seulement quinze (15) personnes avec Pauline
12 Marois puis c'était tous des entrepreneurs en
13 construction ou des ingénieurs-conseils.

14 Q. **[516]** À ce moment-là, vous aviez cessé votre
15 financement politique de façon officielle, on
16 s'entend?

17 R. Non, non, non, c'était... c'était pendant que je
18 terminais...

19 Q. **[517]** Vous étiez en train...

20 R. ... deux mille huit (2008) ou deux mille neuf
21 (2009).

22 Q. **[518]** O.K. Donc.

23 R. Ou ça a été dans les derniers.

24 Q. **[519]** Dans les derniers. Bon, il y a eu un
25 cocktail, je pense, pour le Parti libéral dans...

1 en année deux mille neuf (2009), on en parlera pour
2 madame Boulet à l'époque qui, naturellement,
3 pendant une très grande période était... était le
4 député de votre comté, entre autres, et tour à tour
5 ministre déléguée aux transports et ministre en
6 titre par la suite. Et ce cocktail-là, ce que vous
7 dites, c'est que c'était pour le Parti québécois à
8 ce moment-là?

9 R. Exactement.

10 Q. **[520]** Bon. Vous aviez déjà, par contre, j'imagine,
11 on va y venir, mais il y avait des... des relations
12 pas tout à fait nécessairement des plus positives,
13 là, avec le Parti libéral à ce moment-là. Donc,
14 quelle a été votre réaction, vous c'est le PQ, là,
15 qui vous sollicite, quelle est votre réaction comme
16 entrepreneur?

17 R. Bien déjà... déjà les relations, contrairement
18 peut-être à ce qui a été véhiculé par d'autres
19 témoins ici, là, entre le ministère des Transports
20 puis madame Boulet, c'est pas vrai que... en tout
21 cas, de notre côté, on n'a pas l'impression du tout
22 qu'on est avantage, au contraire, on trouvait que
23 c'était très difficile. Quand j'avais eu cet appel-
24 là, j'avais été voir mon père, j'ai dit : « Qu'est-
25 ce qu'on fait avec ça? On va-tu mettre en plus en

1 dessous de mon nom une contribution au Parti
2 québécois? Ça risque juste de remplir les
3 choses. » Ça fait que c'est une des fois que...
4 qu'il y aurait eu un prête-nom dans l'entreprise.

5 Q. **[521]** Mais pour quelle raison... mais vous vous
6 êtes présenté au cocktail de toute façon?

7 R. Oui, je me suis présenté puis j'y ai été.

8 Q. **[522]** Et quelle a été votre motivation pour y aller
9 quand même à ce moment-là?

10 R. On... on a assisté, on y a été, on a été invité, on
11 savait que c'était juste quinze (15) personnes.

12 Q. **[523]** Mais le fait que ça passait par monsieur
13 Trudel, est-ce que ça a joué dans votre décision?

14 R. C'est un client, effectivement. C'est lui qui
15 l'organise puis on avait dit qu'on y allait, on y a
16 été.

17 Q. **[524]** O.K.

18 (14:31:35)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[525]** Mais est-ce que vous savez en quelle année
21 c'était?

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. **[526]** Deux mille neuf (2009), deux mille... deux
24 mille neuf (2009), hein?

25 R. C'est deux mille huit (2008) ou deux mille neuf

1 (2009). Je pourrais rechercher pour essayer de le
2 trouver. Ce que je trouve un peu pathétique là-
3 dedans, là, c'est de voir les partis politiques se
4 tirer la balle entre les deux, là, puis se dire que
5 c'est pas le... c'est pas nous autres, c'est vous
6 autres. C'est pas les libéraux, c'est les
7 péquistes. Les libéraux accusent les péquistes puis
8 les adéquistes. C'est toute la même affaire.
9 Pauline Marois, comment de fois qu'elle a dénoncé
10 notre industrie? Oui, ces événements-là, mais
11 Pauline Marois, qui était chef de parti du Parti
12 québécois, était à cet événement-là avec quinze
13 (15) entrepreneurs en construction et des
14 ingénieurs, des gens du domaine du génie-conseil.

15 Q. **[527]** Alors, ce que vous essayez de faire
16 comprendre à la Commission, si je comprends bien,
17 c'est que c'est comme ça que ça fonctionnait, tout
18 parti confondu, là?

19 R. Exactement.

20 Q. **[528]** O.K. Vous avez, en deux mille quatre (2004),
21 votre père, à un moment donné, a refusé d'aller à
22 un certain cocktail bénéfice, hein, c'est exact
23 également?

24 R. Oui.

25 Q. **[529]** Parce que du temps de votre père, comme vous

1 le dites, il y a eu des moments où Maskimo,
2 l'entreprise Maskimo, par la voie de ses dirigeants
3 s'est positionné contre un... un certain
4 financement, là?

5 R. Notre position, c'est qu'on était défavorisé par
6 rapport au ministère des Transports.

7 Q. **[530]** Donc, à ce moment-là, vous avez dit : « On ne
8 finance pas cette année »?

9 R. On ne finance pas, on n'y va pas.

10 Q. **[531]** Et le cocktail bénéfice était pour madame
11 Boulet à ce moment-là?

12 R. Exactement. En fait, même, c'est pas mon père cette
13 fois-là, c'est moi qui l'avais dit à madame Amina
14 Chaffai.

15 Q. **[532]** O.K. Comment ça se passe, là? Comment est-ce
16 que vous... c'est quoi, c'est pour un cocktail?

17 R. Oui, c'est un cocktail Shawinigan à la Cité de
18 l'Énergie. Puis madame Chaffai m'appelle, son
19 attaché politique, je crois, pour me solliciter
20 pour quatre billets, mille dollars (1000 \$), là, tu
21 sais, c'est jamais cent vingt-cinq dollars (125 \$)
22 ou deux cents dollars (200 \$), c'est toujours des
23 gros montants, là. Peut-être cinq cents (500) ou
24 mille dollars (1000 \$). Puis je lui fais part
25 que... qu'on en a assez avec tout ce qui se passe

1 dans la région. Tous les contrats octroyés sans
2 appels d'offres à nos concurrents, on dit nous
3 autres on participe plus puis on veut pas y aller.

4 Q. **[533]** O.K. Juste pour les fins de la compréhension
5 de la Commission, on va explorer tantôt la question
6 des contrats tarifés dans votre région qui était...
7 qui était pour vous une problématique, là, la façon
8 dont l'octroi des contrats se faisait dans la
9 région de Trois-Rivières, compte tenu de la
10 concentration d'usines qu'il y avait dans le coin.
11 C'est exact?

12 R. Exactement.

13 Q. **[534]** Et ça, on va pouvoir en discuter tout à
14 l'heure en donnant des exemples précis. Mais si je
15 comprends bien, c'est que vous aviez décrié ou vous
16 étiez non satisfait de la situation, de la façon
17 dont les contrats s'octroyaient dans votre région à
18 cette période-là. Et vous aviez, à ce moment-là,
19 pour se faire, refusé d'aller à un cocktail, compte
20 tenu de cette situation-là, c'est exact?

21 R. C'est exact.

22 Q. **[535]** O.K. Et c'est à ce moment-là que madame
23 Chaffai vous appelle. Est-ce que vous lui dites
24 pourquoi vous refusez de financer cette année-là?
25 Est-ce que vous lui faites le message?

1 R. Oui. Oui, je lui ai dit. Je lui ai dit : « C'est
2 pas drôle, là, tout ce qui arrive. Nos concurrents
3 ont plein de projets sans soumission, sans appel
4 d'offres puis nous, on doit toujours se battre pour
5 les obtenir à petit prix. »

6 Q. **[536]** O.K.

7 R. Puis notre position, chez Maskimo, c'était... il y
8 avait beaucoup de concurrence dans la région de la
9 Mauricie, tous les contrats auraient dû être
10 octroyés en mode de soumission traditionnel,
11 soumission publique. Puis si jamais vous en donnez,
12 vous décidez pareil que ça vous dérange pas de
13 gaspiller de l'argent, bien donnez-en au moins égal
14 à tout le monde pour pas que ça débalance notre
15 industrie.

16 Q. **[537]** O.K. Et ça, vous avez fait ce message-là à
17 madame Chaffai?

18 R. Oui.

19 Q. **[538]** Qu'est-ce quelle vous répond, elle, par
20 rapport à ça?

21 R. Bien que c'est correct. On sera pas au cocktail de
22 financement.

23 Q. **[539]** Mais c'est pas... c'est pas arrêté là?

24 R. Non, ça s'est pas arrêté là.

25 Q. **[540]** Qu'est-ce qui s'est passé par la suite?

1 R. Pas longtemps après, probablement dans la même
2 journée, j'ai eu un appel de madame Boulet.

3 Q. **[541]** Directement?

4 R. Directement. Elle était dans sa voiture, elle me
5 disait qu'elle revenait de Québec, pour me dire
6 qu'elle était... qu'elle n'avait rien à voir là-
7 dedans, que c'était pas de sa faute si on avait
8 moins de contrat que les autres puis me dire
9 qu'elle était très très très déçue qu'on participe
10 pas à son événement de financement. Écoutez,
11 j'ai... j'ai tenu la ligne, on n'y a pas été
12 pareil, mais c'est pas facile dire non.

13 Q. **[542]** O.K. Par la suite, quand vous avez refusé...
14 quand vous avez commencé à vous désengager de façon
15 plus officielle ou plus évidente en deux mille neuf
16 (2009), deux mille dix (2010), donc, il y a pas de
17 financement, deux mille onze (2011), il y a pas de
18 financement de Maskimo, vous avez à nouveau un
19 appel, si je comprends bien, de madame Chaffai, en
20 deux mille douze (2012).

21 R. Oui. En deux mille douze (2012), madame Chaffai
22 m'avait appelé pour, même chose, un cocktail à la
23 Cité de l'énergie, mars ou avril, je pourrais
24 regarder dans mes notes, là, à Shawinigan. Deux
25 mille douze (2012). Puis j'ai dit, « J'en reviens

1 pas, là, présente... » Là, en deux mille douze
2 (2012), on se souvient, ça commençait à sortir, en
3 plus, ces histoires-là de financement, de prête-
4 noms. J'ai dit, « J'en reviens pas. La même
5 histoire. Louis Marchand, président de Maskimo, tu
6 m'appelles chez Maskimo pour me demander de
7 l'argent pour participer à un cocktail pour le
8 ministre des Transports. J'ai dit, nous autres on a
9 arrêté cette pratique-là depuis deux mille neuf
10 (2009). » Ils n'avaient pas rappelé, les... les
11 années d'avant, ce bureau-là. « On n'embarque pas
12 là-dedans, puis on veut pas y aller. »

13 Q. **[543]** O.K. Et là, à ce moment... Quelle a été sa
14 réponse, à madame Chaffai, à ce moment-là?

15 R. Ça a été correct. Ça a été correct. Elle a dit
16 qu'elle comprenait ça, mais en même temps elle a
17 dit... Elle me faisait part que j'ai le droit d'y
18 aller, tant et aussi longtemps que je dépasse pas
19 la contribution, la limite, là, qui était peut-être
20 de trois mille dollars (3 000 \$). Mais c'est faux,
21 dans les faits, parce que même si on dépasse pas,
22 quand qu'on va là, c'est pas par conviction
23 politique, en fait, on y allait... Si on y allait,
24 c'était pour madame Boulet, puis c'était pour
25 l'intérêt de Maskimo.

1 Q. **[544]** Donc, c'est pour faire de la représentation
2 pour votre compagnie, là.

3 R. Exactement. Exactement.

4 Q. **[545]** Il y a toujours un intérêt, quand on finance,
5 et si on en... Quand on fait du financement de
6 partis politiques, vous l'avez bien dit, c'est pas
7 par conviction politique, quand on est une
8 entreprise ou représentant d'une entreprise. Il y a
9 un intérêt, soit pour avoir des avantages, soit
10 pour avoir un accès, soit pour avoir de la
11 visibilité, ou est-ce que je me trompe en disant
12 peut-être s'acheter une assurance pour régler des
13 problèmes futurs dans... dans la gestion d'un
14 contrat?

15 R. Moi j'ai toujours dit, puis mon père aussi, là,
16 dans le fond ça permet de rester en... en dessous
17 des écrans de radar. Le fait que... Le fait que tu
18 sois là, je pense que tu essaies de rester dans
19 l'ombre, pas avoir de problèmes, puis si jamais il
20 arrivait que tu avais des problèmes avec la
21 machine, tu étais capable de prendre le téléphone
22 puis parler à quelqu'un.

23 Q. **[546]** O.K. Donc financer vous... vous assure,
24 quelquefois, une visibilité quand vous en avez
25 besoin, mais vous assure d'être invisible aussi, a

1 contrario, c'est-à-dire pour pas avoir de
2 problèmes...

3 R. Exactement.

4 Q. [547] ... dans la gestion de vos contrats.

5 R. Exactement.

6 Q. [548] O.K. Est-ce que, effectivement, vous pensez
7 que de ne pas financer, ça vous a... ça vous a créé
8 certains problèmes? Avez-vous quelque chose, un
9 exemple à nous...

10 R. C'est certain. Je pourrais prendre l'exemple, on a
11 une carrière, dans la région de La Tuque, qu'on
12 essaie d'ouvrir, ça fait sept ou huit ans. On a
13 déjà nos permis à l'Environnement puis tout ça,
14 mais toutes sortes de problèmes avec le ministère
15 des Transports, la Ville. Ça n'a pas de bon sens,
16 là. Certains de nos concurrents, qui continuent à
17 financer, ou si j'avais continué à financer, là, ça
18 fait longtemps qu'elle serait partie, la carrière.
19 Ils nous demandent, ah, ça prend une étude
20 d'ingénierie pour calculer la sécurité. Je
21 comprends. On paie l'étude, on la fait, ça marche
22 pas encore. Il faudrait paver le chemin pour pas
23 que... pour pas qu'il y ait de la poussière, que ça
24 amène de la pierre sur la route. Pas de problème,
25 on pave le chemin. C'est tout le temps comme ça, du

1 lançage de balle. Tu as plein de problèmes avec la
2 machine, des fois, quand... quand tu sollicites
3 pas, puis que tu es pas capable d'appeler personne
4 pour aller te défendre. J'ai jamais fait
5 d'interventions auprès du bureau de madame Boulet
6 pour essayer de régler le problème, puis on a
7 toujours essayé de le régler par la voie légale,
8 par les... par la machine puis tout ça, mais ça
9 fait sept ans que ma carrière est pas ouverte.

10 Q. **[549]** O.K. Donc, sept ans, ça veut dire depuis deux
11 mille sept (2007), deux mille huit (2008) que vous
12 tentez?

13 R. À peu près. C'est une carrière qu'on essayait
14 d'ouvrir pour la construction de la voie de
15 contournement à La Tuque. Ça fait longtemps qu'elle
16 est finie, là.

17 (14:39:09)

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[550]** Vous dites que c'est des... dans le fond, de,
20 de... de l'harcèlement, si je comprends... prends
21 un peu, décris un peu ce que vous avez dit, qui
22 vient du ministère des Transports du Québec, ou du
23 ministère de l'Environnement, ou...

24 R. Non. Ce coup-là c'était pas le ministère de
25 l'Environnement, c'est avec le ministère des

1 Transports.

2 Q. [551] Des Transports du Québec.

3 R. On essaie d'ouvrir la... la route, mais on sent
4 leur malaise. On sent leur malaise. C'est clair
5 qu'il y a des... il y a de la politique en haut de
6 ça.

7 Q. [552] Qu'il y aurait... il y aurait un peu une
8 commande politique, de dire aux fonctionnaires de,
9 de... dans le fond, là, de... de nuire un peu à
10 votre projet?

11 R. C'est ça.

12 Q. [553] C'est un peu ça, là?

13 R. C'est ce qu'on pense à l'interne, chez Maskimo.

14 Q. [554] Vous pensez. Mais vous n'avez pas de
15 preuve...

16 R. Non, j'ai pas de preuve.

17 Q. [555] ... en tant que telle, là, de...

18 R. J'ai pas de...

19 Q. [556] ... de noms à donner...

20 R. Non.

21 Q. [557] ... de gens qui pourraient intervenir dans
22 votre dossier. Avez-vous... Avez-vous... pensez-
23 vous qu'il y avait des gens dans... dans des
24 bureaux politiques, qui ont une dent contre
25 Maskimo, ou qui... et pourquoi? Parce que,

1 essentiellement, vous avez arrêté de contribuer,
2 vous pensez?

3 R. Bien, je pense... On a arrêté de contribuer, puis
4 les relations avec le bureau de madame Boulet, tout
5 ce qu'il y a dans Laviolette, c'est pas... c'est
6 pas... C'est pas des bonnes relations, mettons.

7 Q. **[558]** Mais, pas des bonnes relations... Vous avez
8 essayé d'entrer en contact avec des gens du bureau
9 de madame Boulet, ou madame Boulet...

10 R. Non. Plus... Plus cette époque-là. Même à l'époque,
11 à chaque fois qu'on recommen... qu'on essayait de,
12 de, de... de faire valoir certains de nos points,
13 « Vous êtes tout le temps en train de... Vous êtes
14 insistants, vous êtes... Vous êtes jamais contents,
15 vous voulez tout le temps... Vous êtes tout le
16 temps en train de chialer », puis on voyait qu'elle
17 était excédée par... par le dossier des projets
18 tarifés, qu'on va parler par après.

19 Q. **[559]** O.K. Vous...

20 R. Sans appel d'offres.

21 Q. **[560]** Elle, vous parlez de madame Boulet, là.

22 R. Oui. Directement madame Boulet.

23 Q. **[561]** O.K.

24 R. Ou mon père.

25 Me SONIA LeBEL :

1 Q. **[562]** Donc, votre... votre dada pour... pour le
2 dire, non de façon péjorative, mais votre dada,
3 c'est qu'au niveau de la concen... On va en parler
4 tantôt de façon plus... plus appro... plus
5 adéquate, c'est-à-dire, plus précise, mais votre
6 dada, au niveau des contrats tarifés, c'est que
7 dans votre région, la région particulière de Trois-
8 Rivières, dont on a montré la carte ce matin, et
9 avec laquelle on va travailler ensemble, c'est que,
10 compte tenu de la concentration d'usines à cet
11 endroit-là, si on regarde - et ce qu'on va faire -
12 si on regarde la raison sous-jacente pour
13 l'existence des contrats tarifés, les contrats
14 auraient dû se donner en... en appel d'offres, dans
15 votre région. C'est ce que vous dites.

16 R. Exactement.

17 Q. **[563]** Et c'est la rengaine, si vous voulez, que
18 vous marteliez, au ministère, à chaque fois que
19 vous en aviez l'occasion?

20 R. Exactement.

21 Q. **[564]** Et c'est à ce niveau-là qu'on vous trouvait
22 fatigant puis gossant, si je peux me passer
23 l'expression.

24 R. Hum.

25 Q. **[565]** C'est exact?

1 R. Exactement.

2 Q. **[566]** O.K. Doublé de votre désengagement dans le
3 financement de partis politiques, on comprend que
4 ça n'a pas nécessairement mis de la joie dans vos
5 relations, là.

6 R. Non.

7 Q. **[567]** O.K.

8 R. De toute façon, quand on a arrêté de contribuer, il
9 n'y avait plus de rencontres, il n'y avait plus
10 de... de communication avec le bureau de madame
11 Boulet, ou peu importe, tous les autres députés
12 c'était la même chose.

13 Q. **[568]** Donc, ce que peut nous acheter du financement
14 du partis politiques, si on veut, tous partis
15 confondus, c'est un lien, c'est quelqu'un à qui
16 parler, c'est un téléphone, c'est d'être capable
17 d'avoir notre dossier sur le dessus de la pile, si
18 je comprends bien?

19 R. Exactement, exactement.

20 Q. **[569]** O.K. Et sans prétendre que les fonctionnaires
21 du Ministère vous nuisent carrément, bien, a
22 contrario, le fait de ne pas financer n'accélère
23 pas le processus quand il pourrait l'être?

24 R. Exactement. Ce n'est pas que les fonctionnaires
25 sont dans l'illégalité puis tout ça, mais par

1 exemple, s'ils ont trente-cinq (35) jours pour te
2 remettre quelque chose, bien, il y en a certains
3 qui vont l'avoir la première journée, puis il y en
4 a qui vont l'avoir la trente-cinquième journée.
5 C'est ça que je veux dire. Il y en a que ça va plus
6 vite que d'autres.

7 Q. **[570]** Et on ne vous refusera pas nécessairement ce
8 à quoi vous avez droit, mais a contrario, si vous
9 financez, vous auriez peut-être été capable de
10 prendre le téléphone puis de l'avoir le jour 1 ou
11 le jour 2. Si vous ne faites rien, bien, les délais
12 administratifs vont tous courir un après l'autre,
13 et c'est là que vous êtes désavantagé par rapport à
14 vos concurrents?

15 R. Exactement.

16 Q. **[571]** O.K.

17 (14:31:35)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[572]** Est-ce que vous pourriez nous dire si vous
20 voyiez la différence, à l'époque où vous
21 participiez, où vous donniez, vous financiez le
22 Parti?

23 R. Oui. Ce qui est plus difficile c'est que, au moins,
24 quand on avait des problèmes, on pouvait contacter
25 un politicien, on pouvait contacter quelqu'un pour

1 expliquer notre problématique. Maintenant, on ne
2 contacte plus personne, parce qu'on sait qu'on va
3 être rappelés pour financer, la roue va repartir.
4 Ça fait qu'on essaye de régler nos problèmes nous
5 autres mêmes.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. **[573]** Vous avez parlé de tous partis politiques
8 confondus. Je comprends que, naturellement, madame
9 Boulet va faire l'objet de nos discussions. Par le
10 fait même, c'est naturel, compte tenu du fait que
11 c'est elle qui était en poste, si je comprends
12 bien, pour la majorité des années pour lesquelles
13 on va discuter.

14 R. Oui.

15 Q. **[574]** Est-ce que vous pensez que si ça avait été un
16 autre député d'un autre parti, ça aurait été
17 différent, selon votre expérience?

18 R. Ça aurait été la même chose. Ça aurait été la même
19 chose. Je vous l'ai dit ce matin ou en fin d'avant-
20 midi, on est dans l'industrie depuis mil neuf cent
21 cinquante-sept (1957), peut-être que madame Boulet
22 a été...

23 Q. **[575]** Beaucoup plus...

24 R. Elle a été là plus longtemps. Normalement, un
25 ministre des Transports n'est pas là pendant tant

1 d'années. Puis ça adonne que c'est sous son règne
2 que la Commission d'enquête se passe, mais ça
3 aurait probablement été la même chose, un autre
4 ministre ou un autre parti québécois. Ça a toujours
5 fonctionné comme ça.

6 Q. [576] Vous sentiez que madame Boulet en
7 particulier, parce que c'est elle dont on discute,
8 parce que c'est elle qui était présente
9 naturellement, avait cette pression-là de ramasser
10 des fonds? Je pense que... est-ce que je me trompe
11 pour dire que votre comté est un comté difficile
12 pour un député, au niveau du financement?

13 R. C'est une belle région, Mékinac, le comté de madame
14 Boulet, mais c'est une région aussi en difficulté.
15 J'ai entendu dire qu'il y avait cent mille dollars
16 (100 000 \$), je crois, à ramasser à chaque année.
17 Ramasser cent mille dollars (100 000 \$),
18 financement populaire avec des spaghettis à vingt-
19 cinq dollars (25 \$), ça prend du temps puis ça
20 prend du monde. Ce n'est pas évident.

21 Q. [577] Et c'est pour ça que vous parlez d'hypocrisie
22 populaire, quand on parle de penser...

23 R. Exactement.

24 Q. [578] ... que le financement peut venir de la base?

25 R. Tout part, selon moi, si vous me demandez mon

1 opinion, tout part du fait qu'ils ont trop de
2 pression pour ramasser des fonds. Les montants sont
3 trop élevés, ils ne sont pas capables de les
4 ramasser dans leur comté. C'est le même message que
5 tu as avec tout le monde, peu importe le parti.

6 Q. **[579]** C'est ce que vous expliquez un petit peu du
7 fait que les politiciens sont pris, ou les élus,
8 parce qu'ils sont à la base des politiciens, mais
9 qui deviennent soit députés, soit ministres, dans
10 votre cas votre députée est devenue ministre
11 déléguée et par la suite ministre en titre du
12 Transport, donc au niveau de votre compagnie, vous
13 aviez un intérêt, j'imagine, plus direct ou plus
14 évident de financer aux cocktails de madame Boulet.

15 C'est ce que vous expliquez un peu quand
16 vous nous dites que ces gens-là sont entre l'arbre
17 et l'écorce, c'est-à-dire qu'ils sont pris avec la
18 pression de ramasser du financement, qui vient de
19 leur parti, peu importe la couleur du parti, on l'a
20 mentionné, et de répondre aux attentes des gens qui
21 votent pour eux, et de répondre également en
22 parallèle aux attentes de leurs contributeurs qui
23 sont des compagnies qui veulent des contrats?

24 R. C'est certain.

25 Q. **[580]** Donc, à ce moment-là, souvent ils sont pris

1 entre l'arbre et l'écorce, dans leur... je pourrais
2 peut-être dire un conflit de loyauté, si je me
3 permets de le dire, entre le citoyen qui vote et
4 l'entreprise qui finance, là.

5 R. Puis pour vous prouver, bien, selon moi, là, pour
6 montrer que ça part de la pression de financement
7 qu'il y a, c'est que ce n'est jamais nous autres
8 qui les appelle en premier. Un ministre ou un
9 député nouvellement arrivé, ce n'est pas nous
10 autres qui l'appelait pour lui dire : « Eille, on
11 peut-tu contribuer à ton événement? » C'est eux
12 autres qui nous appellent en premier. La roue, elle
13 part toujours de leur côté, pas de notre côté.

14 Q. **[581]** Vous avez assisté à plusieurs cocktails de
15 financement de madame Boulet dans les années où
16 votre entreprise a financé?

17 R. Oui.

18 Q. **[582]** Qui se trouvait dans ces cocktails-là plus
19 particulièrement? Qui était présent?

20 R. Les ingénieurs-conseils, puis dans les
21 entrepreneurs, c'est surtout les gens de pavage.

22 Q. **[583]** Les gens de pavage?

23 R. Oui.

24 Q. **[584]** Donc, surtout les gens qui avaient rapport au
25 ministère des Transports, on s'entend?

1 R. Exactement.

2 Q. **[585]** Malgré le fait qu'elle est également députée
3 de la région, si je comprends bien?

4 R. Oui, c'est ça. Mais même si elle est députée de la
5 région, c'est un cocktail de financement pour
6 Laviolette. Mais tu pouvais retrouver du monde de
7 Québec puis du monde de partout.

8 Q. **[586]** Mais tous reliés au monde de la construction,
9 pour être en lien avec le ministère des Transports?

10 R. Tout le temps. Ou d'autres industries qui peuvent
11 graviter autour du gouvernement, mais en gros
12 c'était les gens... si je parle pour mon industrie,
13 c'était les gens du pavage.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[587]** Qui vous a dit qu'il fallait qu'ils
16 obtiennent cent mille (100 000 \$) de financement?

17 R. J'en ai... avec les gens de la Commission, quand on
18 en discutait comme ça, je l'ai entendu. Mais pour
19 une ministre, je ne le savais pas. Mais je savais,
20 par député, des députés qui pouvaient avoir jusqu'à
21 cinquante (50 000 \$) ou soixante mille (60 000 \$)
22 par année de pression pour... de demandes pour
23 pouvoir collecter.

24 Q. **[588]** Est-ce qu'il y a un député qui vous l'a dit?

25 R. Oui, puis plus qu'un. Madame St-Amand m'en a déjà

1 parlé, monsieur Diamond m'en a parlé, que
2 c'était... Monsieur Diamond, c'était facile pour
3 moi, il est arrivé en même temps que... en même
4 temps que j'ai arrêté les contributions politiques.
5 Je lui avais dit : « Jean-Paul... », on a travaillé
6 dix (10), quinze (15) ans ensemble, on se connaît
7 très bien. J'ai dit : « Jean-Paul, moi, je veux
8 arrêter ces choses-là. - Il connaissait bien
9 l'entreprise. - J'ai dit, je suis mal à l'aise.
10 Mais sollicitez-moi pas, je veux plus aller dans ces
11 choses-là. » Puis ça va me donner une chance aussi
12 pour tous les autres comtés, je vais pouvoir dire :
13 « Regardez, là, vous savez, je suis près de Jean-
14 Paul puis je vais même pas à celui de Jean-Paul »,
15 c'était mon... c'est le message que je passais.
16 Puis, Jean-Paul, il trouvait ça l'enfer lui aussi,
17 là. Tous les députés trouvent ça l'enfer. Madame
18 Champagne, madame Champagne du Parti québécois,
19 dans Laviolette, elle m'avait appelé en... peut-
20 être deux mille... après... après les moments que
21 j'ai arrêté, là. Elle m'avait appelé, sur mon
22 cellulaire, chez Maskimo, pour me demander
23 d'assister à un de ses événements bénéfiques...
24 bénéfiques puis je lui avais dit : « Madame
25 Champagne, je comprends pas que vous voulez... avec

1 tout ce qui se dit sur les entrepreneurs en
2 construction déjà, je comprends pas que vous voulez
3 avoir un entrepreneur en construction, vous êtes du
4 Parti québécois, dans votre cocktail bénéfique. »
5 Puis elle me disait que... non, non, qu'elle
6 comprenait que le fait que je voulais pas y aller.
7 Mais elle m'a sollicité quand même chez Maskimo.

8 Puis elle m'avait dit que c'est pas évident
9 ramasser de l'argent puis rama... Ils ont des gros
10 objectifs de financement puis... C'était toujours
11 la même chose qu'ils nous disaient. Ils se
12 sentaient mal de nous appeler mais ils avaient pas
13 le choix de nous appeler parce qu'ils avaient des
14 montants d'argent à ramasser.

15 Q. **[589]** Puis c'est pas avec des cartes de membres
16 puis des soupers...

17 R. Bien, non.

18 Q. **[590]** ... soupers spaghetti, comme vous dites,
19 qu'ils rejoignent les citoyens, qu'on est capable
20 de ramasser nos montants, là?

21 R. Non.

22 Q. **[591]** Et c'est là que vous parlez de la... de la
23 très grande pression. Dans le fond, ils sont un
24 peu... ils sont un peu pris dans ce système-là
25 également, si je comprends bien, là?

1 R. Exactement.

2 Q. [592] C'est ce que vous dites quand vous parlez de
3 roue qui tourne...

4 R. Ils sont pris...

5 Q. [593] ... et de cercle vicieux?

6 R. ... dans le même système que nous autres. Les
7 ingénieurs puis un peu tout le monde.

8 Q. [594] O.K. On parle d'effet pervers de ce système-
9 là. Parlez-moi un peu de monsieur Robert Gauthier,
10 là, pour peut-être illustrer ce que vous voulez
11 dire par rapport à ça. Monsieur Gauthier est qui...
12 était qui? Peut-être le situer pour la Commission
13 un peu, là.

14 R. Bien, monsieur Gauthier, dans Maskinongé, était le
15 président de l'Association, je crois, du Parti
16 québécois. C'était le Parti libéral ou l'ADQ à
17 cette époque-là qui était... qui était au pouvoir
18 dans ce comté-là. Monsieur Gauthier dénonce dans
19 les médias un article de...

20 Q. [595] Il y a un article de journal, peut-être pour
21 vous aider, qui est paru dans les médias, on le
22 produira pas parce que ça fait partie des sources
23 ouvertes, on va être à même de le retrouver. Mais
24 simplement pour situer, il y a un article de Louise
25 Laplante, du vingt-sept (27) septembre deux mille

1 onze (2011), dans laquelle (sic) on dénonce... et
2 c'est toujours par rapport avec monsieur Diamond
3 (?), je crois, hein, le fait...

4 R. Exactement.

5 Q. **[596]** Si je comprends bien, monsieur Diamond était
6 en politique à ce moment-là et on lui reprochait
7 ses liens passés avec Maskimo. Et ce qu'on lui
8 reproche c'est que monsieur Gauthier dé... bon, dit
9 qu'en... bon, déjà en décembre deux mille neuf
10 (2009), il paraît que monsieur Gauthier dénonçait,
11 selon madame Laplante, dans son article de journal,
12 réclamait, bon, une enquête dans Maski... dans
13 votre comté de Maskinongé au sujet des quarante-
14 trois millions de dollars (43 M\$) investis sur des
15 routes et savoir que Maskimo aurait eu des contrats
16 sans appel d'offres, donc des contrats tarifés. Et
17 faisait un lien, je crois, avec monsieur Diamond...

18 R. Exactement.

19 Q. **[597]** ... député libéral et le fait qu'il y avait
20 un lien avec votre entreprise. C'est pas tant ça
21 qu'un autre effet pervers il voulait démontrer par
22 rapport à monsieur Gauthier. Qu'est-ce qui s'était
23 passé par rapport à monsieur Gauthier et Maskimo?

24 R. Ce que je veux... ce que je veux démontrer c'est
25 que lui-même me sollicite puis je participe pas à

1 son événement. Si j'avais participé, en deux mille
2 neuf (2009), est-ce qu'il aurait... est-ce qu'il
3 m'aurait dénoncé? Puis il m'a re... suite à
4 l'article, il me resollicite encore pour me
5 demander des fonds, chez Maskimo, Louis Marchand.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Donc, Madame Blanchette, je vais vous demander
8 d'exhiber l'onglet 6, une lettre du cinq (5)
9 février deux mille dix (2010), qui est une lettre
10 de sollicitation standard, je crois, qui vient de
11 monsieur Gauthier.

12 Q. **[598]** Et je comprends que, dans la foulée, ça c'est
13 une lettre à laquelle, en deux mille dix (2010),
14 vous n'avez pas répondu positivement, est-ce que je
15 me trompe?

16 R. Non, c'est ça.

17 Q. **[599]** Bon.

18 R. J'ai pas donné suite.

19 Q. **[600]** Donc, vous avez... on se comprend que cette
20 lettre-là, qui vous demande des fonds, de la part
21 de monsieur Gauthier, en deux mille dix (2010),
22 vous refusez... Maskimo ou vous, pour la...

23 R. Oui.

24 Q. **[601]** ... par le biais... Maskimo, par votre biais
25 à vous, refuse de financer monsieur Gauthier. Vous

1 ne financiez plus personne, je pense, en deux mille
2 dix (2010), c'est exact?

3 R. Exactement, tout est arrêté de toute façon.

4 Me SONIA LeBEL :

5 1678, Madame la Greffière, est-ce que je me trompe?

6 LA GREFFIÈRE :

7 Non.

8

9 151P-1678 : Sollicitation de présence du Parti
10 Québécois (sic) pour la soirée
11 bénéfice du 16 avril 2010

12

13 Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[602]** Et il y a l'article de journal, qui paraît en
15 deux mille onze (2011), où on vous accuse ou, en
16 tout cas, on accuse monsieur Diamond d'avoir des
17 liens avec vous et de faire en sorte que Maskimo...

18 R. Oui.

19 Q. **[603]** ... reçoit des contrats tarifés. Puis je
20 comprends qu'en... le dix (10) février deux mille
21 douze (2012), monsieur Gauthier vous sollicite à
22 nouveau?

23 R. Puis, en plus...

24 Me SONIA LeBEL :

25 À l'onglet 7, s'il vous plaît, Madame Blanchette.

1 R. ... on n'a pas de contrat tarifé pendant que les
2 années que monsieur Diamond est au... est député de
3 Maskinongé.

4 Q. **[604]** Ça on pourra le démontrer tout à l'heure par
5 votre (inaudible).

6 R. Puis qu'est-ce que je veux en venir par-là c'est
7 que, des fois, pourquoi on sollicite... on
8 participe à des événements de même? C'est certain
9 que j'y ai pensé, en deux mille douze (2012), là,
10 quand il m'a resollicité puis qu'il venait de nous
11 salir dans les médias, là, faire un... des
12 allusions qui avaient ni queue ni tête. Tu y
13 penses, dire, peut-être que je devrais participer,
14 peut-être qu'il va arrêter de chialer après nous
15 autres.

16 Q. **[605]** « Peut-être que je m'éviterais des effets
17 négatifs de mauvaise publicité. »

18 R. Hum. Souvent c'est pour ça qu'avec l'opposition on
19 va financer.

20 Q. **[606]** Ah! expliquez-moi ça.

21 R. C'est ce que je viens... c'est ce que je viens
22 d'expliquer. Tu vas participer, des fois, avec
23 l'opposition pour... si tu vois que ça marche pas
24 du côté du pouvoir, tu vas être capable de passer
25 ton message de l'autre côté puis éviter, des fois,

1 qu'ils essaient de dénoncer n'importe quelle
2 pratique. Tu sais, si j'avais... si j'avais financé
3 en deux mille dix (2010), je suis pas certain qu'il
4 aurait été dénoncer monsieur Diamond, qu'on a
5 financé sa campagne, parce qu'on aurait financé la
6 sienne. C'est ça que je veux dire.

7 Q. **[607]** O.K. Donc, à ce moment-là, les deux auraient
8 été attachés ou liés à ce moment-là?

9 R. Exactement.

10 Q. **[608]** O.K. Quand il vous demande du financement en
11 deux mille douze (2012) alors qu'il dénonce en deux
12 mille onze (2011), dans un article du journal, vos
13 loin... vos liens avec monsieur Diamond et fait un
14 parallèle avec l'octroi...

15 R. Hum.

16 Q. **[609]** ... de contrats, est-ce que vous lui parlez à
17 monsieur Gauthier, à ce moment-là, puis vous...

18 R. Non.

19 Q. **[610]** ... dites : « Écoutez... »?

20 R. Non, je l'ai même pas rappelé. Comme je vous ai
21 dit, là, toute... à part ceux qui m'appelaient
22 directement, je donnais même pas...

23 Q. **[611]** Même pas de retour?

24 R. J'appelais même pas, je donnais même pas de retour,
25 nous autres c'était fini le financement politique.

1 Puis c'est le même Parti québécois qui dénonce la
2 sollicitation des entrepreneurs dans le domaine de
3 la construction qui nous sollicite encore.

4 Q. **[612]** Est-ce que vous avez eu, depuis deux mille
5 onze (2011)... parce que le tableau arrête en deux
6 mille onze (2011), est-ce que vous avez eu d'autres
7 demandes, est-ce que vous avez recommencé à
8 financer en deux mille douze (2012), en deux mille
9 treize (2013)?

10 R. Non, jamais. Jamais, jamais, jamais.

11 Q. **[613]** Et depuis que vous êtes plus directeur...
12 président-directeur général de la...

13 R. Non plus.

14 Q. **[614]** ... compagnie, est-ce que vous savez si on
15 finance à nouveau chez Maskimo?

16 R. Non. Non, la directive est claire, il y a rien qui
17 a changé, on ne finance pas les partis politiques,
18 tant fédéral, provincial. Municipal, on en faisait
19 déjà pas puis on n'en fera pas plus. On... on
20 n'embarque pas là-dedans. Puis on est prêt à vivre
21 avec les conséquences.

22 Q. **[615]** O.K.

23 Avant de passer à un autre volet peut-être,
24 l'octroi des contrats, je pense qu'on pourrait
25 peut-être prendre la pause à ce stade-ci, si vous

1 permettez.

2 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

3

4 REPRISE DE L'AUDIENCE

5 (15:36:31)

6 LA GREFFIÈRE :

7 Monsieur Louis Marchand, vous êtes sous le même
8 serment.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Alors, simplement pour être certaine, Madame la
11 Présidente, avant de commencer l'interrogatoire de
12 monsieur Marchand, je veux m'assurer, je pense
13 avoir coté un document, mais pour fins
14 d'enregistrement et pour faire certaine que c'est
15 rentré, là, dans le... dans les logs de la
16 Commission, la pièce à l'onglet 7 qui est la lettre
17 de sollicitation du dix (10) février deux mille
18 douze (2012) de monsieur Robert Gauthier sera cotée
19 ou a été cotée sous la cote 1679. Alors, comme ça,
20 on est certain que tout le monde est au même
21 diapason.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Ce n'était pas l'onglet 6?

24 Me SONIA LeBEL :

25 L'onglet 6 a été coté sous 1678.

1 LA GREFFIÈRE :
2 Oui, c'est ça.
3 LA PRÉSIDENTE :
4 Ah! C'est ça. O.K.
5 Me SONIA LeBEL :
6 C'est ça.
7 LA PRÉSIDENTE :
8 Merci.
9 Me SONIA LeBEL :
10 La lettre de l'onglet 6 étant celle du...
11 LA PRÉSIDENTE :
12 Parfait.
13 Me SONIA LeBEL :
14 ... de deux mille dix (2010), si je ne m'abuse,
15 Madame la Présidente. Oui.
16 LA PRÉSIDENTE :
17 O.K. Merci.
18
19 151P-1679 : Sollicitation de présence du Parti
20 québécois pour la soirée bénéfice du
21 14 avril 2012
22
23 Me SONIA LeBEL :
24 Q. **[616]** Voilà! Alors, ce matin... ce matin! Avant la
25 pause, Monsieur Marchand, vous avez parlé de madame

1 Champagne dans le comté de Laviolette, mais je
2 pense, c'est le comté de Champlain.

3 R. Oui, désolé.

4 Q. **[617]** C'est exact. Pendant la pause, vous m'avez
5 dit que vous aviez fait...

6 R. Oui.

7 Q. **[618]** ... une erreur, donc peut-être juste pour
8 rectifier...

9 R. Oui.

10 Q. **[619]** ... là, ce lapsus-là. Et nous avons, peut-
11 être pour terminer le volet - on va toujours en
12 faire un lien et on va voir s'il y a un lien de
13 rattachement avec ce qu'on va discuter par la suite
14 - mais vous aviez monsieur Damphousse aussi de
15 l'ADQ, je pense, hein, que vous vouliez illustrer
16 comme exemple, qui vous a déjà contacté?

17 R. En fait, monsieur Damphousse était député de l'ADQ
18 dans Maskinongé avant monsieur Diamond du Parti
19 libéral à l'élection de deux mille neuf (2009), je
20 crois. Pendant la campagne électorale, monsieur
21 Damphousse dénonce dans les médias le fait que,
22 lui, il a les mains cleans, il est pas lié. Puis
23 monsieur Diamond aurait reçu de l'argent de gens de
24 Maskimo, que j'ai expliqué tantôt que c'est un
25 collègue de travail.

1 Q. **[620]** Exactement. Dans un article, peut-être pour
2 vous aider...

3 R. Oui.

4 Q. **[621]** ... du vingt (20) novembre deux mille huit
5 (2008) qui est un article de Mathieu Lamothe dans
6 le journal... Ah! C'est moi qui viens de perdre le
7 fil, là. Dans Le Nouvelliste de Trois-Rivières.
8 Pardon, j'aurais dû y penser. Il y a effectivement
9 une dénonciation de la part de monsieur Damphousse
10 à l'effet que monsieur Diamond aurait les mains
11 liées compte tenu du financement que Maskimo lui a
12 accordé, c'est ça?

13 R. Exactement.

14 Q. **[622]** O.K. Qu'est-ce que vous aviez à dire à ce
15 sujet-là?

16 R. Bien, qu'est-ce que j'ai à dire à ce sujet-là...
17 Premièrement, le bureau de monsieur Damphousse
18 m'avait sollicité pour... pour sa campagne
19 électorale, ce que j'avais refusé. Je lui avais
20 dit : « Regardez, on a un collègue qui se présente,
21 puis on va... on n'embarque pas... on n'embarque
22 pas votre financement politique, première chose.
23 Deuxième chose, la première fois qu'il a été élu,
24 peut-être deux, trois ans avant... » ça avait... ça
25 avait été un gouvernement minoritaire. Ça avait pas

1 duré quatre ans, là. Il faudrait ressortir les
2 dates. Suite à l'élection, son bureau m'avait
3 contacté, son attaché politique, pour... chez
4 Maskimo pour me demander du financement. Un nouveau
5 député qui arrive que tu connais pas, t'es mal
6 placé. Ça fait que, oui, on avait embarqué. Puis
7 j'avais joué, c'était un golf, j'avais joué au golf
8 avec les gens de... son attaché politique puis son
9 équipe principale de l'ADQ dans Maskinongé puis
10 j'ai passé une partie de la soirée avec monsieur
11 Damphousse. Puis en même temps, dans les médias, il
12 dénonce monsieur Diamond pour dire qu'il a les
13 mains liées avec nous autres. Ce que je veux dire,
14 on a pris deux exemples comme ça, là, mais on
15 pourrait en amener...

16 Q. **[623]** Dans le fond, c'est quoi le message que vous
17 voulez dire par ça? C'est que... c'est qu'un des
18 effets de ne pas... de ne pas financer...

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[624]** ... pourrait être justement ce genre
21 d'allégation-là?

22 R. Si j'avais financé... si on l'avait financé lors de
23 sa campagne électorale, il nous aurait peut-être
24 pas dénoncé dans les médias.

25 Q. **[625]** Il aurait été mal pris donc...

1 R. Il aurait été mal pris de le faire.

2 Q. **[626]** O.K.

3 R. Il nous avait lui-même appelé, on a refusé puis
4 après il dit que l'autre a été financé, puis il a
5 les mains liées.

6 Q. **[627]** O.K. Parlons maintenant de l'octroi de
7 contrats tarifés, les contrats sans appel d'offres.
8 On en a discuté beaucoup avec différents... sous
9 différents aspects avec la Commission. Les
10 directeurs territoriaux sont venus parler de cette
11 programmation-là. Ce sont des contrats - je vais
12 peut-être faire juste un petit préambule et vous me
13 corrigerez - ce sont des contrats qui, à une
14 certaine époque, étaient des contrats de pavage de
15 moins de cinq cent mille dollars (500 000 \$). Et je
16 pense qu'à une certaine époque, on allait jusqu'à
17 moins de un million de dollars (1 M\$), c'est exact?

18 R. C'est exact.

19 Q. **[628]** O.K. Qu'est-ce que vous savez, vous, là, à
20 titre d'entrepreneur, sur la raison d'être de ces
21 contrats-là? De votre point de vue à vous, là,
22 comment vous comprenez ces contrats tarifés là et
23 la raison pour laquelle ils existent?

24 R. La raison pourquoi ces projets-là existent, ça fait
25 longtemps que ça existe, c'est surtout pour les

1 régions éloignées où qu'il y a moins de
2 concurrence. Évidemment, quand t'arrives dans le
3 bas du fleuve, dans l'Est du Québec, t'as une usine
4 où, je sais pas, on l'a vu ici à la Commission sur
5 des cartes, là, mais aux cinquante (50), aux
6 quatre-vingts (80) puis aux cent (100) kilomètres,
7 il y a pas assez de concurrence. Ça fait que c'est
8 normal qu'il y ait des prix déjà de préétablis,
9 négociés entre l'industrie et... et le ministère
10 des Transports.

11 Q. [629] O.K. Donc, ce que vous dites, c'est que quand
12 on a une usine qui est en région éloignée, qui est
13 par définition probablement seule dans ce coin-
14 là...

15 R. Hum, hum.

16 Q. [630] ... c'est un peu... ça appelle un peu à
17 l'illogisme d'aller en appel d'offres parce que,
18 ayant le monopole, elle va être en mesure de fixer
19 les prix à ce moment-là?

20 R. Exactement.

21 Q. [631] Donc, si on parle d'un point de vue
22 simplement d'économie de coûts, parce que c'est
23 la... je pense que c'est l'angle pour lequel le
24 Ministère a établi les contrats tarifés, c'est pour
25 être capable...

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[632]** ... de payer des coûts fixes en région
3 éloignée, il est plus avantageux pour le Ministère
4 de fixer le prix que d'attendre que l'usine qui est
5 seule fasse le prix qu'elle veut bien faire, c'est
6 ça?

7 R. Exactement.

8 Q. **[633]** O.K.

9 R. Exact.

10 Q. **[634]** Est-ce qu'il y a une autre raison selon vous
11 pour l'existence des contrats tarifés en région
12 éloignée?

13 R. Non, pas en région éloignée, il y a pas de
14 concurrence, c'est la principale raison pourquoi
15 qu'ils vont... qu'ils vont faire ça. Mais, en même
16 temps, ça amène un genre de... de monopole
17 perpétuel parce que, étant donné qu'on peut pas
18 soumissionner parce que les projets se donnent en
19 tarifés, c'est comme s'assurer qu'il y aura jamais
20 de compétition non plus dans ces régions-là.

21 Q. **[635]** O.K. Expliquez-moi ça donc ce que vous voulez
22 dire par là? C'est que s'il y a, bon, dans une
23 région qui est considérée, là, si on regarde la
24 logique d'un contrat tarifé, en tout cas, telle
25 qu'elle se veut être, là...

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[636]** ... les raisons pour lesquelles les contrats
3 tarifés ont été mis en place et la façon dont on
4 nous l'a expliqué, il y a une usine dans une région
5 X qui est seule. Il est donc logique, pour des
6 raisons de sauver des coûts pour le Ministère,
7 d'aller en contrat tarifé. Si je comprends bien, si
8 vous êtes une usine qui décidez que peut-être vous
9 voulez courir le risque, vous avez... vous avez les
10 moyens d'aller exécuter ce contrat-là dans cette
11 région-là, vous ne pouvez pas le faire, vous ne
12 pouvez pas soumissionner?

13 R. Non, on peut pas soumissionner sur le projet parce
14 que l'année d'avant il faut déjà avoir fabriqué
15 cinq cents (500) tonnes avec l'usine, mais on ne
16 connaît pas les travaux qui s'en viennent pour
17 l'année d'après. Ça fait que je comprends qu'on
18 fonctionne en contrats tarifés dans ces régions-là,
19 on n'a pas le choix. Mais en même temps c'est une
20 assurance d'avoir un monopole perpétuel dans ces
21 régions-là. Puis quand on regarde présentement
22 c'est qui les principaux joueurs, bien c'est les
23 grandes entreprises multinationales qui contrôlent
24 à peu près ces régions-là.

25 Q. **[637]** O.K. Mais vous êtes d'accord avec moi qu'il y

1 a une raison valable pour que le Ministère ait
2 établi au départ cette règle de contrats tarifés
3 là?

4 R. C'est certain. C'est certain.

5 Q. **[638]** La raison... la raison principale de tout ça
6 est de payer un moindre coût et de s'assurer que
7 les travaux... les travaux de pavage en régions
8 éloignées, les coûts n'explorent pas parce que
9 l'usine est seule et peut faire la pluie et le beau
10 temps, là?

11 R. Exactement.

12 Q. **[639]** O.K.

13 R. Exactement.

14 Q. **[640]** Donc, vous êtes pas en désaccord avec le
15 principe?

16 R. Non, je suis pas en désaccord avec ça. J'ai pas dit
17 que j'étais en désaccord avec les projets tarifés
18 pour les régions éloignées.

19 Q. **[641]** Donc, qui se trouve dans les extrémités de
20 territoire...

21 R. Exactement.

22 Q. **[642]** ... où il y a peu d'usines ou à toutes fins
23 pratiques aucune. Vous êtes au courant que jusqu'en
24 deux mille un (2001) il y avait une certaine règle
25 du cinquante (50) kilomètres qui s'appliquait pour

1 savoir au niveau de la définition de combien
2 d'usines se trouvaient dans un rayon de cinquante
3 (50) kilomètres des travaux et pour décider si on
4 allait en contrat tarifé ou non?

5 R. Non, j'étais pas... je savais qu'il y avait une
6 règle, mais je savais pas que c'était cinquante
7 (50) kilomètres, mais non, j'étais pas au courant.

8 Q. **[643]** Êtes-vous au courant du fait qu'il y a sous
9 cette... sous cette directive-là qui avait cours
10 jusqu'en deux mille un (2001) par rapport au
11 cinquante (50) kilomètres, une des premières
12 raisons était que, bon, ce qu'on dit c'est que de
13 transporter de l'asphalte ou de l'enrobé bitumineux
14 sur une longue distance n'est pas quelque chose qui
15 est facile à faire, on s'entend, soixante-dix (70)
16 kilomètres quelque chose comme ça, vous allez
17 m'aider, c'est votre domaine?

18 R. Bien c'est certain, plus... plus que c'est loin,
19 plus que tu peux avoir des problèmes à poser
20 l'enrobé.

21 Q. **[644]** Le problème au niveau de la qualité ou de la
22 dégradation de ton produit?

23 R. Exactement, exactement. C'est pas que ça se fait
24 pas, mais c'est plus compliqué.

25 Q. **[645]** C'est plus compliqué. Donc, plus on

1 s'éloigne, plus les travaux s'éloignent de l'usine,
2 plus le produit risque de se dégrader, donc, la
3 règle de cinquante (50) kilomètres était
4 probablement un rayon qui était jugé à l'époque par
5 les experts approprié soit pour le transport autour
6 d'une usine?

7 R. Exactement, on a des...

8 Q. **[646]** Est-ce que c'est possible?

9 R. ... on a des températures de compaction à respecter
10 en chantier, plus que c'est loin, plus que cette
11 température-là est difficile à contrôler, beaucoup
12 d'impondérables. Ça dépend de la température
13 extérieure, le temps dans la journée. Ça fait que
14 c'est pour ça des fois pourquoi l'asphalte on la
15 livre pas loin, mais tout dépendant de la
16 température c'est pas... c'est pas évident des fois
17 d'aller plus loin.

18 Q. **[647]** O.K. Si on revient à la carte qui a été
19 produite au début de votre témoignage. Je vais vous
20 donner l'onglet, Madame Blanchette, je pense que
21 c'était l'onglet 1. Alors, nous avons produit sous
22 la cote - je m'en souviens pas mais c'est pas
23 grave, 16 quelque chose.

24 LA GREFFIÈRE :

25 1674.

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. [648] 1674, merci. Sous la cote 1674, on a produit
3 la carte qui parle, bon, de votre région et des
4 différentes usines dans votre région. Je vais
5 produire la carte qui se trouve à l'onglet 15, sous
6 la cote 1680, je crois.

7 LA GREFFIÈRE :

8 C'est ça.

9

10 151P-1680 : Rayon de concurrence de Maskimo en
11 Mauricie - Zone d'influence des usines
12 d'enrobés

13

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. [649] Qui est, à toutes fins pratiques, la même
16 carte, Monsieur Marchand, mais pour laquelle on a
17 établi en partant du centre, si vous voulez, du
18 comté, un certain rayon de cinquante (50)
19 kilomètres. La ligne noire que vous voyez, le demi-
20 cercle est le rayon de cinquante (50) kilomètres
21 pour fins de discussion. Ce qu'on constate et vous
22 me corrigerez si je me trompe, c'est que les usines
23 auxquelles on faisait référence dans la carte à
24 l'onglet 1 se retrouvent toutes à l'intérieur dudit
25 rayon de cinquante (50) kilomètres. C'est exact?

1 R. Oui, c'est exact.

2 Q. **[650]** O.K. Quelle est votre compréhension de votre
3 région par rapport aux contrats tarifés, la
4 compréhension de Maskimo et quelles étaient les
5 revendications que vous faisiez par rapport à ça
6 auprès du Ministère?

7 R. Que c'est ridicule de donner des contrats tarifés.
8 En fait les contrats tarifés, je parlais des marges
9 d'entreprises, qu'on finissait moyen à quatre point
10 un (4.1), quatre point deux pour cent (4.2 %). Les
11 projets tarifés, là, vingt (20) à trente pour cent
12 (30 %) de bénéfices qu'on pouvait sortir sur ces
13 projets-là. C'est des projets qui étaient faits
14 pour des régions éloignées, c'était correct ces
15 prix-là pour les usines en régions éloignées qui
16 ont pas des grands volumes, des gros volumes de
17 pavage par année. Mais quand on arrive dans des
18 régions comme nous autres, que les usines font plus
19 de tonnage par année, avec une guerre de prix
20 incroyable dans la région, il y avait aucune raison
21 logique pour le ministère des Transports d'aller en
22 contrats tarifés, la logique c'était d'aller en
23 appel d'offres.

24 Q. **[651]** O.K. Parce que je comprends qu'il y a une
25 autre... une autre des façons, un autre des usages

1 ou des raisons d'être des contrats tarifés c'est de
2 s'assurer qu'une usine tourne selon un tonnage
3 minimum par année pour être capable de garder
4 l'usine en fonction, c'est exact?

5 R. Exactement.

6 Q. **[652]** Et je comprends que si l'usine n'atteint pas
7 ce tonnage minimum là, je me lancerai pas dans un
8 chiffre, mais n'atteint pas ce tonnage minimum là,
9 le Ministère pourrait voir accorder certaines
10 subventions à l'usine pour l'aider à survivre?

11 R. Exactement.

12 Q. **[653]** Donc, il y a quand même une certaine logique
13 pour le Ministère quand une usine ne fait pas son
14 tonnage minimal, de lui accorder un contrat tarifé,
15 c'est un peu comme un « win-win », c'est-à-dire
16 qu'on s'assure de ne pas donner de subvention, puis
17 en même temps on fait faire des travaux qui sont
18 nécessaires. Est-ce que je peux comprendre ça?

19 R. Oui, c'est ça.

20 Q. **[654]** O.K. Donc, ce que vous nous dites c'est que
21 selon votre point de vue d'entrepreneur dans
22 Maskimo, compte tenu de la région dans laquelle
23 votre usine est située et du reste de vos
24 concurrents, de la densité d'usines dans ce petit
25 rayonnage de kilométrage là, le fait que toutes les

1 usines, y compris la vôtre, tournent à un tonnage
2 suffisant...

3 R. Oui.

4 Q. **[655]** ... il y a aucune raison logique, selon vous,
5 pour laquelle on pourrait utiliser un contrat
6 tarifé ou enclencher le mécanisme des contrats
7 tarifés dans votre région. C'est ça?

8 R. Exactement.

9 Q. **[656]** O.K.

10 (16:48:28)

11 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

12 Q. **[657]** Est-ce que vous savez si le ministère des
13 Transports du Québec adapte quand même ses tarifs
14 en fonction de l'endroit où le contrat a lieu?

15 R. Non.

16 Q. **[658]** Ou c'est le même tarif qui est donné à
17 travers la province?

18 R. Je crois que c'est le même tarif à travers la
19 province.

20 Q. **[659]** C'est donné à travers la province, oui? Donc,
21 il y a pas d'adaptation, là, parce qu'il est clair
22 que le tarif si on détermine qu'il y a une usine en
23 Gaspésie où il y a pas beaucoup de tonnage on doit
24 tenir compte de frais fixes, qu'on n'a pas
25 nécessairement quand une usine qui a peu de

1 tonnage. Est-ce que ça il y a pas ce genre
2 d'adaptation là?

3 R. Non.

4 Q. **[660]** L'autre raison pourquoi on donne des contrats
5 tarifés c'est parce qu'on arrive au mois de
6 juillet, août puis on veut utiliser les enveloppes
7 budgétaires qui sont dégagées pendant l'année.
8 Vous, est-ce que vous dites que c'est une raison
9 valable ou on pourrait...

10 R. Pas du tout.

11 Q. **[661]** ... on n'a pas besoin de faire ça non plus,
12 là?

13 R. Peut-être dans certains exemples, mais en grande...
14 en généralité si on regarde, il y a plein de
15 contrats de pavage qui sont en soumission au mois
16 de septembre, puis même au mois d'octobre, ça fait
17 que la raison de dire que c'est parce qu'ils ont
18 pas le temps d'aller en soumission, on pourrait en
19 sortir des tonnes d'exemples qu'ils sont allés en
20 soumission pareil.

21 Q. **[662]** Au même moment où on donne un contrat tarifé?

22 R. Bien oui, bien oui.

23 Q. **[663]** Est-ce que c'est possible que c'est des
24 contrats qui ne sont pas de la même ampleur quand
25 même?

1 R. Non, des fois, des fois ils sont même plus gros.

2 Q. **[664]** Et ils vont en...

3 R. Oui, parce que les projets en haut de un million
4 (1 M) sont... sont jamais en tarifés, sont toujours
5 en appel d'offres public.

6 Q. **[665]** Oui, c'est ça.

7 R. Puis il y a des projets en haut d'un million qui
8 peuvent venir en soumission au mois de septembre.

9 Q. **[666]** Mais avez-vous eu des situations où le... où
10 des projets similaires, c'est-à-dire vraiment des
11 projets à peu près de même ampleur, parfois
12 sortaient en tarifés puis parfois sortaient en
13 appel d'offres au même moment?

14 R. Désolé, je suis pas... comme ça, je suis pas
15 capable de vous répondre, mais je suis certain
16 qu'on pourrait chercher puis en trouver.

17 Q. **[667]** Donc, ce que je comprends, c'est que pour
18 vous, on n'a pas besoin d'aller toujours en tarifé.
19 Certains tarifés qui ont été donnés étaient pas
20 nécessaires, selon vous?

21 R. Non. Non. Plusieurs.

22 (15:50:19)

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[668]** O.K. Ce que vous dites, c'est qu'il y a pas
25 de situation particulière où ça peut pas se

1 justifier, mais en règle générale, quand on parle
2 d'une région comme la vôtre, compte tenu des
3 raisons pour lesquelles... les raisons de
4 l'existence des tarifs, vous vous questionnez pour
5 quelle raison le Ministère, s'il veut payer moins
6 cher, va pas... ne fait pas tout simplement jouer
7 les jeux de la concurrence dans votre région, c'est
8 ça?

9 R. Effectivement.

10 Q. **[669]** Puis est-ce que je comprends que vos
11 récriminations ou vos revendications auprès du
12 Ministère, au cours des années, tant sous le règne
13 de votre père que sous le vôtre, une des raisons
14 pour lesquelles vous avez arrêté de contribuer,
15 d'ailleurs, vous l'avez expliqué, c'est que vous ne
16 réclamiez pas des tarifs pour votre usine, vous
17 réclamiez plutôt de laisser jouer la concurrence et
18 de vous donner la chance de soumissionner, c'est
19 ça?

20 R. En fait, on aurait été... on aurait été gêné d'en
21 avoir des contrats de même, aux marges de profit
22 que ça pouvait donner dans le marché compétitif
23 qu'on avait dans la région. Mais ce qu'on disait :
24 « Mettez tout en soumission, mais si vous en donnez
25 aux autres, donnez-en égal parce que c'est pas

1 juste. » Parce que les autres faisaient...
2 faisaient des bons bénéfices sur leurs projets,
3 après, ça aide à payer une partie de leurs coûts
4 fixes puis ils viennent te compétitionner pas cher.
5 Parce que nous, nos projets, la majorité, on les
6 obtenait en soumission publique. C'était le point
7 de vue de Maskimo.

8 Q. [670] Et d'ailleurs, ce point de vue là dans une
9 lettre de deux mille quatre (2004), votre père le
10 fait valoir à madame Boulet, si je comprends bien?

11 R. C'est exact.

12 Q. [671] Alors je vais vous demander, Madame
13 Blanchette, quand je me serai démêlée moi-même dans
14 mes onglets, onglet 8, d'afficher la lettre du...

15 LA GREFFIÈRE :

16 1681.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Oui, merci, Madame la greffière. Alors sous la cote
19 1381 qui est une lettre du dix-neuf (19)... 1681,
20 mais ça va vite, hein. Déjà mille six cent quatre-
21 vingt-une (1681) pièces, Madame la Présidente.

22

23 151P-1681 : Lettre de Maskimo à Julie Boulet du 19
24 mai 2004 - Autoroute 40 (Félix-
25 Leclerc) Deschambault-Grondines

1

2 Q. [672] Alors, le dix-neuf (19) mai deux mille quatre
3 (2004), sous la plume de votre père et sa signature
4 à la fin de la lettre... il nous manque... moi il
5 me manque une page... on voit que votre père écrit
6 à madame Boulet et qu'est-ce qu'il dénonce
7 particulièrement, effectivement, dans ça?

8 R. En fait, on venait d'obtenir un projet avec une
9 usine portative. On était installé à Saint-Marc-
10 des-Carières, entre Québec et Trois-Rivières.
11 Projet qui était en bas de l'estimé, là, moins
12 cher. Qui était en haut d'un million, qui était en
13 soumission publique, c'est pour ça qu'on a pu
14 l'obtenir. En même temps, on s'aperçoit que tous
15 les autres projets autour vont être donnés en
16 tarifés à notre concurrent parce que les projets
17 étaient en bas d'un million. Ça fait qu'on essayait
18 de dénoncer tant à la direction territoriale qu'au
19 bureau de madame Boulet que ça avait pas de bon
20 sens de mettre les projets en soumission publique,
21 on est là avec une usine portative, on est tout
22 installé puis vous allez sauver entre vingt (20) et
23 trente pour cent (30 %) sur les projets.

24 Q. [673] Vous voulez dire ça a pas de bon sens de les
25 mettre en tarifés?

1 R. De les mettre en tarifés. « Vous devriez les mettre
2 en soumission publique par appels d'offres pour
3 nous donner la chance puis donner la chance aux
4 autres concurrents aussi. » C'est ce qu'on dit dans
5 la lettre. Ce qu'on... ce que mon père mentionne
6 dans la lettre, c'est qu'on demande pas qu'on nous
7 donne des projets, on demande que tout le monde ait
8 la chance, au moins, de soumissionner sur ces
9 projets-là.

10 Q. **[674]** Parce que je comprends qu'à partir du moment
11 où le Ministère, à raison ou à tort, mais on va
12 parler des contrats tarifés, à partir du moment où
13 le Ministère décide qu'un contrat X qui rentre dans
14 la catégorie d'un million et moins est en tarifé,
15 il y a, bon, certaines règles qui jouent, mais à
16 toutes fins pratiques, il désigne qui va avoir ce
17 contrat-là.

18 R. C'est ça.

19 Q. **[675]** O.K. Et si une usine comme Mas... votre usine
20 est installée où on voudrait avoir la chance, vous
21 pouvez pas, là, le contrat est fermé.

22 R. On pouvait pas parce qu'on venait de s'installer
23 avec l'usine. Tu peux en avoir à partir de l'année
24 d'après.

25 Q. **[676]** O.K.

1 R. L'usine est là, l'usine est prête, mais tu peux pas
2 paver pour le Ministère parce que tu étais pas...
3 tu as pas fait cinq cents tonnes (500 t) l'année
4 d'avant. C'est ridicule comme règle.

5 Q. [677] Donc quand votre père dit dans le premier
6 paragraphe :

7 Considérant que je suis à proximité
8 des travaux, c'est une économie
9 d'environ vingt (20) à trente pour
10 cent (30 %) de moins en procédant par
11 soumission selon le document d'appel
12 d'offres. En période très difficile,
13 je comprends très mal la position de
14 votre gouvernement d'agir de cette
15 façon car dans la majorité des comtés,
16 vous procédez par soumission. Et par
17 ce fait, l'ouverture de ces
18 soumissions, se fait de 20 à 30 % plus
19 bas que le montant estimé.

20 C'est ce que vous expliquez quand vous avez voulu
21 faire la démonstration de la marge de profit quand
22 on va en majorité en appel d'offres, on parle de
23 quatre à cinq, six, peut-être sept pour cent et
24 qu'avec un contrat tarifé, on peut aller chercher
25 jusqu'à vingt pour cent (20 %) de marge de profit,

1 c'est ça?

2 R. Vingt pour cent (20 %) puis pourquoi mon père est
3 peut-être allé jusqu'à trente (30), c'est
4 qu'effectivement, on avait une usine portative très
5 performante, trois cents (300), trois cent
6 cinquante tonnes à l'heure (350 t/h). C'est pour ça
7 qu'on pouvait aller chercher plus qu'une... qu'une
8 personne normale, là.

9 Q. [678] O.K. Et c'est pour ça que votre père dit
10 bien, au deuxième paragraphe :

11 Vous devez comprendre que le but
12 n'est pas de m'octroyer ce
13 contrat, mais plutôt de donner
14 l'occasion à tous de
15 soumissionner.

16 Dans le fond, ce que vous disiez, puis vous me
17 corrigerez si je me trompe, « Laissez jouer les
18 règles de la concurrence et le Ministère va être
19 gagnant, le citoyen payeur de taxes va être
20 gagnant, les travaux vont être faits à moindre
21 coût. »

22 R. Exactement.

23 Q. [679] « Et moi, si j'ai une chance d'aller le
24 chercher, tant mieux. Puis si mon concurrent l'a à
25 moindre prix, bien tant mieux pour vous. »

1 R. Exactement. On n'a jamais demandé qu'ils nous
2 donnent le projet. On a juste demandé d'avoir la
3 chance de soumissionner sur les projets.

4 Q. **[680]** O.K. Est-ce que c'est pour ça que madame...
5 madame Boulet, quand vous parliez cet avant-midi ou
6 en tout cas, avant la pause, qu'elle vous trouvait
7 fatiguant? Est-ce que c'est ce genre de situation
8 là, ce genre de rengaine-là que vous répétiez
9 toujours auprès du Ministère?

10 R. C'est sûr qu'on était insistant. À chaque fois
11 qu'on pouvait la rencontrer, qu'on pouvait la voir,
12 on... on le mentionnait. On le mentionnait au
13 ministère des Transports, on le mentionnait à tout
14 le monde qu'on pouvait croiser. Ça fait que ça se
15 rendait à ses oreilles. À un moment donné, on
16 devait être dérangent.

17 Q. **[681]** Est-ce que c'est suite à ce projet-là qu'en
18 deux mille quatre (2004) vous avez refusé de
19 participer à un cocktail qui a généré un appel de
20 madame Chaffai et un appel de madame Boulet? On est
21 dans les mêmes années, deux mille quatre (2004),
22 là.

23 R. On est dans les mêmes années, on est dans les mêmes
24 années. Est-ce que c'est exactement cette année-là
25 ou celle d'après? Possiblement.

1 Q. [682] O.K. Mais c'est dans la même période où votre
2 père dénonçait...

3 R. C'est la même période, oui.

4 Q. [683] ... où il aurait refusé de participer à un
5 cocktail et on lui a fait part à ce moment-là que
6 c'était toujours le même genre de problématique, si
7 je comprends bien?

8 R. Exactement.

9 Q. [684] O.K. Vous avez dénoncé également cette
10 situation-là à monsieur Whissell, c'est exact? En
11 deux mille quatre (2004)?

12 R. Oui, j'avais... exactement, cette situation-là...
13 parce que c'est quelque chose qui a été parlé la
14 semaine passée ici à la Commission. J'avais croisé
15 monsieur Whissell dans un événement de financement
16 puis je lui avais fait part de cette problématique-
17 là, que dans notre région, on ne pouvait pas
18 soumissionner sur plusieurs projets parce que ça se
19 donnait toujours en appels d'offres. Monsieur
20 Whissell connaît notre industrie, il avait une
21 compagnie de construction dans le Nord de Montréal,
22 m'avait dit qu'il avait... qu'ils vivaient eux
23 autres aussi le même problème. Une usine qui s'est
24 installée aux alentours de deux mille un-deux mille
25 deux (2001-2002), je crois, son usine dans cette

1 région-là, souvent... il était nouveau, il y avait
2 une guerre de prix, puis je peux le confirmer, on
3 était dans cette région-là en même temps,
4 l'Épiphanie, on venait de partir une usine nous
5 autres aussi en même temps, pas loin de là, mais il
6 dit : « Souvent je peux pas soumissionner parce que
7 les projets sont donnés directement à Desjardins,
8 plus au nord. » Puis moi, de l'autre côté, je...
9 Desjardins vient me concurrencer parce que mes
10 projets sont en soumission. Ça fait que je demande
11 à... Ça fait qu'on a demandé un rendez-vous pour le
12 rencontrer, c'est moi qui étais supposé d'aller le
13 rencontrer à Québec, puis c'est en début deux mille
14 quatre (2004). C'est mon père finalement, j'avais
15 eu un empêchement, je me souviens pas pourquoi,
16 mais c'est mon père qui avait été le rencontrer. On
17 lui avait expliqué, on lui avait montré comment ça
18 se passait dans la région puis tout ça. Puis suite
19 à ça, ça a été confirmé la semaine passée, même
20 monsieur Whissell a fait une demande à monsieur
21 Turcotte, directeur territorial la région de
22 Lanaudière, pour demander que tous les projets
23 soient mis en soumission. Monsieur... on voit
24 que... puis monsieur... monsieur Whissell, il a pas
25 demandé qu'on lui donne les projets à lui, là, ou à

1 son entreprise, il a demandé que les projets soient
2 mis en soumission, en appels d'offres publics pour
3 qu'ils puissent les soumissionner.

4 Il a parlé aussi à madame Boulet de notre
5 message. Je l'ai recroisé par après, dans un autre
6 événement, puis il m'avait dit : « Regarde, j'ai
7 passé le message mais je pense que t'es mieux
8 d'aller la rencontrer puis essayer de t'expliquer
9 avec. Moi, il dit, je peux pas en faire plus que
10 ça. »

11 Q. **[685]** Vous a pas dit qu'elle était excédée de vos
12 interventions?

13 R. Exactement. Qu'elle était excédée de nos
14 interventions.

15 Q. **[686]** O.K. Et ça c'est déjà en deux mille quatre
16 (2004)?

17 R. Oui, deux mille... effectivement, deux mille quatre
18 (2004), deux mille cinq (2005). Dans toutes ces
19 années-là.

20 Q. **[687]** Peut-être pour essayer, là, d'illustrer un
21 peu la problématique, on va parler... si vous
22 pouvez peut-être me parler du contrat qui a eu lieu
23 au nord de La Tuque, le contrat de six point cinq
24 millions (6.5 M) qui a été scindé en deux.

25 R. Oui.

1 Q. **[688]** Peut-être qu'on pourrait commencer par
2 discuter de cet exemple-là. Expliquez-nous un peu
3 c'est quoi le contexte de ce contrat-là, en deux
4 mille quatre (2004).

5 R. Un gros projet sur la route 155 entre La Tuque et
6 Chambord. La semaine passée il a été discuté ici
7 aussi, ce projet-là, à la Commission puis on
8 parlait que le projet avait été scindé en deux puis
9 le...

10 Q. **[689]** Que Maskimo avait obtenu les deux contrats.

11 R. On avait obtenu les deux contrats. Puis je m'en
12 souviens pas si c'était monsieur Bergeron ou
13 monsieur Tremblay qui avait dit ça mais je l'ai lu
14 pareil, là, puis il semblait mentionner que c'était
15 pour favoriser la concurrence, de le diviser en
16 deux.

17 Q. **[690]** Alors, qu'est-ce que vous avez à dire à ce
18 sujet-là?

19 Je vais vous demander l'onglet 10, Madame... Madame
20 Blanchette, qui va illustrer, là, les deux contrats
21 obtenus en deux mille quatre (2004). Je pense que
22 c'est deux contrats. C'est monsieur Tremblay, si je
23 me trompe pas, Monsieur Marchand, qui en a fait
24 mention. Et monsieur Tremblay a même parlé du fait
25 qu'il avait ouvert les deux contrats à la même

1 date, à la même heure, là, pour justement favoriser
2 peut-être la concurrence. Mais je pense que vous
3 avez quelque chose à nous dire par rapport à ça?

4 LA GREFFIÈRE :

5 1682.

6 Me SONIA LeBEL :

7 1682, je vous remercie.

8

9 151P-1682 : Appels d'offres publics du MTQ en
10 Mauricie pour un projet scindé en deux
11 - Route 155 à La Tuque

12

13 Q. [691] Alors, allez-y. On pourra discuter des deux
14 contrats mais expliquez-nous la situation.

15 R. Bien, en fait, juste pour commenter l'affirmation
16 de soit monsieur Tremblay ou monsieur Bergeron. Le
17 fait de diviser le contrat ça limitait, au
18 contraire, la concurrence, ça n'ajoutait pas de
19 concurrence. Il y a seulement une usine qu'il y a
20 dans ce coin-là. En fait, si tu veux amener de la
21 concurrence, tu vas amener des usines portatives.
22 Si tu scindes le contrat en deux, tes coûts de
23 mobilisation pour installer ton usine on s'entend
24 que les coûts sont plus chers la tonne. Quand on
25 soumissionnait, les deux projets rentraient en même

1 temps à la même heure. Soit qu'on n'obtenait aucun,
2 on pouvait en obtenir... obtenir le premier,
3 obtenir le deuxième ou obtenir les deux. On le sait
4 pas, les deux, on a déposé nos enveloppes en même
5 temps. Ça fait que sur chacun des projets on était
6 forcés de mettre les coûts de mobilisation,
7 d'installation pour moins de tonnes de matériaux,
8 donc notre prix unitaire était un petit peu plus
9 cher. Même chose pour le deuxième projet.
10 Finalement, on a obtenu les deux. On a obtenu
11 pareil les deux projets, ça fait que le ministère,
12 même si on voit qu'on était vingt pour cent (20 %)
13 moins cher que l'estimé, ça fait qu'il y a eu un
14 avantage qu'il y ait un joueur de l'externe qui
15 vient avec une usine portative. Même si on était
16 moins cher on aurait peut-être pu même être encore
17 un petit peu moins cher si tout le contrat avait
18 été... qu'il avait pas été scindé, qu'il avait été
19 gardé ensemble.

20 Q. [692] Mais, d'après vous, là, vous avez, vous,
21 un... selon votre point de vue d'entrepreneur, en
22 tout cas, vous avez vécu dans cette région-là, vous
23 avez vécu ce qu'il y avait là, d'après vous, pour
24 quelle raison on a décidé... effectivement, si on a
25 deux usines qui s'installent, on paie deux fois les

1 coûts de mobilisation ou on...

2 R. Hum.

3 Q. **[693]** ... paie des coûts deux fois plutôt que de
4 faire un seul contrat une fois, où on peut
5 répartir, effectivement, le prix unitaire sur une
6 plus grande... sur une plus grande... sur un plus
7 grand tonnage. Mais, d'après vous, pour quelle
8 raison on a décidé, en tout cas, de façon... de
9 scinder?

10 R. Pour favoriser un concurrent. Favoriser un
11 concurrent. Puis une autre chose à noter, là. Le
12 fait de le scinder, le projet c'était sur la même
13 route un à la suite de l'autre. C'était... c'était
14 impossible. Ça aurait été... ça aurait été le
15 bordel, là, qu'un entrepreneur obtienne un projet
16 puis l'autre entrepreneur obtienne l'autre projet.
17 Nos camions, tout le monde se serait croisé,
18 comment qu'on aurait... comment qu'on aurait pu
19 faire pour gérer la logistique de ce projet-là?

20 Q. **[694]** Vous parlez de l'aménagement des chantiers, à
21 ce moment-là?

22 R. L'aménagement du chantier, c'est sur la route 155,
23 entre La Tuque puis Chambord, il passe plusieurs
24 camions, plusieurs véhicules. C'était pas logique
25 de scinder le contrat en deux.

1 Q. [695] O.K.

2 (16:02:14)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [696] Mais pourquoi dites-vous... Qu'est-ce que ça
5 amenait exactement d'avoir scindé... j'ai compris,
6 là, que ça augmentait les coûts pour le MTQ.

7 R. Oui.

8 Q. [697] Parce que vous étiez obligé de charger plus
9 cher. Mais qu'est-ce que vous dites, c'était pour
10 favoriser, pour amener un autre concurrent?

11 R. Non, ce que je dis c'est...

12 Me SONIA LeBEL :

13 Il y a une seule usine qui est installée dans le
14 coin.

15 R. Il y a une seule usine dans cette région-là, ça
16 fait qu'en fait, si tu veux de la concurrence...
17 l'argumentaire de la semaine passée c'est qu'ils
18 l'ont scindé pour favoriser la concurrence. Moi, ce
19 que je dis c'est que si tu veux... pour qu'il y ait
20 de la concurrence il faut que quelqu'un vienne avec
21 une usine portative. On est en région éloignée, il
22 y a juste une usine dans cette région-là.

23 Q. [698] Qui est l'usine de Continental DJL, je pense,
24 ça se peut-tu?

25 R. Exactement. Ça fait que le fait de le scinder ça

1 peut pas favoriser la concurrence, au contraire ça
2 lui nuit parce que c'est plus difficile encore d'y
3 aller avec une usine portative.

4 Q. **[699]** Les risques sont plus élevés de pas faire vos
5 frais, si je comprends bien...

6 R. Exactement.

7 Q. **[700]** ... si vous obtenez un seul contrat ou juste
8 un des... juste un des... ou zéro contrat?

9 R. Oui.

10 Q. **[701]** O.K. Là, dans ce cas-là, DJL... pas DJL mais
11 Maskimo a été capable ou a réussi à aller, malgré
12 le fait que vous avez dû mettre des frais sur les
13 deux contrats qui auraient pu se retrouver sur un
14 seul contrat unique...

15 R. Exactement.

16 Q. **[702]** ... ou répartis sur un seul contrat unique...

17 R. Oui.

18 Q. **[703]** ... vous avez quand même été capable de
19 soumissionner à vingt pour cent (20 %) moins cher
20 que le prix de l'estimé.

21 R. Oui.

22 Q. **[704]** Mais ce que je comprends, ce que vous nous
23 dites c'est que, pour une compagnie qui n'est pas
24 installée dans le coin, ça prend une usine
25 portative et le risque de ne pas obtenir aucun des

1 deux contrats ou un seul des deux peut faire en
2 sorte que ça vaille pas la peine, là, de
3 soumissionner?

4 R. Exactement. De se déplacer puis d'aller là-bas.
5 Puis quand je dis qu'il y a quelqu'un qui a été
6 favorisé, tu sais, il me semble, le ministère des
7 Transports devrait être content, il sauve vingt
8 pour cent (20 %) juste en entrepreneur, que les
9 deux, c'est beaucoup plus simple à gérer pour eux
10 autres.

11 La journée même qu'on obtient le contrat,
12 mon directeur qualité chez Maskimo, monsieur Pierre
13 Lyonnais à l'époque reçoit un appel de quelqu'un à
14 la direction territoriale : « Ouais, vous avez
15 obtenu les deux contrats dans la région de La
16 Tuque, oublie pas qu'il neige de bonne heure là-
17 bas, j'espère que vos formules de mélange sont
18 prêtes puis que vos matériaux sont prêts, oublie
19 pas que la ministre passe souvent par là puis on
20 veut pas en entendre parler. » Super de belle
21 coopération. Ils viennent de... ils viennent de
22 sauver vingt pour cent (20 %), puis on est un
23 entrepreneur sérieux, un entrepreneur local qui
24 obtient le projet, puis ça part comme ça la
25 première journée en partant.

1 Q. **[705]** Et ça c'est encore en deux mille quatre
2 (2004) quand vous dénoncez...

3 R. Oui.

4 Q. **[706]** ... auprès de monsieur Whissel quand votre
5 père écrit au cabinet de la ministre puis qu'elle
6 dit qu'elle vous trouve peut-être un peu tannant,
7 là?

8 R. Toute dans les mêmes années.

9 Q. **[707]** Tout dans les mêmes années?

10 R. Puis en passant on a fini dans les délais.

11 Q. **[708]** Et ça c'est dans la même année où vous avez,
12 votre père a fait... a fait peut-être une exception
13 au financement...

14 R. Oui.

15 Q. **[709]** ... et a reçu un appel et de madame Chaffai
16 et de madame Boulet directement, c'est exact?

17 R. C'est ça.

18 Q. **[710]** O.K. Parlez-moi peut-être du contrat à
19 Côteau-du-Lac en deux mille quatre (2004) toujours,
20 on essaie de voir un peu des exemples pratiques
21 pour illustrer ce que vous affirmez depuis le début
22 de votre témoignage, là. Il s'agit de deux appels
23 d'offres publics du ministère des Transports en
24 Montérégie auxquels vous avez soumissionné en
25 misant là sur votre usine d'asphalte portative, à

1 ce moment-là, encore une fois. Quel était là,
2 expliquez-moi un peu qu'est-ce qui s'est passé,
3 vous êtes arrivé en surprise je pense dans l'angle
4 mort de tout le monde, à ce moment-là?

5 R. C'était un projet, bien c'est une preuve pour la
6 question que vous m'avez posée tout à l'heure,
7 Monsieur le commissaire, un projet en soumission
8 public assez important, un projet de...

9 Q. **[711]** De l'ordre de deux millions (2 M). Je vais
10 vous demander l'onglet 11, Madame Blanchette, sous
11 1682, Madame la greffière.

12 LA GREFFIÈRE :

13 83.

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. **[712]** 83, merci, j'en ai manqué un.

16

17 151P-1683 : Deux appels d'offres publics du MTQ en
18 Montérégie auxquels Maskimo
19 Construction a soumissionné en misant
20 sur l'utilisation d'une usine
21 d'asphalte mobile

22

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[713]** On parle du premier projet...

25 R. Oui.

1 Q. [714] ... celui qui est identifié 608?

2 R. Un projet de pavage sur l'autoroute 20 à Côteau-du-
3 Lac jusqu'aux lignes ontariennes, qui est venu en
4 soumission fin août, début septembre. Trois
5 millions (3 M), c'est un gros projet. Ça fait qu'on
6 voit qu'ils sont pas obligés d'aller en tarifé, là.
7 On voit qu'il y a des projets qui se donnent aussi
8 en soumission à la fin de l'année.

9 On obtient le projet, vingt-trois pour cent
10 (23 %) en bas de l'estimé, une économie pour le
11 ministère des Transports de quoi, six cents mille,
12 sept cent mille dollars (600 000-700 000 \$) pour le
13 projet.

14 Q. [715] À peu près six cent quatre-vingt-dix-neuf
15 mille (699 000) et des poussières, donc, aux
16 alentours de sept cent mille dollars (700 000 \$)?

17 R. Sept cent mille dollars (700 000 \$) d'économie pour
18 le ministère des Transports.

19 Q. [716] Vingt-trois point cinq pour cent (23,5 %) en
20 bas du projet selon ce qu'on a calculé?

21 R. Puis en même temps le deuxième projet, il rentrait
22 deux semaines après, c'était juste un petit peu
23 plus loin sur l'autoroute 20, on a rentré, nos
24 frais de mobilisation pour l'usine portative
25 étaient déjà mis... étaient déjà mis dans notre

1 premier projet, ça fait qu'on a rentré un petit peu
2 plus compétitif, mais ce coup-là on perd le projet
3 par cinq pour cent (5 %). Ça fait qu'on voit quand
4 même qu'on fait réaliser d'importantes économies au
5 ministère des Transports dans cette région-là.

6 Q. [717] Donc, dans le fond, ce que vous voulez
7 illustrer par ça, c'est que par votre usine
8 portative, votre usine mobile, vous êtes allé dans
9 une région où il y avait peu d'usines et vous avez
10 fait en sorte d'enclencher les règles de la
11 concurrence. Vous êtes arrivé si on veut dans
12 l'angle mort un peu des gens en place et donc vous
13 avez réussi à prendre le premier projet de trois
14 millions (3 M) à vingt-trois-vingt-quatre pour cent
15 (23-24 %) en bas?

16 R. Oui.

17 Q. [718] Et qu'un projet peu de temps après, je pense
18 que c'est à peine deux semaines après, qui peut-
19 être un peu moins, moins gros, mais qui est du même
20 type, vous avez perdu le projet de cinq pour cent
21 (5 %). Donc, on a ajusté les prix?

22 R. Oui, exactement. Je veux montrer l'économie globale
23 d'avoir amené une usine portative dans cette
24 région-là pour deux projets.

25 Q. [719] Est-ce que vous avez des difficultés

1 d'installation de votre usine, à ce moment-là, dans
2 ce projet-là?

3 R. En fait on est déjà rendu fin septembre, vingt
4 (20), vingt-cinq (25) septembre, puis normalement
5 au ministère des Transports à partir d'alentour,
6 j'ai pas la date exacte, je crois que c'est le
7 quinze (15) octobre, les délais arrêtent de compter
8 parce que c'est pas normal de poser du pavage
9 surtout sur des autoroutes à cette période-là.
10 Donc, on dit au ministère on va signer le contrat,
11 vous pouvez commencer à compter notre délai, de
12 toute façon il arrête de compter... le délai arrête
13 de tourner à partir de la date, je crois que c'est
14 le quinze (15) octobre, mais on va le réaliser au
15 complet au printemps quand ça recommence, de toute
16 façon on a une usine très performante, une usine
17 portative, puis on est capable de le terminer dans
18 les délais.

19 Quand le ministère des Transports apprend
20 ça, il veut nous annuler notre projet. Ça fait
21 que je demande une rencontre avec mon directeur qui
22 s'occupait de l'usine de pavage avec monsieur
23 Bernard Caron qui était directeur territorial pour
24 le ministère des Transports à l'époque dans cette
25 région-là. Monsieur Caron me dit : « Regardez, le

1 projet il faut que vous le commenciez tout de suite
2 puis vous le finissiez tout de suite cette année,
3 on a eu des pressions, c'est un projet politique,
4 il y a eu des pressions des camionneurs en vrac,
5 les camionneurs artisans qui avaient pas d'ouvrage
6 puis c'est pour ça que le projet doit se faire
7 cette année. »

8 Nous autres, premièrement c'est pas logique
9 d'aller paver sur l'autoroute pendant le mois
10 d'octobre puis le mois de novembre, on a besoin de
11 notre permis d'environnement. Le ministère de
12 l'Environnement, là, des fois tu sais quand est-ce
13 que ton dossier rentre là-bas, mais tu sais jamais
14 quand est-ce qu'il va ressortir. Ça peut prendre
15 une semaine, comme ça peut prendre trois mois avoir
16 ton permis. C'est pour ça qu'on demandait au
17 ministère, surtout qu'il avait sauvé sept cent
18 mille dollars (700 000 \$) juste avec nous autres
19 sur le projet, donnez-nous une chance de toute
20 façon on est en règle avec le contrat. S'ils nous
21 l'octroyaient c'était dans notre droit de ne pas le
22 commencer, le délai dans le CCDG arrête de compter
23 à partir du quinze (15) octobre.

24 Q. [720] Vous demandiez pas une exception, là?

25 R. On demandait pas une exception.

1 Q. [721] Vous demandiez juste de faire jouer les
2 délais?

3 R. On était en règle. Mais quand ils ont su que c'est
4 ça qu'on voulait faire, ils voulaient carrément
5 nous annuler notre projet. Puis c'est là que je
6 reviens sur le financement politique.

7 Q. [722] Les avantages, peut-être, de financer, là?

8 R. Exactement. On est en deux mille quatre (2004), tu
9 sais, on reconnaît... on l'a reconnu, là, que ces
10 années-là on finançait. Ce comté-là, c'était le
11 député... c'était le ministre des Transports qui
12 était là. Dans le temps, c'était monsieur...

13 Q. [723] Marcoux?

14 R. Monsieur Marcoux qui était ministre des Transports
15 dans cette région-là. On le connaissait pas. Donc,
16 mon père...

17 Q. [724] Vous financiez pas monsieur Marcoux comme
18 tel?

19 R. Non, on finançait pas monsieur Marcoux. Donc, mon
20 père a appelé madame Boulet pour lui demander si...
21 pour lui expliquer la situation, lui expliquer que
22 ça a pas de bon sens, on a un projet, ils veulent
23 nous le annuler, c'est illogique, il y a des
24 économies pour le Ministère. Puis madame Boulet
25 nous a aidés puis ça a changé de bord puis le

1 projet nous a été octroyé. Mais pour montrer qu'on
2 a besoin de la politique des fois parce que ça
3 bloque tout le temps à quelque part des fois dans
4 la machine.

5 Q. **[725]** O.K. Et à ce moment-là, je comprends qu'à
6 partir de ce moment-là, il y a... le financement a
7 repris, là, il y a eu juste une exception au début
8 de deux mille quatre (2004), puis à partir de ce
9 moment-là, le financement a repris, là?

10 R. C'est certain que l'année d'après, quand ils
11 t'appellent, tu es mal placé de pas y aller.
12 (16:10:55)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Je veux être certaine que le contrat dont vous
15 parliez tantôt, vous avez parlé du contrat à
16 Coteau-du-Lac.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Hum hum. Celui à l'onglet 11, effectivement. Est-ce
19 que c'est ça que j'ai dit?

20 R. C'est le premier des deux sur les cartes.

21 Q. **[726]** Le premier des deux sur la ligne, là. Celui
22 de trois millions.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 O.K. Alors, je comprends que c'est un Coteau-du-Lac
25 qui est dans la région de Charlevoix?

- 1 Me SONIA LeBEL :
- 2 Vous avez raison.
- 3 LA PRÉSIDENTE :
- 4 C'est parce que ma géo... mes notions de géographie
- 5 c'est pas...
- 6 Me SONIA LeBEL :
- 7 Non, non, ça va, c'est parce que...
- 8 LA PRÉSIDENTE :
- 9 À moins qu'il y en ait deux?
- 10 Me MICHEL DÉCARY :
- 11 C'est le deuxième, Coteau-du-Lac.
- 12 Me SONIA LeBEL :
- 13 Au deuxième c'est à Coteau-du-Lac, ça.
- 14 LA PRÉSIDENTE :
- 15 Oui, mais c'est Asphalte Trudeau qui...
- 16 Me SONIA LeBEL :
- 17 Non, c'est ça, c'est le deuxième contrat... le
- 18 premier contrat...
- 19 Q. **[727]** Expliquez-nous un peu, Monsieur.
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- 21 Non mais je veux juste revenir, là, pour régler
- 22 Coteau-du-Lac, là.
- 23 R. Vous avez raison.
- 24 Q. **[728]** C'est Asphalte Desjardins... Trudeau qui l'a
- 25 gagné.

1 R. Le deuxième. Mais le premier contrat, c'est pas
2 dans... dans Charlevoix. Il y a eu une erreur sur
3 le tableau pour la description. C'est tout... c'est
4 tous les bons chiffres, les bons... les bons
5 soumissionnaires, les bons montants. C'est juste la
6 description qui est pas la bonne.

7 Q. **[729]** Alors est-ce que c'est juste une inversion
8 de...

9 R. Non, c'est non plus une inversion.

10 Q. **[730]** Non?

11 R. Je vois que... je vois que le deuxième projet il y
12 a pas de problème, tout est correct. Je comprends
13 pas... dans le fond, ça devrait être écrit
14 « Pavage... » pour le premier projet, là, dans la
15 description, ça devrait être écrit « Pavage
16 autoroute 20 région Coteau-du-Lac », dans ce coin-
17 là.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Regarde, ce qu'on va faire, Madame la Présidente,
20 je vais faire la vérification parce que je
21 comprends que jusqu'à la description, les données
22 qui apparaissent au tableau son exactes puis je
23 vais vous dire que c'est pas mal ces chiffres avec
24 lesquels on jouait, là, jusqu'à présent et qu'on
25 vérifiait. Donc, je vais vérifier au niveau de la

1 description. S'il y a un amendement à faire au
2 tableau, je vais le faire.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 O.K. C'est bon.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. **[731]** Il y a eu également un contrat à La Tuque
7 dans les années deux mille six-deux mille sept
8 (2006-2007). Je vais vous amener à l'onglet 12,
9 Madame Blanchette, s'il vous plaît, et qui a eu
10 lieu... bon, en deux mille six (2006), il y a un
11 contrat qui a été...

12 LA GREFFIÈRE :

13 1684.

14 Me SONIA LeBEL :

15 1684? Merci.

16

17 151P-1684 : Contrats de pavage du MTQ (Mauricie)
18 attribués pour des routes de La Tuque
19 en 2006 et 2007

20

21 Q. **[732]** Expliquez-nous la situation, là. On voit une
22 série de contrats, on pourra passer au travers
23 chacune des lignes par la suite et expliquer pour
24 quelle raison nous produisons ces informations-là,
25 mais expliquez-nous la... la situation qui a eu

1 cour à ce moment-là.

2 R. Si on parle du premier projet, un projet en
3 soumission... en appel d'offres public obtenu par
4 Maskimo, on voit que c'est un projet en haut d'un
5 million. Ça fait qu'automatiquement, c'est en appel
6 d'offres public. On le soumissionne avec notre
7 usine portative mais qui est pas dans la région
8 encore. Ça fait qu'on se dit : « Si on l'obtient,
9 on va déménager là-bas puis on va s'installer. » On
10 obtient le projet à la fin deux mille six (2006) ou
11 « Date de signature 14 septembre ». Vous voyez
12 encore un autre exemple d'un projet en soumission
13 qui se donne en septembre. Ça fait qu'il y en a. On
14 obtient le projet. On obtient le projet et on le
15 pave... on l'exécute tout de suite. À l'automne, on
16 termine le projet. On laisse l'usine là. On
17 s'entend qu'on a fabriqué plus que cinq cents
18 tonnes (500 t) de pavage, donc on est admissible
19 aux tarifs l'année d'après.

20 Q. **[733]** S'il y en a?

21 R. S'il y en a. On arrive au printemps d'après. Ce
22 qu'on entend dire au Ministère, c'est que... puis
23 nous autres, on leur dit : « L'usine portative, on
24 est installé. S'il y a des projets dans la région,
25 venez tous en soumission publique, vous allez faire

1 des économies. » La preuve, si on regarde le
2 premier projet, on était treize pour cent (13 %) en
3 bas de l'estimé du Ministère. Ce qu'on entend dire,
4 c'est que « Non, finalement, les projets vont peut-
5 être être en tarifés. »

6 Donc, on contacte madame Boulet. C'est son
7 comté aussi en même temps. Madame Boulet me
8 rappelle, je lui fais part de la problématique.
9 Elle me dit que oui, qu'elle avait vérifié ça mais
10 qu'elle préférerait que ça soit équitable puis qu'on
11 en ait pour les deux... les deux joueurs qui sont
12 dans la région puis qu'on continue en contrats
13 tarifés.

14 Q. **[734]** Mais est-ce que dans ces régions-là les
15 usines sont en difficulté au niveau du tonnage?

16 R. Non, du tout. Du tout. Ça fait que ce que je dis à
17 madame Boulet, j'ai dit : « Ça a pas de bon sens.
18 Regardez le premier projet, c'est beaucoup moins
19 cher que... que le prix tarifé, que le prix des
20 estimés du Ministère » puis qu'on doit aller en
21 soumission publique. Madame... madame Boulet me
22 dit : « Non, c'est comme ça que ça va se passer, ça
23 va être égal pour les deux, vous allez chacun avoir
24 votre ouvrage. » C'est ça qui s'est passé.

25 Mais la semaine passée, à la Commission,

1 puis dans les médias aussi, Maskimo, on s'est fait
2 reprocher d'avoir un gros contrat sans appel
3 d'offres dans le comté de madame Boulet puis qu'on
4 avait financé son parti. C'était difficile pour moi
5 à défendre, là, mais là, ça me permet aujourd'hui
6 de le dire, ce contrat-là, je le voulais pas. Je le
7 voulais en soumission publique puis c'est le
8 gouvernement qui a décidé de le faire comme ça.

9 Q. **[735]** Ça est-ce que c'est un des contrats que vous
10 avez obtenus? Est-ce que vous avez obtenu, par la
11 suite, avec votre usine portative, des contrats
12 tarifés dans ce coin-là?

13 R. Oui, effectivement. Ça s'est passé... ça s'est
14 passé comme madame Boulet avait dit. La seule
15 chose, si vous regardez le contrat tarifé qu'on a
16 obtenu, si on descend un petit peu...

17 Q. **[736]** Celui de deux mille sept (2007), à l'onglet
18 5... à la ligne 5, c'est ça? Non, c'est celui appel
19 d'offres sur invitation.

20 R. Non. Attends un petit peu. Gré à gré,
21 Continental... En fait, là, il s'est donné trois
22 contrats tarifés dans la région là-bas. On avait
23 dit qu'on partagerait. Mon concurrent en a eu pour
24 à peu près un point deux million (1.2 M), moi, j'en
25 ai eu pour six cent mille (600 000). Puis moi...

1 lui, il les a eus en juillet puis en août, tout de
2 suite en commençant l'année. Moi, on me l'a donné
3 en septembre, à la fin de l'année. Ils attendaient
4 que je parte, dans le fond, pour que l'autre...

5 Q. **[737]** Qu'est-ce que vous voulez dire par-là,
6 expliquez-moi? Parce que vous avez une usine mobile
7 puis il y a une problématique, là.

8 R. Bien, on a une usine mobile... on a une usine
9 mobile, qu'on avait loué un terrain, on payait à
10 chaque mois la location de ce terrain-là. Puis
11 c'est une usine flambant neuve, là, on avait payé
12 ça trois millions (3 M). L'usine est pris là, il y
13 a pas beaucoup de projets dans la région de La
14 Tuque, on peut pas soumissionner, t'es pas dans une
15 ville, là. Ça fait que l'usine est là à pas
16 travailler. On se dit... on nous dit qu'on a un
17 contrat tarifé mais au lieu de nous partir puis
18 nous donner le projet pour qu'après on essaie de
19 soumissionner d'autres projets ailleurs au Québec,
20 qu'on aurait pu faire économiser, ils nous ont
21 traînés là jusqu'à la fin septembre.

22 Q. **[738]** O.K.

23 R. Pendant que mon concurrent, lui, avait ses projets.

24 Q. **[739]** O.K. Et ça ce sont les projets que vous avez
25 demandé qu'ils soient en soumission publique, si je

1 comprends bien?

2 R. Que j'avais demandé qu'ils soient en soumission
3 publique. Ça pas été ma décision qu'il soit en
4 tarifé. Puis il était rentable pour nous autres de
5 l'avoir en tarifé mais c'est pas ça qu'on a demandé
6 nous autres. Si le gouvernement a de l'argent à
7 gaspiller, là, c'est...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[740]** Oui, vous avez parfaitement raison sur ce
10 point-là. Mais quand vous dites « on le voulait
11 pas » mais vous avez fait de l'argent, mais si vous
12 aviez été en appel d'offres, vous auriez fait moins
13 d'argent?

14 R. Oui, c'est vrai.

15 Q. **[741]** O.K. Mais je comprends... je comprends très
16 bien votre point, là. O.K.

17 R. Oui. Ça aurait été moins rentable mais on aurait
18 peut-être obtenu les trois aussi. Il y en avait un,
19 c'est important à mentionner aussi, c'est vrai, je
20 l'avais oublié, puis il est sur la liste. Il y en a
21 un qui était en... qui était exactement situé entre
22 les deux usines, je crois qu'il était en bas d'un
23 million (1 M) pareil, mais il est venu en appel
24 d'offres public en invitation, puis c'est nous
25 autres qui l'a obtenu. Puis on était combien en bas

1 de l'estimé? C'était en bas de l'estimé, ça montre
2 que les trois autres projets, ça a coûté plus cher
3 au ministère des Transports.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Q. **[742]** Donc, ce que vous essayez de démontrer puis
6 qu'on essaie de démontrer par ces exemples-là c'est
7 qu'il y a des situations où... vous me corrigerez,
8 il y a des situations où les contrats tarifés... on
9 n'est pas en train de vouloir jeter le bébé avec
10 l'eau du bain, là.

11 R. Non.

12 Q. **[743]** Il y a des situations où les contrats tarifés
13 se justifient et ont, pour le Ministère, une raison
14 valable d'être?

15 R. Exactement.

16 Q. **[744]** Et ce que vous dites...

17 R. (Inaudible).

18 Q. **[745]** ... c'est que, dans votre région particuliè-
19 rement, dans votre comté, compte tenu de la
20 concentration d'usines ou de la possibilité d'avoir
21 des usines portatives comme la vôtre, il y a pas de
22 justification économique au choix des contrats
23 tarifés dans la plupart des cas. Peut-être qu'il y
24 a des exceptions, là, on s'entendra. Mais dans la
25 plupart des cas.

1 R. Dans la généralité, il y a pas d'exception.

2 Q. [746] Il y a pas de justification?

3 R. On le voit le projet, c'est le numéro 5 à l'écran.
4 Celui-là a été donné dans la même période en appel
5 d'offres public, on était neuf pour cent moins cher
6 que notre plus proche concurrent puis sept pour
7 cent en bas de l'estimé. Ça fait que si les trois
8 autres projets avaient été donnés directement en
9 appel d'offres public, ça peut donner une idée de
10 l'économie que le Ministère aurait pu réaliser.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [747] Mais c'est quand même appel d'offres sur
13 invitation, là.

14 R. Oui, il était sur invitation mais on a invité... je
15 sais pas pourquoi que le Ministère a fait ça mais
16 il a invité seulement les joueurs qui sont dans la
17 région. C'est pas...

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. [748] Ça devient... on vous demande de faire des
20 soumissions, c'est quand même le plus bas
21 soumissionnaire qui l'emporte. Mais quand on est
22 sur invitation, si je comprends bien, seules les
23 usines ou les entrepreneurs ayant reçu une
24 invitation peuvent soumissionner?

25 R. Exactement.

- 1 Q. [749] O.K. Donc, c'est comme... c'est comme un...
2 c'est comme un appel d'offres public mais ouvert à
3 un public restreint.
- 4 R. Hum. C'est mon opinion personnelle mais pour un
5 projet de cette ampleur... cette grandeur-là, c'est
6 pas un gros projet, quand même ça aurait été un
7 appel d'offres public... c'était la décision du
8 Ministère, là, il y aurait pas eu plus de
9 soumissionnaires. C'est les joueurs normaux qui
10 auraient rentré.
- 11 Q. [750] O.K. Donc, on a invité quand même
12 l'échantillonnage...
- 13 R. Oui.
- 14 Q. [751] ... des gens qui... compte tenu, là, on parle
15 des difficultés d'aussi de transporter de
16 l'asphalte, là, les gens qui avaient peut-être des
17 chances de pouvoir réaliser le projet, si je
18 comprends bien?
- 19 R. Effectivement.
- 20 Q. [752] Selon votre... votre coup d'oeil à vous, là.
- 21 R. C'est exact.
- 22 Q. [753] O.K. Si on va à l'onglet 13, Madame
23 Blanchette. Simplement pour discuter d'une autre
24 situation qui a eu lieu peut-être un peu plus... on
25 essaie de voir un échantillonnage, en deux mille

1 huit (2008), là. Parlez-nous de cette situation-là.
2 En deux mille six (2006)... et, encore une fois, je
3 pense qu'on fait appel à votre usine portative mais
4 je suis pas certaine, là.

5 R. Non.

6 Q. **[754]** Expliquez-moi ces contrats-là. C'est pas tout
7 à fait le cas.

8 LA GREFFIÈRE :

9 1685.

10 Me SONIA LeBEL :

11 1685.

12

13 151P-1685 : Contrats de pavage du MTQ (Mauricie)
14 attribués de gré à gré ou en appel
15 d'offres sur invitation

16

17 Q. **[755]** Alors, quelle est la situation qu'on veut...
18 qu'on tente d'illustrer par le tableau qu'on a
19 devant nous, Monsieur Marchand? On voit que Maskimo
20 a connu un contrat tarifé en deux mille six (2006)
21 pour la route 138?

22 R. Oui. On voit qu'en deux mille six (2006), on a
23 réobtenu un contrat tarifé pour notre usine de
24 Trois-Rivières, sur la route 138.

25 Q. **[756]** Hum hum.

1 R. En deux mille huit (2008)...

2 Q. **[757]** Ce que vous dites, dans cette situation-là,
3 c'est qu'il y a certains projets qui ont été donnés
4 en appel d'offres d'invitation. Si je comprends
5 bien, en deux mille huit (2008), c'est un projet
6 similaire qui a été... qui a été lancé par le
7 Ministère, si je comprends bien. En deux mille six
8 (2006), vous me corrigerez si je me trompe, il y a
9 un projet qui est obtenu par Maskimo en appel...
10 en... tarifé, là, pour garder le même terme, donc
11 en gré à gré. Et ce que je comprends c'est qu'en
12 deux mille huit (2008), un projet d'à peu près de
13 la même grandeur, d'ordre... à peu près similaire
14 et qui était, là... qui aurait dû jouer selon les
15 mêmes règles que celui de deux mille six (2006), a
16 été plutôt fait par appel de soumissions.

17 R. Exactement.

18 Q. **[758]** Alors, qu'est-ce que vous vouliez illustrer,
19 là, par cet exemple-là?

20 R. Je comprends, là, j'ai pu prendre connaissance du
21 tableau. Souvent on nous dit, près de notre... près
22 de notre usine à Trois-Rivières, qu'ils peuvent pas
23 venir en appel d'offres, ils sont... et qui peuvent
24 pas nous donner les contrats de gré à gré, ça doit
25 être en soumission publique parce que ça

1 respecterait pas leur procédure de cinq pour cent
2 (5 %) de différence, là, leur règle pour établir
3 quand est-ce qu'un projet est gré à gré.

4 Q. [759] La règle qui parle qu'on mesure la distance
5 de deux usines entre le point de travaux et qu'on
6 calcule...

7 R. Exactement.

8 Q. [760] ... les coûts, et si on arrive à une marge de
9 valeur de moins de cinq pour cent (5 %)...

10 R. Hum.

11 Q. [761] ... on va, je pense, en appel d'offres public
12 au lieu d'aller en tarifé.

13 R. Exactement. Ce que je veux illustrer, c'est qu'on
14 joue avec la règle, des projets qui sont quand même
15 à une vingtaine de kilomètres de mon usine, on me
16 les octroie comme en deux mille six (2006) en
17 tarifé, puis en deux mille huit (2008), un projet
18 qui est juste en face de l'usine à Trois-Rivières
19 sur l'autoroute 40, on l'octroie en soumission
20 publique.

21 Puis regardez la différence, on a fait dix-
22 huit pour cent (18 %) ... on est dix-huit pour cent
23 (18 %) moins cher que l'estimé pour le projet.

24 Quand je vous dis que donner des contrats tarifés
25 dans la région de Trois-Rivières, c'est ridicule,

1 on en a parlé pendant dix (10) ans, mais pendant
2 toutes ces années-là, le Ministère a continué à le
3 faire.

4 Q. [762] Et je comprends qu'on a, bon, la Commission a
5 intégré, là, aux lignes 3, 4 et 5, trois autres
6 projets, simplement pour démontrer...

7 R. Hum.

8 Q. [763] ... des ordres de grandeur de projets qui ont
9 été également... qui sont similaires et qu'on a
10 fait, encore une fois, pour une raison que vous
11 jugez illogique compte tenu de... du motif
12 d'économie qui devrait être celui des tarifés, ont
13 été par contre obtenus, là, de gré à gré, là.

14 R. Exactement. On voit sur les projets 3, 4 et 5, moi,
15 pendant que je soumissionne sur mon projet, pas
16 cher, bien, mes trois autres concurrents eux autres
17 l'obtiennent de gré à gré. Ça fait que je peux même
18 pas aller soumissionner les autres projets, mais
19 eux autres par contre, ils peuvent venir
20 soumissionner le projet juste en face de notre
21 usine. On jouait toujours avec les règles comme ça.

22 Q. [764] Est-ce que je me trompe, Monsieur Marchand,
23 que, dans le fond, ce que vous essayez de dénoncer
24 - et je veux bien que ce soit clair entre nous,
25 vous n'êtes pas en train de dire que la notion de

1 contrat tarifé devrait être complètement évacuée...

2 R. Non, non, ce n'est pas ça mon message.

3 Q. [765] ... et qu'il y a... c'est pas ça votre
4 message et qu'il y a des... il y a des situations
5 où cela se justifie de façon... de façon tout à
6 fait adéquate. Ce que vous dites, c'est que dans
7 une région - et si on reprend votre carte qui est à
8 l'onglet... celle où on a le rayon, Madame
9 Blanchette, qui est à l'onglet 15. D'un seul coup
10 d'oeil... D'ailleurs, le rayon de cinquante (50)
11 kilomètres est établi, là... votre usine est le
12 point central au centre du... du rayon. Ce qu'on
13 remarque, c'est que dans un rayon de cinquante (50)
14 kilomètres à partir de l'usine, votre usine de
15 Maskimo, et qu'on regarde la forte concentration
16 d'usines à cet endroit-là, donc le fait que
17 plusieurs... plusieurs entreprises seraient à même
18 de paver ou d'exécuter les contrats...

19 R. Oui.

20 Q. [766] ... qu'ils soient de cinq cent mille
21 (500 000 \$) ou d'un million (1 M\$) et moins, qui
22 est une des premières conditions pour aller en
23 tarifé...

24 R. Hum, hum.

25 Q. [767] ... vous ne comprenez pas la logique de

1 donner des contrats tarifés dans cette région-là.

2 Les usines fonctionnent avec des tonnages

3 suffisants...

4 R. Oui.

5 Q. **[768]** ... pour éviter les subventions. Est-ce que

6 je me trompe?

7 R. Oui.

8 Q. **[769]** Et le positionnement et le nombre et la

9 concen... la concentration d'usines capables

10 d'effectuer les travaux...

11 R. Hum, hum.

12 Q. **[770]** ... ne justifient pas d'empêcher la Loi de la

13 concurrence de jouer finalement les règles du

14 marché.

15 R. Exactement. Exactement.

16 Q. **[771]** O.K. Je vais vous demander de produire,

17 Madame Blanchette, pour terminer, l'onglet 16, s'il

18 vous plaît, sous la cote 16...

19 LA GREFFIÈRE :

20 86.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Q. **[772]** 86.

23

24 151P-1686 : Tableau sur les contrats de pavage

25 conclus de gré à gré aux tarifs du MTQ

1 pour des travaux exécutés en Mauricie
2 dans un rayon de 50KM de l'usine
3 d'asphalte de Maskimo située à Trois-
4 Rivières

5
6 C'est un tableau qui se... qui se trouve sur trois
7 pages et qui est - et on va les passer - si vous
8 voulez, Madame Blanchette, les dérouler très
9 lentement une par une. Ce sont la répartition (sic)
10 des contrats de pavage qui ont été donnés en
11 tarifés, simplement. Puis j'emploie ce terme-là
12 pour qu'on se comprenne. À l'intérieur du rayon de
13 cinquante (50) kilomètres qui vient d'être
14 établi... qui vient d'être démontré par la carte
15 précédente. Je m'explique. Naturellement, c'est
16 parce qu'on comprend que si on est très loin de ce
17 rayon de cinquante (50) kilomètres ou qu'on se
18 trouve en périphérie externe du comté, à moins
19 d'avoir une usine mobile, le contrat tarifé se
20 justifie. On est d'accord?

21 R. Oui, je suis d'accord.

22 Q. **[773]** On est d'accord. Parfait. Votre propos ou
23 votre... votre discours concerne ce rayon de
24 cinquante (50) kilomètres-là plus particulièrement.

25 R. Exactement. Exactement.

1 Q. [774] On s'entend. Et ce que vous nous dites, c'est
2 qu'à l'intérieur de ce rayon-là, vous ne voyez pas
3 la logique économique du Ministère d'y aller en
4 tarifé.

5 R. Non.

6 Q. [775] Est-ce qu'il y aurait une logique politique
7 selon vous?

8 R. Voyons donc!

9 Q. [776] Bien, voyons donc!

10 R. Voyons donc!

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [777] Pourriez-vous nous expliquer quels sont
13 les... de votre point de vue, les avantages et les
14 désavantages du tarifé pour le ministère des
15 Transports et quel est le fond de votre message
16 relativement au contrat tarifé?

17 R. En fait, c'est que, comme j'ai expliqué tout à
18 l'heure, les contrats tarifés sont nécessaires pour
19 l'industrie, pour les projets en région éloignée et
20 pour des fois certains travaux d'urgence ou peut-
21 être, comme certains directeurs sont venus
22 mentionner... territoriaux sont venus mentionner
23 avant moi, quand ils sont rendus tard en saison,
24 pour faciliter l'octroi de contrats. Mais, ces
25 projets-là, ce processus-là, ça a pas été créé pour

1 des régions comme Trois-Rivières, là, où qu'il y a
2 de la concurrence, où qu'il y a plusieurs usines
3 qui ont le temps pour venir en soumission, là. On
4 n'est pas dans le Nord du Québec. L'hiver, il
5 arrive pas au mois de septembre, là. C'est ça qui
6 est mon... c'est ça qui est mon message.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. [778] Et selon vous, pour quelle raison...

9 R. Puis en même temps...

10 Q. [779] ... on utilise cet outil-là?

11 R. Puis en même temps, s'ils décident d'utiliser cette
12 méthode-là dans des régions comme Trois-Rivières où
13 qu'il y a beaucoup de concurrence, mais au moins
14 donnez-en... donnez-en égal à tout le monde parce
15 que ça débalance, comme l'exemple que je vous ai
16 montré en deux mille huit (2008), on était en
17 grosse compétition, en guerre de prix pour tous les
18 marchés dans cette région-là. Moi j'obtiens le
19 contrat dix-huit pour cent (18 %) en bas de
20 l'estimé, pas cher, tous mes concurrents sont venus
21 me tenir pas cher pour mon projet, mais moi en même
22 temps ceux à côté de leurs usines, je peux même pas
23 soumissionner, puis eux vont faire un quinze à
24 vingt pour cent (15-20 %) de profit. C'est pas
25 juste, là, ça débalance le marché, c'est

1 inéquitable.

2 Q. [780] Et, à ce moment-là, le ministère s'assure ou
3 ne s'assure pas nécessairement d'avoir le coût
4 moindre compte tenu des possibilités de concurrence
5 qu'il peut y avoir dans la région, on s'entend?

6 R. Exactement.

7 Q. [781] Là, vous m'avez répondu : « Bien voyons
8 donc », quand je vous parle est-ce que vous pensez
9 que ça peut être un outil politique ou un outil de
10 financement, est-ce que vous pensez ça, Monsieur...
11 Monsieur Marchand, est-ce que c'est une possibilité
12 ou est-ce que c'est un questionnement que la
13 Commission devrait se poser?

14 R. C'est sûr que c'est un questionnement que la
15 Commission doit se poser. Quand tu vas dans les
16 cocktails politiques, c'est pas pour rien qu'il y a
17 des contrats, il y a du monde de pavage, là.

18 Q. [782] Et est-ce que vous pensez que dans
19 d'autres... est-ce que c'est une zone les contrats
20 tarifés qui est à risque justement de pouvoir, je
21 dis pas que ça a été le cas ici, mais est-ce que
22 c'est une zone contrat tarifé compte tenu qu'il y a
23 une certaine discrétion en bas d'un million (1 M)
24 pour décider d'aller en contrat tarifé et à ce
25 moment-là, désigner nous-même l'usine ou à tout le

1 moins en pointant un secteur on vient pointer une
2 usine par définition, par défaut parce que je
3 comprends que la carte est découpée...

4 R. Exactement.

5 Q. **[783]** ... de façon à dire que si un certain travaux
6 tombe dans une zone particulière et qu'on décide de
7 l'octroyer en tarifé, même en défiant toute logique
8 économique on s'assure indirectement qu'une usine X
9 va l'obtenir?

10 R. Exactement.

11 Q. **[784]** Exactement.

12 R. En jouant avec les règles, ils sont capables de
13 décider qui va avoir le projet.

14 Q. **[785]** O.K. Donc, ça pourrait être une façon ou ça
15 pourrait être une zone où il y a en lien avec le
16 financement politique une zone de vulnérabilité si
17 vous voulez ou une zone où on est capable de jouer
18 avec les règles et peut-être de faire, je comprends
19 que c'est des contrats d'un million (1 M) et moins
20 puis qu'on parle pas de construction de routes...

21 R. Non.

22 Q. **[786]** ... de plus de vingt-cinq millions (25 M). Je
23 comprends que c'est pas dans ce genre de contrat-là
24 que vous dites où on peut avoir de l'espace pour
25 jouer avec le financement?

1 R. Exactement.

2 Q. **[787]** O.K. Mais je comprends que dans cette zone-là
3 d'un million (1 M) et moins il pourrait y avoir une
4 possibilité à tout le moins pour un ministre ou un
5 député ou un élu de jouer avec cette zone-là et de
6 refaire et de favoriser si on veut des gens qui
7 financent?

8 R. Exactement.

9 Q. **[788]** Et c'est votre propos et c'est pour ça que
10 vous dites : « Faites jouer la concurrence, allez
11 là en appel de soumission et à ce moment-là on est
12 plus vulnérable à ça. »

13 R. Oui, je le dis, puis je le dis pour notre
14 entreprise, on l'a fait. Notre message a changé en
15 deux mille un (2001) puis même on le prouve en deux
16 mille quatre (2004) avec une lettre, mais avant,
17 puis c'était même pas les libéraux, c'était les
18 péquistes, peu importe c'était toujours comme ça.
19 Puis oui on allait dans les cocktails, puis on
20 essayait d'obtenir des contrats tarifés.

21 Q. **[789]** Je vais vous demander d'aller vers la
22 dernière page du... l'avant-dernière page si vous
23 voulez, la page 2, Madame Blanchette. Je comprends
24 que je vois tous les contrats tarifés qui ont été
25 obtenus là sont obtenus. Il y a bon au fil des

1 années une certaine répartition, certains en ont
2 plus une année, certains en ont d'autres et je
3 pense, et pendant toutes les années où Maskimo est
4 joueur et présent sous le règne de votre père, bon
5 vous avez votre part du lion si vous voulez. On
6 pourrait... on pourrait argumenter que quelques
7 fois vous en avez plus, quelques fois vous en avez
8 moins, mais vous avez accès à des contrats tarifés.
9 C'est exact?

10 R. C'est exact, mais il y en a... il y en a, à moins
11 qu'on les a retirés, mais il y en avait qui étaient
12 pour mon usine portative.

13 Q. [790] Simplement, ça c'est les contrats qui sont
14 simplement avec l'usine fixe dans le rayon de
15 cinquante (50) kilomètres?

16 R. Trois-Rivières, exactement.

17 Q. [791] Pour Trois-Rivières?

18 R. O.K.

19 Q. [792] Pour être certain qu'on illustre le propos du
20 rayon où vous exprimez l'opinion que compte tenu de
21 la forte densité d'usines il y a pas de logique où
22 la loi du tarifé ne devrait pas s'appliquer sauf
23 certaines exceptions on s'entend?

24 R. Exactement.

25 Q. [793] Pas comme règle générale?

1 R. Exactement.

2 Q. **[794]** La règle générale devant être l'appel
3 d'offres public et de laisser jouer le marché.
4 C'est ça votre propos?

5 R. C'est ça mon propos.

6 Q. **[795]** Parfait. Et je comprends qu'il y a eu un
7 changement de garde en deux mille huit (2008)?

8 R. Oui.

9 Q. **[796]** O.K. Et à partir de ce moment-là il y a eu
10 peut-être plus vers la fin de deux mille neuf
11 (2009) et deux mille dix (2010) à tout le moins de
12 façon beaucoup plus claire un désengagement au
13 niveau du financement?

14 R. Pas deux mille dix (2010), vraiment deux mille neuf
15 (2009).

16 Q. **[797]** Deux mille huit (2008), deux mille neuf
17 (2009)?

18 R. Ça a commencé dans deux mille huit (2008) puis deux
19 mille neuf (2009) ça a été fini le financement
20 politique.

21 Q. **[798]** Parfait. Et on peut voir quand on descend la
22 colonne qu'à partir de mai deux mille sept (2007),
23 bon on pourrait dire qu'il y en a un en deux mille
24 sept (2007), pour être...

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[799]** ... pour être équitable, mais qu'à partir de
2 deux mille huit (2008), deux mille neuf (2009),
3 deux mille dix (2010), deux mille onze (2011),
4 Maskimo n'a plus accès à aucun contrat tarifé,
5 alors qu'ils s'en donnent encore dans la région.
6 Est-ce que vous étiez au fait de ça, Monsieur,
7 avant que les chiffres soient... soient mis sur la
8 table?

9 R. En fait juste pour retrouver la bonne année, là,
10 j'étais, je croyais que ça se donnait plus.

11 Q. **[800]** Vous pensiez qu'il y avait plus de contrats
12 tarifés du tout dans la région, c'est exact?

13 R. Non, je pensais qu'il y en avait plus, mais je vois
14 sur les tableaux que certains de mes concurrents en
15 avaient encore. En fait, tous mes concurrents en
16 avaient encore.

17 Q. **[801]** En ont eu dans différentes années puis on
18 voit qu'à partir de, peut-être au milieu de l'année
19 deux mille sept (2007), mais on va être plus exact
20 à partir de deux mille huit (2008), Maskimo...
21 (16:32:59)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[802]** Comment pouviez-vous penser qu'il y en avait
24 plus puisque vous voyez, vous les voyez vos
25 concurrents travailler?

1 R. Pas nécessairement. On les voit pas pour, on passe
2 pas sur toutes les routes du Québec, à un moment
3 donné, puis c'est pas juste sur les autoroutes, ça
4 peut être un chemin à Saint-Étienne-des-Grès, on le
5 savait pas tout le temps. Puis pourquoi qu'on le
6 savait pas aussi, c'est juste qu'en deux mille huit
7 (2008) ou deux mille neuf (2009), on sortait,
8 c'était accessible sur SEAO. À tous les jours on
9 avait quelqu'un chez Maskimo qui sortait tous les
10 contrats qui se donnaient tarifés pour avoir la
11 liste puis on la comptabilisait. À un moment donné,
12 ça a arrêté d'être disponible, on pouvait plus le
13 savoir, parce qu'on arrivait avec notre liste pour
14 le dénoncer, peut-être que... peut-être que c'était
15 fatiguant que ça soit sorti puis que ça soit montré
16 public. Mais on l'avait plus, on avait plus accès à
17 ça donc on savait plus qui avait les contrats
18 tarifés.

19 Q. **[803]** O.K. Parlez-moi de votre rencontre avec
20 monsieur Dionne qui était un directeur territorial,
21 je crois, en deux mille neuf (2009).

22 R. Oui.

23 Q. **[804]** En deux mille neuf (2009), je comprends qu'il
24 y a plusieurs projets. On est, là, dans le début de
25 votre désengagement, là, pour faire la (inaudible),

1 mais je comprends que vous avez... bon, vous...
2 vous dénoncez depuis plusieurs années le fait que
3 les contrats tarifés ne devraient pas avoir cours
4 dans votre région. On s'entend? Et on parle votre
5 région. On va toujours se concentrer sur votre
6 point de vue et votre message. En deux mille neuf
7 (2009), vous apprenez, à tout le moins dans le
8 début de ces années-là, que les contrats tarifés
9 ont peut-être encore cours. Expliquez-nous votre
10 rencontre avec monsieur Dionne.

11 R. Vous avez dit en deux mille neuf (2009), mais...

12 Q. **[805]** Moi j'ai dit en deux mille neuf (2009), peut-
13 être que je me trompe, là.

14 R. ... juste pour vérifier, c'est-tu deux mille dix
15 (2010)? Je crois que c'est en deux mille dix
16 (2010). Est-ce que vous avez...

17 Q. **[806]** O.K. Mais c'est le moment où monsieur Dionne
18 est directeur territorial?

19 R. Exactement.

20 Q. **[807]** Donc, citons-le comme ça.

21 R. Il y avait monsieur Carpentier qui était là avant
22 monsieur Dionne. En fait, en Mauricie, il a passé,
23 je pense, six directeurs en treize (13) ans.
24 Essayer de gérer une compagnie... tu sais, je veux
25 dire quand la personne commençait à être bonne,

1 d'accord avec ça aussi, effectivement, qu'il y a de
2 la concurrence puis que les projets, dorénavant,
3 vont être tous en soumission publique. On dit :
4 « Enfin, notre problème est réglé. »

5 L'année d'après, tout de suite au
6 printemps, en même temps qu'on apprend que monsieur
7 Carpentier quitte son poste puis c'est monsieur
8 Dionne qui arrive, tous nos concurrents puis des
9 projets, là, à peu près à dix (10), quinze
10 kilomètres (15 km), juste à côté de notre usine,
11 tout le monde ramasse des contrats tarifés. Nous
12 autres, aucun.

13 Q. **[809]** Des contrats pour lesquels vous auriez dû
14 être éligible, si on parle de la notion de contrats
15 tarifés, là?

16 R. Oui.

17 Q. **[810]** « Tant qu'à en donner, donnez-en à tout le
18 monde », c'est ça votre message?

19 R. Exactement, « Tant qu'à en donner, donnez-en à tout
20 le monde », même si tu es quasiment mal à l'aise de
21 les prendre ces contrats-là. Le... là, j'en ai
22 assez. Je demande une rencontre avec le nouveau
23 directeur qui venait d'arriver, monsieur Dionne, à
24 Trois-Rivières. Je le rencontre avec mon collègue,
25 Fabien Voury, qui était directeur de la région.

1 Monsieur Dionne nous dit : « Effectivement, là, je
2 viens d'arriver, il y a beaucoup de compétition.
3 C'est pas moi qui ai fait ça, c'est l'autre
4 directeur juste avant de quitter qui aurait signé
5 les contrats puis après il a quitté. » Sauf qu'il
6 avait déjà confirmé qu'il y en aurait plus. Il
7 dit : « Regarde, je sais qu'à Québec, là, ils sont
8 en train d'analyser ça puis ma recommandation, ça
9 va être qu'il y en ait plus. »

10 Q. **[811]** Qui est ministre en titre à ce moment-là?

11 R. C'est quelle année?

12 Q. **[812]** Deux mille dix (2010).

13 R. Deux mille dix (2010)? Je le sais pas, je m'en
14 souviens pas.

15 Q. **[813]** Madame Boulet, est-ce que c'est possible?

16 R. C'est possible que ça soit madame Boulet à cette
17 époque-là.

18 Q. **[814]** O.K. Et là, je pense qu'à l'onglet 14,
19 simplement pour illustrer votre propos, vous
20 produisez un cou... on va produire un courriel,
21 Madame Blanchette, l'exhiber...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[815]** Juste si vous êtes capable de vous en
24 rappeler, est-ce que c'est avant ou après le mois
25 d'août deux mille dix (2010)?

1 Me SONIA LeBEL :

2 Le courriel va nous aider parce que...

3 R. Vingt-sept (27) août deux mille dix (2010).

4 Q. **[816]** O.K.

5 R. J'ai rencontré monsieur Dionne le vingt-sept (27)
6 août deux mille dix (2010).

7 Q. **[817]** O.K. Puis si vous voyez le courriel, là :

8 Je voulais simplement prendre quelques
9 instants pour vous remercier de nous
10 avoir accordé du temps ce matin afin
11 de nous permettre de nous présenter et
12 également de vous exposer le préjudice
13 que nous vivons année après année avec
14 les contrats de pavage sans soumission
15 octroyés dans la région de la
16 Mauricie.

17 Q. **[818]** O.K. Donc c'est un petit peu pour confirmer
18 votre rencontre après coup que vous envoyez ça à
19 monsieur Dionne?

20 R. Oui, exactement.

21 Q. **[819]** Et encore une fois, ça dénonce toujours ce
22 que vous considérez comme une problématique dans
23 votre région où les contrats tarifés ne devraient
24 pas avoir lieu, je comprends bien?

25 R. Exactement.

1 Q. [820] Et si, par contre, on décide pour une raison
2 qui vous échappe, je le comprends, au niveau
3 économique, d'aller quand même vers cette avenue-
4 là, bien à ce moment-là, on doit s'assurer d'être
5 équitable à tout le monde. Sinon, ça pourrait
6 devenir un outil perverti, si on veut?

7 R. Exactement.

8 Q. [821] Quelle...

9 R. Pour la concurrence.

10 Q. [822] Juste... je m'excuse, quelle cote, 1685? Pour
11 le courriel à l'onglet 14.

12 LA GREFFIÈRE :

13 Onglet 14?

14 Me SONIA LeBEL :

15 La cote suivante.

16 LA GREFFIÈRE :

17 C'est 1687.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Merci.

20

21 151P-1687 : Courriel envoyé à Richard Dionne le 27
22 août 2010 - Rencontre de ce matin

23

24 R. Ce qu'on s'aperçoit, sur les... ce qu'on s'aperçoit
25 sur le tableau précédent qu'on regardait, c'est que

1 ça a continué pour nos concurrents, mais nous
2 autres, ça a été fini, on en a jamais eu de contrat
3 comme ça.

4 Q. **[823]** O.K.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Je ne crois pas que c'était madame Boulet qui...

7 Me SONIA LeBEL :

8 Non, parce qu'elle a fini le dix (10) août deux
9 mille dix (2010).

10 LA PRÉSIDENTE :

11 C'est ça. Donc, le onze (11) août c'était...

12 Me SONIA LeBEL :

13 Monsieur Carpentier était encore sous madame Boulet
14 le dix (10) août et le vingt-sept (27) août elle
15 n'était plus... à partir du onze (11) août, elle
16 n'était plus là, effectivement.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors, c'était monsieur Ahmad, à ce moment-là.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Oui.

21 Q. **[824]** Juste peut-être pour conclure parce que je
22 pense que c'est important d'en parler de votre
23 usine... de votre usine portative, votre usine
24 mobile d'asphaltage. Est-ce que vous y voyez un
25 avantage, vous? Je comprends que vous vous en êtes

1 départie en deux mille huit (2008), donc vous en
2 avez plus...

3 R. Non.

4 Q. **[825]** ... vous êtes plus dans ce domaine-là, mais
5 vous avez quand même un propos à illustrer par
6 rapport à ces usines-là. On a illustré plusieurs
7 contrats où vous êtes arrivé avec votre usine
8 mobile. Compte tenu de... du peu de concurrence
9 dans une région, vous venez, si vous voulez, couper
10 les prix, donc c'est avantageux pour le Ministère.
11 Est-ce que vous avez... et vous y voyez un
12 avantage, mais est-ce que c'est difficile d'avoir
13 une usine mobile au Québec?

14 R. En fait, nos contrats sont... les projets au Québec
15 sont pas faits... sont faits... sont pas faits pour
16 favoriser l'entrée d'un nouveau joueur par des
17 usines portatives. L'usine portative t'as beaucoup
18 de frais pour la déplacer, pour la mobiliser.
19 Souvent les contrats de pavages sont trop petits
20 ou, des fois, donnés trop tard en saison. Ou
21 parfois pas assez de délai. Parce que nous, avant
22 de commencer à paver, on doit obtenir, comme
23 j'expliquais tout à l'heure, l'autorisation du
24 ministère de l'Environnement, les deux Ministères
25 se parlent pas nécessairement, l'Environnement peut

1 te traîner ça pendant un mois, deux mois, trois
2 mois, mais ton délai est court, au ministère des
3 Transports, puis t'es pas capable de commencer à
4 travailler.

5 Q. **[826]** Il y a... Vous avez, d'ailleurs, essayé dans
6 la région de Saint-Bernard-de-Lacolle, hein,
7 d'avoir...

8 R. Oui.

9 Q. **[827]** ... un projet. Puis peut-être juste pour
10 illustrer les difficultés par rapport à une usine
11 mobile, si vous êtes capable...

12 On est à l'onglet 9, Madame Blanchette.

13 Si vous étiez capable peut-être, à l'aide ce... de
14 cet exemple-là, de nous illustrer votre propos,
15 Monsieur Marchand?

16 LA GREFFIÈRE :

17 1688.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Oui, merci.

20

21 151P-1688 : Appel d'offres public du MTQ en
22 Montérégie concernant l'autoroute 15

23

24 R. Un projet qu'on obtient avec notre usine portative,
25 en deux mille trois (2003), c'était pas une

1 surprise, là, les... les concurrents, tout le monde
2 s'attendait à ce qu'on soit là. C'est un projet sur
3 l'autoroute 15 jusqu'aux lignes, à Saint-Bernard-
4 de-Lacolle, aux lignes américaines. Il y avait une
5 carrière qui appartenait à Graymont, qui était à
6 Lacolle, à la municipalité de Lacolle. J'avais été
7 rencontrer les gens chez Graymont pour voir si on
8 pouvait s'installer dans sa carrière, s'il pouvait
9 nous fournir en granulats. Avec notre laboratoire,
10 on avait vérifié tous les matériaux étaient...
11 étaient conformes, on pouvait les utiliser pour ce
12 projet-là sur l'autoroute... sur l'autoroute 15.
13 Ensuite je suis allé à la Municipalité, parce
14 que... pour être certain que... tu peux pas mettre
15 une usine de pavage n'importe où, là. On voulait
16 l'installer dans la carrière mais il faut que le
17 zonage soit propice. Si la Municipalité a interdit
18 l'installation d'une usine d'enrobé bitumineux, une
19 usine d'asphalte, dans la carrière, on pourra pas
20 l'installer. J'avais été à la Municipalité, j'avais
21 rencontré quelqu'un là-bas, on avait regardé le
22 règlement de zonage, il y avait aucun problème. On
23 pouvait s'installer dans la carrière à Graymont
24 puis faire le projet. On aurait été très
25 compétitif, on était installé directement sur le

1 projet. On soumissionne... on le soumissionne, on
2 l'obtient deux pour cent moins cher que le deuxième
3 mais quand même vingt-neuf point neuf pour cent
4 (29.9 %) en bas de l'estimé.

5 Q. **[828]** Vous avez rencontré des difficultés, par
6 contre, hein?

7 R. Là ça a commencé. On a besoin d'avoir notre permis
8 d'Environnement pour déplacer l'usine. On s'en va à
9 la Municipalité, ils doivent, avant même que
10 l'Environnement veut (sic) nous parler, ils veulent
11 juste une lettre de la Municipalité qui confirme
12 qu'on est correct avec le règlement de zonage. On
13 l'avait déjà confirmé ensemble. La lettre, là, on
14 l'a jamais eue. Jamais eue. On aurait peut-être
15 fini par l'avoir mais on avait pas le temps
16 d'attendre après cette lettre-là. Ça fait qu'on
17 pouvait pas demander notre autorisation, notre
18 permis d'Environnement, donc on pouvait pas
19 déplacer l'usine. L'usine étant déjà environ à
20 cinquante kilomètres (50 km) de ces travaux-là, en
21 catastrophe, qu'est-ce qu'on a fait pour respecter
22 nos délais? Puis, le projet, on l'a fait dans les
23 délais. C'est qu'on l'a fait de Brossard, où que
24 l'usine était installée à cette époque-là. Donc, il
25 a fallu transporter les granulats de la carrière de

1 Lacolle jusqu'à Brossard, une cinquantaine de
2 kilomètres, puis redescendre le pavage jusqu'à
3 Lacolle. Ça fait que le projet, pour nous autres,
4 le Ministère a fait une bonne économie, une
5 trentaine de pour cent, mais, nous autres, on a
6 perdu beaucoup d'argent pour le projet.

7 Q. **[829]** Donc, ce que vous essayez (inaudible)... et,
8 en deux mille huit (2008), je comprends que vous
9 vous êtes départi de votre usine mobile parce que
10 ça valait pas la peine, là, pour vous?

11 R. Non, c'est une guerre, c'est une bataille, déjà tu
12 te mets plein de monde à dos. Ça fait que... C'est
13 pas facile.

14 Q. **[830]** Ce que vous dites, dans le fond, et ce que
15 vous essayez peut-être... et vous me compren...
16 vous me corrigerez, c'est que ça pourrait être un
17 avantage de favoriser ce genre de... ce genre...

18 R. Oui.

19 Q. **[831]** ... d'usine là au Québec, surtout dans les
20 régions où la concurrence est peut-être moindre et
21 on pourrait, à ce moment-là, pour le Ministère ou
22 du point de vue gouvernemental ou du payeur de
23 taxes, de s'assurer d'avoir des projets à moindre
24 coût. Mais que les règles étant ainsi faites,
25 avec... avec tous les aléas administratifs, peut-

1 être à raison, on dit pas que vous avez été
2 pénalisé ou puni dans ce cas-là, font en sorte que
3 c'est... la difficulté est trop grande de survivre
4 avec ce genre de... avec ce genre de procédé là,
5 c'est exact?

6 R. Exactement, il y a beaucoup de risques. Parce qu'à
7 partir du moment qu'on obtient le contrat puis ils
8 nous l'envoient puis qu'on le signe, je pense qu'on
9 a sept jours pour le signer, le délai long... il y
10 a un délai long, un délai court sur un projet, le
11 délai long commence à compter. Mais il y a plein de
12 choses qu'on contrôle pas, là. Comment de temps que
13 ça prend avoir le permis d'Environnement, avoir la
14 lettre de la Municipalité? Je dis pas que la
15 Municipalité était de bonne foi (sic), là, peut-
16 être qu'ils avaient besoin de temps pour
17 l'analyser, mais, moi, j'en ai pas de temps, là.
18 J'ai besoin de la lettre, j'ai besoin de mon permis
19 d'Environnement pour aller exécuter le projet.
20 Puis, le ministère des Transports, il attend pas
21 après toi, là. Il te donne le contrat puis il faut
22 que tu finisses dans... dans les temps puis dans
23 les délais.

24 Q. [832] Ça fait qu'il y a pas d'arrimage, malgré les
25 économies il y a pas d'arrimage pour favoriser ce

1 type de procédé là?

2 R. Exactement.

3 Q. **[833]** O.K.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Ça termine le tour de ce que je voulais faire avec
6 monsieur Marchand, à mon point de vue. Peut-être
7 voir s'il y a des contre-interrogatoires, Madame la
8 Présidente, s'il vous plaît.

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[834]** Peut-être avant, sur un autre sujet. Dans
11 l'industrie, on a vu comment qu'il y avait de la
12 collusion entre les entrepreneurs dans le domaine
13 de l'asphalte. Est-ce que vous, chez Maskimo, vous
14 avez pu participer à certaines activités de ce
15 genre?

16 R. Comme je disais tantôt, la région de la Mauricie,
17 c'est une région très compétitive. Ça pourrait
18 arriver qu'il y avait du respect, des fois, entre
19 certains partenaires mais il y a tellement de monde
20 que t'es pas capable d'organiser quelque chose
21 total sur un projet.

22 Q. **[835]** Quand vous parlez de respect, vous parlez le
23 respect des territoires, un peu, là. Certains
24 projets on dit : « Naturellement, ça devrait aller
25 à celui-là. »

1 R. Tu sais, comme d'autres... Non, on n'a pas de
2 territoire, les usines sont trop proches. Ça fait
3 que si, mettons, le territoire ça marche la ligne
4 entre les deux, si tu regardes pour moi, je vais
5 avoir un territoire de cinq kilomètres, là. On est
6 tous une usine une à côte l'autre.

7 Q. [836] Mais quand vous avez dit « respect », vous
8 avez quoi en tête?

9 R. Bien « respect », c'est sûr qu'à un moment donné,
10 tu garoches pas des prix partout pas chers. Tu vas
11 rentrer à un juste prix dans certains... certains
12 marchés, certaines places que tu sais que ça fait
13 plusieurs années que la personne travaille. Je vous
14 ai montré nos marges, là, Maskimo, au début, là,
15 quatre point un, quatre point deux pour cent
16 (4,1 %-4,2 %), là. On n'était pas des... des gens
17 qui exagéraient, là. Puis des fois, il y avait...
18 t'sais, on sentait qu'il y avait un retour de
19 l'ascenseur avec certains concurrents, mais avec...
20 mais quand même qu'on se serait parlé, on
21 s'entendait pas du tout avec des joueurs comme
22 Construction et Pavage Portneuf. Avec Sintra, on
23 s'est installé dans la région de Lanaudière en
24 plein milieu de ses usines. Sintra, en
25 représailles, a acheté l'usine de Pagé Construction

1 à Trois-Rivières. DJL, en représailles, a acheté
2 Continental Asphalte à Shawinigan. Je peux vous
3 dire que, nous autres... et Constructions... et
4 Construction Yvan Boisvert, la même chose, deux
5 petits joueurs, deux plus petits joueurs locaux, on
6 y a goûté.

7 (16:47:11)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[837]** Mais, de façon plus spécifique, est-ce que
10 vous avez déjà participé à de la collusion?

11 R. C'est déjà arrivé pour certains projets.

12 Q. **[838]** Et comment choisissiez-vous ces projets-là?

13 R. C'était... en Mauricie, je viens déjà d'expliquer
14 comment que c'était. On a fait six cents millions
15 (600 M\$) de chiffres d'affaires, là. S'il y en a
16 eu, c'est très minime. Cas par cas, ça pouvait
17 arriver qu'il y avait trois, quatre projets qui
18 sortaient pas mal dans la même période, qu'on
19 pouvait... qu'on pouvait... qu'on pouvait se parler
20 pour le projet...

21 Q. **[839]** O.K.

22 R. ... pour les projets, mais souvent sans savoir
23 certaines personnes si elles allaient rentrer ou
24 non. Ça fait qu'on se parlait, puis on prenait la
25 chance de l'obtenir ou pas l'obtenir.

1 Q. **[840]** Avez-vous déjà donné des cadeaux à qui que ce
2 soit?

3 R. Oui, des billets de hockey.

4 Q. **[841]** O.K. À des...

5 R. Des... regardez, on avait... je parle historique
6 l'entreprise, là, on avait des billets au Colisée à
7 Québec dans le temps des Nordiques, des billets aux
8 Expos, des billets dans l'ancien Forum. Ça a été
9 transféré des billets au Centre Bell par après.
10 Jusqu'en deux mille neuf (2009), jusqu'en deux
11 mille neuf (2009), peu importe la personne, on
12 donnait les billets. En deux mille neuf (2009),
13 tout a changé.

14 Q. **[842]** C'est-à-dire « peu importe la personne », en
15 autant qu'il avait un lien...

16 R. Non, je veux dire, peu importe...

17 Q. **[843]** ... quand même avec l'octroi des contrats.

18 R. Oui, qu'on avait... Exactement. Même des gens qu'on
19 pouvait avoir des liens, que ce soit des... que ce
20 soit des surveillants, que ce soit des... des gens
21 au ministère des Transports, des gens de la
22 politique, on donnait des billets.

23 En deux mille neuf (2009), on avait... on
24 avait loué une loge, puis c'est quelque chose qui
25 était dans les médias, avec la compagnie... avec

1 Deloitte, Deloitte, un bureau de comptables, puis
2 on avait invité des élus de la Ville de Trois-
3 Rivières, puis ça avait été médiatisé.

4 Je me souviens, monsieur... monsieur Martin
5 Francoeur m'avait appelé puis il m'avait parlé de
6 l'histoire, puis je lui disais : « Oui, mais c'est
7 tout le monde, c'est tout le monde qui fait ça. »
8 Puis souvent je suis allé au Centre Bell, puis j'ai
9 vu... j'ai vu madame Boulet au Centre Bell, j'ai
10 vu... j'ai vu des gens du ministère.... du
11 gouvernement dans la loge de Telus, pas juste
12 des... J'ai vu monsieur Vaillancourt avec des gens
13 de Dessau. Écoutez, tu vois tout le monde pareil,
14 là. Ça fait que tu... pour toi, c'est normal, ça se
15 fait. Mais, quand c'est arrivé cette saga-là, sur
16 le coup je lui en voulais parce que je me disais
17 « câline » on parle de moi, puis on parle pas des
18 autres. Mais, dans le fond, c'est un service qu'il
19 m'a rendu. Je me suis dit « c'est vrai que ça a pas
20 de bon sens », puis on a arrêté la pratique. On a
21 arrêté de donner des billets de hockey à des gens
22 avec qui qu'on a un lien puis qu'on travaille.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. [844] Donc, je comprends qu'en plus du financement
25 de partis politiques directement...

1 R. Oui.

2 Q. **[845]** ... vous avez cessé la distribution de ce
3 type de billets-là à des gens avec qui vous aviez
4 peut-être un lien contractuel, un lien qui pouvait
5 vous donner des contrats ou vous avantager sur un
6 contrat.

7 R. Exactement.

8 Q. **[846]** O.K.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[847]** Et c'est clair que quand vous les donniez,
11 quand vous leur donniez des billets, c'était dans
12 le but de vous assurer des avantages avec eux?

13 Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[848]** Ou une bonne collaboration?

15 R. C'est une collaboration, collaboration. Je sais pas
16 comment l'exprimer, on donnait... on avait des
17 billets.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[849]** O.K.

20 R. On les donnait, puis ça permettait d'établir un
21 contact avec les gens.

22 Q. **[850]** C'était du développement des affaires.

23 R. Oui. Le plus simple, en fait, là...

24 Q. **[851]** O.K.

25 R. ... dans les recommandations, il faut pas que les

1 gens acceptent ces choses-là parce que, toi, quand
2 t'en donnes pas puis que tu sais qu'il en accepte
3 des autres, t'es... C'est la même chose que le
4 financement politique, là. T'sais, si ces gens-là
5 n'acceptaient pas, ça réglerait le problème, là.

6 Q. [852] O.K. Est-ce que les parties vont avoir des
7 questions?

8 Me BENOIT BOUCHER :

9 Il est possible qu'on ait certaines questions. Il
10 est cinq heures moins dix (16 h 50) et je
11 souhaiterais pouvoir le faire demain matin si
12 c'était possible.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bien, je veux faire le tour des... des parties
15 intéressées.

16 Me ESTELLE TREMBLAY :

17 J'aurai quelques questions, mais je dois faire le
18 point avant sur la masse des informations fournies
19 cet après-midi.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 O.K.

22 Me MICHEL DÉCARY :

23 Et moi de même, Madame la Présidente, probablement.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Bon. Alors, je comprends que vous voulez... Oui.

1 Me BENOIT BOUCHER :
2 Pas pour l'instant, dépendant des questions de mes
3 confrère et consoeur.
4 LA PRÉSIDENTE :
5 Parfait. Alors, donc il est effectivement moins dix
6 (16 h 50), nous allons ajourner à demain et on va
7 se revoir demain, Monsieur Marchand. Merci.
8 R. Merci, Madame la Présidente.
9 LA GREFFIÈRE :
10 Maître LeBel... Maître LeBel, l'onglet 9, c'est
11 1688.
12 Me SONIA LeBEL :
13 Avec plaisir.
14 LA PRÉSIDENTE :
15 Ce n'est pas 1689?
16 Me SONIA LeBEL :
17 16...
18 LA GREFFIÈRE :
19 C'est 1688.
20 Me SONIA LeBEL :
21 On corrige.
22 LA PRÉSIDENTE :
23 O.K.
24 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS
25 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1 SERMENT

2 Nous, soussignés, ODETTE GAGNON et DANIELLE
3 BERGERON, sténographes officielles, certifions que
4 les feuilles qui précèdent sont et contiennent la
5 transcription d'un enregistrement numérique, hors
6 de notre contrôle et est au meilleur de la qualité
7 dudit enregistrement, le tout conformément à la
8 loi.

9

10 Et nous avons signé,

11

12

13

14 _____
Odette Gagnon (Tableau #202129-3)

15 Sténographe officielle

16

17

18

19 _____
Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

20 Sténographe officielle

21